

## HAUTE TRAHISON DE L'HUMANITÉ : Académie française, É.N.A., Nazis, C.I.A., Rotary, Maçons, Sectes, Mafias, Cinglés...

**Vendredi 13 novembre 2015.**

1° À Monsieur le Premier Président du Tribunal de Grande instance de Bobigny. 173, Avenue Paul Vaillant Couturier. 93008 BOBIGNY Cedex. (Complément au référé avec requête de renvoi pour suspicion légitime des magistrats du 22 novembre 2014).

2° À Madame le Juge d'instruction Isabelle Prévost-Desprez - Tribunal de Grande Instance - 179 av F et I Joliot Curie - 92000 NANTERRE.

Destinataires pour information :

Madame Chantal Arens, Première Président de la Cour d'appel de Paris.

Madame Catherine Champrenault, Procureur général de la Cour d'appel de Paris.

Madame Jeanne-Marie VERMEULIN, Procureur général de la Cour d'appel de Bouges (18014).

DEMANDEUR au civil et « ACCUSÉ d'infractions justifiées de légitime défense » et PLAIGNANT au pénal: M. Peter DIETRICH, Diplôme des Études approfondies de Droit privé de l'Université Sorbonne-Panthéon de Paris. Certificat des Études universitaires des Sciences pénales et de Criminologie. Adjudant honoraire du Service de Santé des Armées. I.D.E. Médaille militaire, Croix de Valeur militaire, Croix de combattant. 80, rue Voltaire, 93120 LA COURNEUVE, a l'honneur d'apporter des précisions complémentaires sous ce titre des publications au sujet des questions préalables et/ou préjudicielles indispensables au rétablissement de la légalité républicaine de la démocratie égalitaire, à la sécurité morale et physique des justiciables:



**HAUTE TRAHISON DE L'HUMANITÉ : Académie française. Nazis, C.I.A. Rotary. Maçons. Sectes, Mafias, Cinglés... (Page 14 des blogs). Analyse complémentaire (inachevée) de récapitulation des argumentaires exposés pour la comparaison du complot<sup>1</sup> multinationale organisée par la grande finance internationale instrumentalisant un**

<sup>1</sup> Le dol droit pénal constituant un crime qualifié, c'est l'intention, la volonté qui conduit à un but déterminé ; elle montre que la personne veut commettre l'infraction. En matière de la criminalité politique et religieuse, le dol pénal se confond nécessairement avec le mobile, « l'anse par laquelle on tient les criminels ». Cette volonté dans un complot contre la sûreté de l'État en droit français est une infraction continue, englobant indivisiblement toutes les autres infractions par lequel ce complot est réalisé : assassinats, tortures, arrestations et détentions illégales, séquestrations, empoisonnement, viols, escroqueries, vols, faux en écriture, faux-monnayage, détournement des fonds, recels, forfeitures de partialités des magistrats et fonctionnaires et je m'en passe. La justice française est compétent chaque fois quand un auteur opère en France, un élément de ces crimes se produisent en France, atteignent un citoyen français ou les intérêts de la essentiels de la France. **Ah ! Si vraiment nul n'est censé d'ignorer la loi en France...**

**agglomérat des sectes nazis et nazifiées de la magie noire, des sectes intégristes des fanatiques hallucinés visant ressusciter de la conflagration apocalyptique de la guerre génocidaire réalisée par le sacré de Clovis I, roitelet des Francs (Reims France ~496), épopée mise en musique des opéras de Wagner (page 4 des blogs) : Les narco-dictatures d'Amérique latine, le Général putschiste Augusto Pinochet, au Chili marionnette du C.I.A. Nazis, Rotary fricoteur, sectes, mafias...**

**- le Colonel Mouammar Kadhafi, chef du gouvernement légitime de la Lybie, combattu dans une campagne militaire de pillages par des sociétés multinationales<sup>2</sup> par des régimes mafieuses des escrocs de haute vole, des trafiquants et nazies, du Rotary fricoteur..., des sectes sataniques, hermétistes et intégristes de toute poiles..., « en lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam »<sup>3</sup> des « Ratons ».<sup>4</sup> À partir du Vatican, rédempteur de Martin Bormann, second et exécuteur testamentaire d'Adolf Hitler, le spectre du sacré le plus funeste pour l'humanité du roi franc Clovis I plane avec constance sur les ignorants fourvoyés du monde entier.**

**- de la guerre sainte « "du sang impur" contre les enfants de la Patrie » contribuables et électeurs « timides est indécis », pour égorger leurs fils et leurs compagnes, («Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795), guerre sainte pour rétablir « la Morale chrétienne des esclaves » (Nietzsche) ; des régimes totalitaires irrationnels du sacrés, génocidaires, bâtis sur des charniers et ruines des états de droit rationnels.**

**Actionné en commando C\*\*\* d'actions spéciales<sup>5</sup> à la recherche des grands hommes pour torpiller cette galère infernale, réduite en marchandise, je n'ai trouvé, - semblable à Nietzsche -, dans le monde sélect que des minables créatures corrompus, des insatiables déprédateurs cupides, des crapules mendiant des décorations et distinctions, pitres prétentieux de la hauteur altièrre de leur suffisance grandiloquente, des irresponsables adulés (Casamayor), cupides, repus, veules et lâches, instrumentalisés des dangereux psychopathes... pour déformer et travestir l'Histoire, travestir les grandes philosophies essentielles, altérer les textes sacrées ancestraux,**

<sup>2</sup> Ces sociétés multinationales sévirent en Amazonie, (comme en Afrique noir et aux terres australes), pour spolier des autochtones de leurs terres par des crimes contre l'humanité judiciairement protégés. La jungle d'Amazonie inexploré contient des immenses richesses naturelles sur lesquels vivent des tribus encore inconnus. En droit occidental une possession prolongée et paisible vaut titre de propriété. Les sociétés multinationales avec des importants moyens logistiques, se livrent à une véritable chasse à ces tribus pour les faire exterminer par des mercenaires d'une cruauté sadique indescriptible. Ces inassouvissable déprédateurs de la grande finance cherchent par des massacres à devancer les associations humanitaires qui cherchent les protéger dans leurs vie et dans leurs propriétés. Ah ! Si l'incrimination « recel » leur serait applicable aux actionnaires par une juridiction indépendante et impartiale !

<sup>3</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>4</sup> Raton : terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

<sup>5</sup> Si les tortionnaires étaient parvenus de m'arracher ce secret, ils m'auraient assassiné sur le champ comme plus tarde mon porte-parole, le général Sami Albagli. Si avait été connu l'existence dans la garnison Mourmelon mon ancienne amour « Carole » (Karin), elle se serait fait massacrer avec les autres jeunes militaires. Il en résulte déjà de là, que l'intimité de ma vie privée doit être traitée impérativement en secret nécessaire à la sécurité publique et des particuliers.

falsifier le judiciaire pour la mise à leur service de manipulation morbide de l'opinion publique des naïves croyances préfabriquées, des idées reçues « politiquement correctes » et préjugés délétères pour l'existence de l'espèce humaine. Impunités et récompenses garanties !

**WEISHAUPT Adam. Le NOUVEAU TESTAMENT DE SATAN cité : « Laissez les rieurs rire, les moqueurs de moquer ; celui qui compare le passé ; verra que sans pouvoir être détourné de sa marche, la nature avance dans ses voies. Ses pas sont insensibles à l'homme peu fait pour observer, mais ils n'échappent pas aux philosophes. [...] Ô folie des peuples de n'avoir pas prévu ce qui devait leur arriver ; d'avoir aidé les despotes mêmes à ravalier l'homme jusqu'à la servitude, à la condition de la brute ! ».**<sup>6</sup>

*« Ceux qui auraient pu barrer à Hitler la route dès les premiers signes de démence, c'était vous les français ». Alain Peyrefitte.<sup>7</sup>*

À l'ancien ministre de la Justice Alain Peyrefitte conteur de sornettes de l'Académie française, de l'Académie des Sciences morales et politiques,<sup>8</sup> et du Rotary-club, en parfaite démagogue resquilleur ne manque vraiment pas du souffle pour stigmatiser tout le peuple français, manipulé, désinformé, plongé dans l'ignorance des sinistres de son histoire funeste dans l'ouvrage de ses « nègres » (ghost writer) obscurantistes **LE MAL FRANÇAIS**.

Alain 16 ans en 1940, il y a un vide dans sa biographie de 1940 à 1946, au temps glorieux où des gamins patriotes de son âge se battaient et mouraient dans la Résistance, furent incorporés à la Libération pour continuer se battre au rang de l'armée. Loué pour être loué et gratifié, le grand homme de la littérature et du journalisme flatteur ne commence à être magnifié à partir de 1946 dans l'Histoire de la France avec sa glorification en série du Général Charles de Gaulle, « celui qui a dit non - 1940-1945 » dans toute une bibliothèque des best-sellers laudateurs du porte-plume du général. Livres de l'histoire occultant l'essentiel de l'héros discoureur du micro de Radio Londres :<sup>9</sup> la connaissance du général Charles de Gaulle

<sup>6</sup> BARRUEL (Abbé) 1819. Spartacus Weishaupt. Fondateur des Illuminés de Bavière. Les Éditions du Prieuré 1994.

<sup>7</sup> PEYREFITTE Alain. LE MAL FRANÇAIS (page 13) est un essai politique et sociologique publié à la fin de l'année 1976 (ISBN 2213628696. WIKIPÉDIA : « Dans le corps de l'ouvrage, l'auteur, ancien ministre et élu local, fait part de son expérience politique nationale et locale, et s'insurge contre plusieurs maux français qui forment une sorte de maladie, un « Mal » français : les règles tatillonnes de l'administration, l'excès de bureaucratie, la centralisation, le manque de confiance des entrepreneurs, un État trop dirigiste, etc. »

<sup>8</sup> Des têtes couronnées et princes, en est membre le Roi d'Espagne, « homme dieux franc » profite des fosses communes tabous en Espagne; au moins un des avocats défenseurs de l'ancien ministre Maurice Papon, se prêtant à une mascarade trentenaire des poursuites de crimes contre l'humanité pour soustraire de la justice en France et à l'Étranger les plus dangereux criminels, dont l'ancien Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux à l'époque où j'y fus torturé, puis pris en chasse par des tueurs.

<sup>9</sup> Le véritable héros de la Deuxième Guerre mondiale est le général Philippe François Marie de Hauteclocque, dit Leclerc. Le principal chef militaire de la France Libre durant la Seconde Guerre mondiale a été tant redouté par les Nazis qu'il a dû adopter le pseudonyme « Leclerc » pour mettre à l'abri des représailles assassines sa famille. C'est que de ce chef le plus méritant et le plus admiré par les françaises portait ombrage à la gloriole du « micro » du général Charles de Gaulle. Au cours d'une tournée d'inspection en Afrique du Nord, son avion, un B 25 Mitchel, un des appareils les plus sûrs de l'époque, pilotée par un des pilotes des plus expérimentés, pris dans une tempête de sable, s'est craché à côté du Djebel Aïssa, non loin de Colomb Béchar. Un treizième corps, portant un uniforme

et de ses Compagnons de la Libération de tous les rouages dissimulés au brave peuple de la Haute trahison du Duc Édouard de Windsor et de l'État-major français sous la houlette du Maréchal Philippe Pétain, la présence dans ses rangs à Londres des traîtres qu'il a ramenés en France pour former avec eux des gouvernements des ordures du Rotary-club fricoteur. Une page de l'Histoire de la France bien, bien obscure et obscurcie. Avec la révélation de la Haute trahison, tous les dons historiques officiels de la France se révèlent comme archi-faux, truquée de l'A à Z la jurisprudence sur la Collaboration et les crimes de guerre des Nazis.

À partir de 1946, le roi d'embrouilles Alain Peyrefitte se manifeste à l'École Normale supérieure des cuistres, et à l'École Nationale d'Administration, (**É.N.A.**).<sup>10</sup> Ce génial simulateur dépravé et de l'obscurantisme pernicieux de Peyrefitte est devenu un des initiés les mieux informés de la Haute trahison de la France de la conjuration de l'État-major du Duc Édouard de Windsor, des compromissions du père Édouard Giscard d'Estaing avec le maréchal Philippe Pétain.

À la libération, le diplômé des grandes écoles Alain Peyrefitte, en grand scribouillard de main des ambitions du Général Charles de Gaulle, ne conteste nullement l'illégalité napoléonienne du fonctionnement de la justice avec le déterrement du cadavre de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen de 1789, mis en tête en Préambule de la Constitution de 1946 qui « **réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et les principes fondamentaux par les lois de la République** ». L'illégalité constitutionnelle des pouvoirs publics mués dorénavant en authentique association de malfaiteurs, le négrier Alain Peyrefitte agrandi par les flatteries de toutes les distinctions honorifiques, s'en sert en malfrat authentique pour disputer à l'empereur Napoléon I, pour son dieu et maître Charles de Gaulle la Place d'Etoile de l'Arc de Triomphe à Paris.

Le général Charles de Gaulle taxé de redoutable machiavéliste intrigant et dont tout le monde militaire et politique s'est méfié comme de la peste, s'est sortie de sa historique « traversée du désert » après la libération de la France en 1944/45 par le détournement massif des fonds publics, du trésor de la résistance déposé sur des banques britanniques. Les caisses noires

---

de l'armée de l'air avec le grade de lieutenant, fut retrouvé dans les débris de l'appareil. Il n'a jamais été identifié par des expertises obscures. Un lieutenant d'aviation, le 13 inconnu, ça ne se perde pas dans les effectifs qu'en laissant seulement aux experts ses galons et un bout de sa colonne vertébrale. LES VALEURS ACTUELLES du Jeudi 05 Août 2010, par Mickaël Fonton : « Les morts mystérieuses : 4. Leclerc, l'énigme du 13<sup>e</sup> passager. **On soupçonne pêle-mêle les Anglais, de Gaulle, le PCF, la mafia corse... Le ministre des Forces armées, Pierre- Henri Teitgen, déclare très vite : « Le général Leclerc a été victime d'un attentat ! »...** Sous l'éclairage actuel de l'Histoire truquée, le complot avancé par Conrad Kilan, (lui aussi mort dans des circonstances controversées le 30 août 1950), est la probabilité la plus crédible, mais pas celui des Anglais. Dans mon stage de commando d'action spéciale, j'ai aussi été initié de m'introduire à Colomb Béchar dans des terrains d'aviation pour saboter des zincs...

<sup>10</sup> L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION( É.N.A.) remplace en 1946 ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES à laquelle ont été formées les hautes fonctionnaires et des hommes politiques, une conjuration subversive qui ont livrés la France aux Nazis dès les années 1920. Madame Simon Rozès, née Simone Ludwig a été encore formée en 1945 à cette école des traîtres et corrompus. Elle a fait ses heureuses études sous l'Occupation et est devenue avocate au barreau de Paris avant de rentrer dans la magistrature pour vendre toute la France aux Nazis, - et moi avec -, pour se faire décorer Commandeur de la Légion d'honneur par le président du Sénat Alain Poher du Rotary et avec la promesse de se faire nommer en première femme au Conseil constitutionnelle. Cette nomination, je l'ai empêché par une intervention auprès du Président de la République François Mitterrand. La grande Simone Ludwig, marié Rozès a dû se contenter d'une nomination comme juge des crimes de guerre commis au Balkan.

de son parti politique renfloués, le libérateur dédaigné a organisé la subversion criminelle de la quatrième République par les procédés de fripouilles identiques que les nazis se sont débarrassés de la République de Weimar : recours coups tordus et recels du crime organisé du grand banditisme en association des gangsters déjà à la solde de la Gestapo : assassinats en série et mêmes collectives, hold-up spectaculaires, extorsion des fonds, faux monnayages, trafics des blanches, de la drogues, des armes, chantages, corruption et trafic d'influence, proxénétisme, escroqueries monumentales, recels des criminels et capitaux des crimes contre l'humanité... Bref, un complot contre la sûreté de l'État qualifié (art 68 c. pén), placé sous l'égide d'une justice nationale et internationale corrompue du haut en bas d'étage.

La tradition du grand banditisme international des « gangsters d'État » au plus haut niveau du régime de la fameuse « French-connection », s'est joyeusement perpétuée jusqu'aujourd'hui. L'ancien président de la République Nicolas Sarkozy est impliqué dans le trafic de 700 kg de la cocaïne en 2013 de l'Air cocaïne, d'un de ses nombreux proches hommes d'affaires interlopes, arrêté dans la République Dominicaine. La saisine dans l'avion utilisé par Nicolas Sarkozy pour sa campagne électorale d'une telle quantité de drogue dans la République Dominicaine prouve ipso facto la préexistence d'un réseau des trafiquants bien structuré, des hautes complicités et protections, le massif financement politique occulte pour l'entretenir.

Du Général De Gaule jusqu'à l'usurpateur de la présidence de la République, l'avocat attiré des fraudeurs et trafiquant Nicolas Sarkozy, de ces pourrisseurs de la jeunesse couvertes par les comités des droits de l'homme de l'O.N.U., combien de tonnes sont encore passés inaperçus sous la couverture des juges, procureurs et énarques corrompus de la haute administration avec leurs comptes secrets dans des discrètes banques receleurs à l'étranger? (Maurice Couve de Murville, ancien ministre de Finance, déjà cité aussi à l'O.N.U. dans l'affaire Papon). Quelques-uns de ces grands corrompus grassement rétribués par le contribuable, mes débiteurs dont exige l'identification, représentaient les intérêts de la France lors des suppressions ou occultations de mes plaintes devant l'O.N.U. et devant la Cour européenne des Droits de l'homme.

Le régime gaullien, fondé sur la corruption et trafic d'influence, présent des nuisances extrêmement préjudiciables pour l'économie nationale ne pouvant plus faire face à la concurrence : des emplois fictifs grassement rémunérés (Charles Giscard d'Estaing...), dans l'administration publique, doubles, triples fonctions fictives pour les copains, les pots-de-vin, toutes ces gaspillages se répercutent sur les prix des marchandises, sur l'impôt, les salaires. Le favoritisme et le trafic d'influence, notamment organisé par l'École nationale d'Administration, le trucage systématisé des examens et concours dans les universités des sciences sociales (Jean Sarkozy...), ramène au levier de commande des vils individus pistonnés. Des prétentieux imbéciles corrompus, cultivés au-delà de leurs moyens intellectuel briment les élites de mérite, les évincent des hautes fonctions publiques ou privés où ils puisent se distinguer dans l'intérêt général par leur éminent savoir-faire. La fuite des élites vers l'étranger se produit.

Aussi, avec bien d'autres déchets pistonnés du même tonneau de purin insane des clans corrompus, son condisciple à l'École nationale d'Administration (É.N.A.) Valérie Giscard d'Estaing (Opus Dei). Hissent au président de République cet autre Giscard d'Estaing

(É.N.A.)coupable de père en fils de la Haute trahison, la cohorte des souillons stipendiés du journalisme de la manipulation de l'opinion de Peyrefitte de l'Académie française, par la diffusion massive des fausses nouvelles tendancieuses, de la désinformation subversive concertée, attentatoires au régime constitutionnel de la démocratie égalitaire. En ont été judicieusement exploités les talents morbides du criminel contre l'humanité Robert Hersant,<sup>11</sup> devenu à la Libération empereur de la presse française par des subventions à fonds perdus de l'État.

Officiellement depuis 1943 la Haute trahison est dévoilée à la justice à Alger libéré des Nazis. Parfaitement informés, ce Peyrefitte en jeune glorificateur littéraire du général Charles de Gaulle, en Secrétaire d'État puis ministre de l'Information, en Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur des Arts et des Lettres, Commandeur des Palmes académiques, mène ce peuple gaulois vers l'abattoir de la répétitions du désastre ci-dessous sommairement exposé, plus détaillé dans mes blogs. Divinisé par les médias des gangsters dont l'acquisition frauduleuse fut favorisée par des tricheries de l'Académie française, la manipulation de l'opinion publique avec son armée de ses « nègres » (ghost writer) et des pisse-papiers besogneux, lécheurs de bottes du journalisme laudatrice et de l'occultisme malin des informations historiques et politiques essentielles aux électeurs pour fausser insidieusement l'expression de la volonté générale : la fabrication systématique des fantoches politiques, des démagogues resquilleurs vendus aux puissances occultes des criminels contre l'humanité.

**« Ceux qui auraient pu barrer à Hitler la route dès les premiers signes de démence, c'était vous les français » !** Non ! Non et non ! Alain Peyrefitte. Ceux qui auraient pu barrer la route à Hitler, ce sont exactement les coteries mises en cause dans mes dissertations et exposés judiciaires « supprimés ». Le coup de départ a été donné par Alain Peyrefitte en 1981 en ministre de la Justice du Président de la République Valérie Giscard d'Estaing, coupable des crimes Haute Trahison. Ceux qui auraient pu barrer la route à Hitler, c'étaient leurs collaborateurs de l'Académie française, du Conseil d'État, de la Magistrature judiciaire, les démagogues resquilleurs du Parlement, les faisans politiques vendus qu'ils ont mis au gouvernement, leur Rotary-club fricoteur, les maçons affairistes de la Grande Loge nationale de France, leur police parallèle composée des criminels du grand banditisme ayant déjà collaboré avec la Gestapo des S/S durant l'Occupation. Aujourd'hui, le stade juridique de la tentative des crimes contre l'humanité est déjà largement dépassé. Ces comploteurs sont déjà en plein dedans !

On ne m'a bien sûre pas laissé narrer les crimes contre l'humanité au mascarade judiciaire trentenaire des crimes contre l'humanité du petit fonctionnaire de naguère Maurice Papon de ceux qui ont livrés à Paris en 1940 au Nazis du géant de l'industrie allemande I.G. Farben

---

<sup>11</sup> La presse Hersant, avec les médias de Bouygues, est une d'elles qui a couverte à Bordeaux par la diffusion massive des fausses nouvelles l'affaire Maurice Papon durant 30 ans, accrédite des forfaitures dans l'opinion des jurées, mousse les avocats traitres. Selon une jurisprudence constante, l'omission malveillante d'un intervenant important dans la procédure engage la responsabilité civile, ouvre droit à des dommages et intérêts. Depuis mon fusillade anti-huissier en 1981 à Toulouse, l'argumentaire de mes interventions multiple est parfaitement connu par la presse nationale qui les occulte moyennant payement. La presse française subventionnée du contribuable, avec ses souillons pisse-papiers est juridiquement complice de tous les assassinats qui ont jalonné ce complot judiciaire, aussi bien en France qu'à l'étranger. Voyons, voyons à l'avenir si la loi vraiment est égale pour tous...

l'eau lourde qu'il avait impérativement besoin pour la fabrication des bombes, nucléaires, les installations de recherches nucléaires uniques de l'Institut Joliot Curie de Paris,<sup>12</sup> pour réaliser l'Anneau des Nibelungen, Le Crépuscule des Dieux qui s'achève dans une orgie de feux et de destruction. Célèbre opéra sacré des Nazis qui a rendu fou Hitler à la de 16 ans, composé de Richard Wagner, leur Leitmotif, « motif conductrice » du génocide inachevé de la Deuxième Guerre mondiale, de la conflagration apocalyptique finale de la Troisième prophétisée.<sup>13</sup>(Les installations de production de l'eau lourde en Norvège avaient été détruites par un commando anglais, le wagon citerne coulé avec le ferryboat par un sous-marin). On ne m'a pas laissé narrer que les responsables de cette haute trahison cardinale ont tous été replacés dans leurs hautes fonctions gouvernementales et politiques en héros de la Résistance à la Libération 1944/45.

Mais quelles sont donc les incongrues raisons personnelles du général Charles de Gaulle, de dissimuler au peuple français, - aux cadres de son armée même -, l'essentiel de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, de le tromper avec le crime organisé par son interlope porte-plume des Contes de Grime Alain Peyrefitte auréolé du faux-brillant de l'Académie française: la Haute trahison par son régime politique et l'État-major de l'Armée ? L'opération navale combinée Seelöwe de la marine allemande et française pour remettre au trône le roi d'Angleterre Édouard VIII, l'ami et condisciple fervent du gourou Hitler ? La vérité de la destruction de la flotte de Mers-el-Kebir par la Royal Navy, ce sont des informations parfaitement connus dans le haut milieu politique de Londres renseigné par leurs services secrets. Elle a value à l'Ambassadeur des États-Unis Joseph Kennedy le renvoi chez lui en personae non grata, indésirable, par Wilson Churchill, lorsque De Gaule s'est installé à Londres. Et aujourd'hui en 2015 seulement, les français n'en sont informés que par mes blogs.

« Celui qui a dit non » tardivement au micro de Radio Londres, capitaine naguère déserteur à la bataille de Verdun 1916/17, n'était-il pas celui ayant abandonné ses hommes pour se rendre aux Allemands.<sup>14</sup> Le Colonel Charles de Gaule, n'était-il pas celui installé en planqué avant l'invasion de 1940 dans cette accueillante ville en « détachement précurseur » de tous les traîtres de la France, pour les réactiver dans le régime en 1958 des « gangsters d'État»? « Celui qui a dit oui » aux « gangsters d'État » de la III<sup>ème</sup> République, n'était-il pas le précurseur assurant l'accueil convenable à Londres des spéculateurs du débâcle de l'armée française ; de ceux qui comptaient le suivre dans le luxe avec leurs biens liquidés en douce, convertis en lingots d'or et leurs nobles maîtresses ; des initiés qui tous en coulisse savaient que l'armée français trahie a été foutue avant même que le premier coup de canon fut tiré par les allemands ? Oh ! Ah ! par exemple... Cette crasse derrière les grandioses monuments des grands hommes de la France, au Panthéon et en dessous ! Enfin, ne désespérons pas ! Il y a

<sup>12</sup> POWERS Thomas. « Le mystère Heisenberg. L'Allemagne nazie et la bombe atomique ». Éditions Albin Michel 1993, pages 100 et 101. L'eau lourde fut subtilisée aux Nazis par l'assistant de l'Institut Joliot Curie de Paris, M. Hans Halban avec sa voiture et transféré sur le minéralier anglais Broomparck. Cité aux procès en France et à l'O.N.U.

<sup>13</sup> Au concert du 14 juillet 2014, sous la Tour d'Eifel, la Fête national français fut profanée par la représentation d'une symphonie de Richard Wagner, compositeur mettant en scène musicale la destruction de la France par les Ariens nazis.

<sup>14</sup> WEISHAAPT Adam. Le NOUVEAU TESTAMENT DE SATAN cité : « Il faudra choisir les futurs chef d'État [...] aussi parmi ceux dont les passé est entaché d'un coin secret. [...] Ainsi, il sera possible aux Illuminés de contourner les lois et de modifier les constitutions ».

toujours de l'espoir ! Le remarquable philosophe, légiste et journaliste de la Révolution française de 1789, Jean-Paul Marat, « l'ami du peuple », (1743-1793) a aussi dû passer par le sanctuaire des grands hommes au Panthéon avant de trouver la sépulture qui lui convenait. Il y reste tant de place offert à bon marché par le contribuable dénié pris pour des souverains imbéciles par sa classe politique, universitaire et judiciaire des tarés vénaux.<sup>15</sup>

« Celui qui a dit non », n'est-il pas le pur produit de la subversion de la IV<sup>ème</sup> République par des pires des criminels du grand banditisme associés aux protagonistes de la bonne société de la Haute trahison ?<sup>16</sup> Le financement de sa carrière politique après 1946, n'était-elle pas assuré par le détournement à Londres du trésor de la Résistance, c'est-à-dire des fonds publics de la IV<sup>e</sup> République qu'il a trahie... ? Si jamais ces questions trouveront une réponse, que deviendra dans l'Histoire, notre grand homme du star-système de la tromperie nationale ayant si héroïquement dit non au micro de Radio Londres, entouré des plus pernicioeux des protagonistes de la Haute Trahison de la France, pour en « faux résistants vrais coquins » leur remettre dans les mains tous les leviers de commande de son régime, de leur confier des hauts commandements dans l'Armée et dans la Police... ? Une véritable menace existentielle du peuple français, comme avant 1940.

Une des grandes caricatures marquant ayant passé de la collaborative nazie des crimes contre l'humanité au gaullisme est cet autre ex-journaliste Jacques Chaban Delmas. À la période de la Haute trahison de la France Jacques Chaban Delmas du Rotary fricoteur,<sup>17</sup> diplômé de l'École libre des sciences politiques,<sup>18</sup> licencié en droit, diplômé d'études supérieur d'économie politique et de droit public. Majeur de l'École militaire Saint Cyr, Lieutenant à la défaite, ce spécialiste entre dans le gouvernement collaborateur de Vichy, travaille en 1941/42 au gouvernement Pierre Laval (fusillé à la Libération) comme fonctionnaire au ministère de la Production industrielle (pour les Nazis). Lorsque les choses commencèrent à se gâter pour les Nazis en ex-Union soviétique, avec d'autres membres du gouvernement de Vichy,<sup>19</sup> il tourne casque et rejoint le général Charles de Gaulle. Cet opportuniste, machiavéliste viscéral essaye faire passer le lieutenant agrandie en général d'opérette dans un ans dans les salons

<sup>15</sup> Les cendres de Jean-Paul Marat furent sorties du sanctuaire du Panthéon et jeté dans les égouts de Paris par les Girondins, des avocats, journalistes révolutionnaires liés à la grande bourgeoisie, condamnés et exécutés ensuite par le Tribunal révolutionnaire en 1793.

<sup>16</sup> CHAIROFF Patrice. B ...comme barbouzes. Une France parallèle, celle des basses-ouvrent du Pouvoir en France. Édition Alain Moreau 1975.

<sup>17</sup> En 1940, la sous-gentry du Rotary-club international d'Angleterre, a fait partie des conjurés aristocrates de sang et du fic du Right-club de la haute-trahison du Duc Édouard de Windsor, ami personnel de Hitler. John Costello cité.

<sup>18</sup> L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION( É.N.A). remplace en 1946 ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES à laquelle ont été formées les hautes fonctionnaires et des hommes politiques, une conjuration subversive qui ont livrés la France aux Nazis dès les années 1920. Madame Simon Rozès, née Simone Ludwig a été encore formée en 1945 à cette école des traîtres et corrompus. Elle a fait ses brillantes études sous l'Occupation et est devenu avocate au barreau de Paris avant de rentrer dans la magistrature pour vendre toute la France aux Nazis, - et moi avec -, pour se faire décorer Commandeur de la Légion d'honneur par le président du Sénat Alain Poher du Rotary et avec la promesse de se faire nommer en première femme au Conseil constitutionnelle. Cette nomination, je l'ai empêché par une intervention auprès du Président de la République François Mitterrand. La grande Simone Ludwig, marié Rozès a dû se contenter d'une nomination comme juge des crimes de guerre commis au Balkan.

<sup>19</sup> CARMIN E.R. cité. En 1943 les élites S/S, les financiers, économistes et industriels du sommet se sont réunis secrètement à Strasbourg pour organiser la reconstruons du régime nazie du Troisième Reich prophétisé après la défaite militaire prévue. De là d'admettre, que l'international nazie a aussi organisé secrètement le recyclage de leurs plus précieux collaborateurs étrangers n'est qu'un petit pas à franchir pour expliquer la situation actuelle en France.



mon cauchemar judiciaire quarantenaire de la légitime défense politique incontestée, manœuvrée par les services spéciaux de la Grande Muette contre ce régime des « gangsters » sans légitimité politique aucune ; conte un régime clépto-plouto-démocratiste d'une représentation parlementaire du fric sale, basée exclusivement sur des fraudes, corruption, trafic d'influence, concussions, meurtres politiques et pillages des biens publics... dont la réserve d'or de la Banque de France bradée sous la direction du ministre des Finances ad-hoc Nicolas Sarkozy, au lieu de faire poursuivre les escrocs de haute vole en application de ma science pénaliste incontestée.

-----

Le mois de septembre 2011, j'ai publié en réaction des articles de la presse et sur la page 2 de mes blogs mes analyses pénalistes les escroqueries immobilières internationales SUBPRIME, des contrats hypothèques sans valeurs transformés en titres négociables en bourse. L'assurance « Hedge funds » ou CDO, de ces titres appartenant à autrui en spéculant sur l'effondrement de l'économie mondiale en procurant des bénéfices colossaux par des manœuvres frauduleuses en bande organisé aux escrocs. À la bibliographie référenciée dans mes publications s'ajoute l'ouvrage savante des Linda Mcquiaig et Neil Brooks, « *Les milliardaires. Comment les ultra-riches nuisent à l'économie* ». <sup>23</sup>Mes analyses ont été présentées régulièrement à la justice, dont À Madame la Juge d'instruction Isabelle Prévost-Deprez du T.G.I. de Nanterre à titre de témoignage d'une partie civile empêchée de se constituer par voie d'intervention dans un « complot contre la sûreté de l'état ».... dans l'information contre l'escroc notoire, l'ex-président illégitime et illégal de la République, l'usurpateur Nicolas Sarkozy.

Résumons-le, la mise au marché des « titres » toxiques, des titres qui vous font crever, est une escroquerie en droit française. En anglais: « confidence trick of funds embezzlement of Stock market crook dealer's, con man's combination of Stock exchange...» « L'éclatement d'une bulle » de titres boursiers sans valeur est l'euphémisme du monde financier de la banqueroute frauduleuse manifeste.<sup>24</sup> Depuis 2011, des milliers et milliers internautes du monde entier s'instruisent sur mes explications en langue allemande et française de blogs surveillé à la virgule près des pouvoirs publics administratifs, judiciaires, gouvernementaux, policières, politiques...

L'avocat des affaires des mafieux Nicolas Sarkozy, Député-maire de Neuilly sur Seine, a été Ministre du Budget en 1993-95 a été placé en 31 mars au 29 novembre 2004 en ministre d'État éphémère de l'économie, des finances et de l'industrie, rien que pour brader aux spéculateurs une partie des réserves d'or de la Banque de France ou lieu de faire engager par ses procureurs aux ordres des poursuites judiciaires contre des escrocs, dont ses client d'avocat, ses sponsors électoraux dont Bouygues, ayant produit à la France des préjudices considérables. Ces opérations de la braderie du bien de l'État ont été évidemment organisées dans les détails par ses collaborateurs issus de l'École nationale d'administration (**É.N.A.**), des

<sup>23</sup> MCQUIAIG Linda et BROOKS Neil, « Les milliardaires. Comment les ultra-riches nuisent à l'économie ». Éditions LUX, Canada, ISBN 978-2-895996-167-3. Traduit par de l'anglais par Nicolas Calvé. Page 117, chapitre 6 : " En quoi les autres milliardaires méritent encore moins la leur".

<sup>24</sup> Such rip-off or scheme of fraudulent investment operation that involves paying abnormally high return to investor, is called in France 'deception stock market', are repressed criminally complex scam organized gang with fraudulent scheme and put in scenes and is punish by the criminal law.

magistrats de la Cour du compte... en toute impunité en conformité du régime anticonstitutionnel « d'opportunité des poursuites pénales ». Régime scélérat chère aux procureurs généraux de la conjuration corrompue du procureur générale, le maçon Jean-Louis Nadal de la Grande Loge nationale de France, finissant à la Cour de cassation de « saccager la justice », selon son propre expression, pour me casser les reins avec sa taupe protégée Jacques Bidalou.

Le régime Sarkozy est une authentique excroissance morbide des comploteurs contre la sûreté de l'État décrit par Alain Deneault est docteur en philosophie de l'université Paris-VIII. Il est actuellement chargé de cours au Département de Sociologie de l'Université du Québec à Montréal en préface du livre précité : « Les riches et ultra-riches constituent une oligarchie qui organise jusqu'aux moindres détails l'activité sociale de façon à ce qu'elle satisfasse ses intérêts. Les États et institutions judiciaires participent à l'édification du système. Un impressionnant appareil de propagande est par ailleurs requise dans les médias et à l'université pour générer les sophismes qui donnent un semblant de consistance au discours justifiant l'ensemble ».

(Et ce qui vient d'être démontré ci-dessus est aussi vrai pour le Fonds monétaire international (FMI), pour arranger les fraudeurs enrichis,- sous les auspices du Centre des droits de l'homme de l'O.N.U. à Genève-, ayant fait appel comme directeurs les escrocs de hautes voles notoires :(Et ce qui vient d'être démontré ci-dessus est aussi vrai pour le Fonds monétaire international (FMI), pour arranger les fraudeurs enrichis,- sous les auspices du Centre des droits de l'homme de l'O.N.U. à Genève-, ayant fait appel comme directeurs les escrocs de hautes voles notoires : Dominique Strauss-Kahn (É.N.A.) et Christine Lagarde, (Avocat et femme d'affaires, diplômée de l'Institut politiques d'Aix-en-Provence), anciens ministres de Finance de la France). Répétons-le aux fines mouches au parfum, les deux ministres de finances Strauss-Kahn et Lagarde, incités par la Président de la République, l'avocat Nicolas Sarkozy, ont suscité des détournements important des fonds publics au profit de l'affairiste interlope Bernard Tapi, et dont la réputation d'escroc de haute vole n'était plus à faire. En se servant de son fils en homme de pailles, il a renfloué aux États-Unis une société de jeux informatiques de la mafia mise en faillite par la justice locale. Ces spécialistes en informatique de la mafia ont saboté mon blog «dietrichp13.wordpress.com » sur le complot contre la sûreté de l'État, ont procédé à la destruction temporaire.

-----  
Malgré la saisine congrue de la Section du Contentieux de Conseil d'État, - cette auguste hauteur présidée par le Premier ministre et le Ministre de la Justice -, qui se débarrasse illégalement du dossier par le renvoie au Tribunal administratif de Paris, suivie par l'enterrement à la Cour d'appel administratif de Paris, ces ministres des Finances (dont Sarkozy), sans ménagement, firent violer mon domicile par des agents du Fisc, me firent vider frauduleusement mes comptes courants de la Poste et du Crédit Lyonnaise, dirigés par des énarques, cherchèrent de produire subrepticement mon interdiction bancaire.

L'organisation actuelle des juridictions administratives sous le contrôle du Conseil d'État constitue en elle-même une grave atteinte au principe de la séparation des pouvoirs, car le Conseil supérieur de la magistrature est traité comme une juridiction d'ordre administratif par laquelle ont été détournés des juridictions pénales, des Cours d'assise et de la Haute Cour de justice, des faits qualifiés par « la branche morte du Code pénal » (Professeur Raymond Gassin) en différentes

forfaitures criminelles, des « multiplication des facéties » narguées par le Doyen de l'université de droit Wilfried Jeandidier cité.

---

Les mobiles de l'attentat à Karachi au Pakistan le 8 mai 2002, ayant coûté la vie à onze employés de la Direction des constructions navales de Cherbourg, témoigne des exploits criminels typiques des escrocs de haute volée, rodées à l'École nationale d'administration et placés aux leviers de commande dans les ministères. Il a fallu dix ans d'enquête judiciaire pour la découverte par le juge d'instruction Marc Trévidic, des pots-de-vin versés aux acheteurs des armes du Pakistan, avec rétrocession à des ministres du plus belle teinte mafieux comme François Léotard, (clique déjà échappé de la Haute Cour de justice par l'assassinat de la députée Yann Piat), alors ministre de la Défense du Premier ministre (1993-1995)<sup>25</sup> Édouard Balladur (É.N.A.) et son ministre de Budget Nicolas Sarkozy. La suspension des paiements des pots-de-vin en 2001/02, par quels mystères sous la présidence de la République de François Mitterrand, a déclenché la réaction vindicative meurtrière de l'autorité pakistanaise. Pour soutirer l'affaire de la compétence exclusive de la Haute Cour de justice existant jusqu'à l'an 2007, l'organisation terroriste Al-Qaïda est désignée comme responsable par le précédent juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, « un manipulateur sans éthique », a été un militant politique à toute épreuve<sup>26</sup> pour le gouvernement mis en cause et qu'il couvrait manifestement en embourbant en zèle partisan l'affaire dans marécage judiciaire insondable.

Or, en 2002 déjà, sans doute par le gouvernement encore sous la présidence de la République de François Mitterrand (1981-1095), un commando du Service d'Action de la DGSE (service secret de l'armée) a été dépêché au Pakistan pour appliquer des mesures de rétorsion préventives de l'attentat. À cet époque, j'ai été éliminé du circuit judiciaires par des mesures vindicatives physiques et psychiques et d'intimidation criminelles de toute azimuts contre moi pour empêcher la répétitions de mes interventions avisées dans la procédure par un déclinatoire de compétence motivé pour provoquer la saisine de la Haute Cour de justice. Tout le beau monde judiciaire et parlementaire saisis du dossier judiciaire saboté de A jusqu'à Z dès le départ de l'affaire Karachi connaissez et redoutait la menace du juriste avisé Dietrich avant la suppression de la Haute Cour de justice et son remplacement illégale de la Cour de justice de République. Semblable à l'affaire du « Sang contaminé », l'affaire tripotée finit par être enterrée dans la confusion obscurantiste avec des faussaires de mon intervention la Commission des requêtes de l'admission des poursuites, composée en partie des membres du Conseil d'État et la Cour des comptes, issus d'É.N.A. L'ancien ministre du Budget Nicolas Sarkozy, sans doute avec une partie des fonds détournés dans des affaires telles Karachi, et des fonds versés sous le manteau par le colonel par Mouammar Kadhafi, chef du gouvernement légitime de la Lybie, se finance par les médias receleurs sa campagne électorale pour succéder à la présidence la république à Jacques Chirac en 1995.

---

<sup>25</sup> 1986-1988 Ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation.

<sup>26</sup> LE MONDE du 1° mars 1993. « Les juges Bruguière et Jean-Pierre sont réprimandés par la chancellerie pour avoir participés à des réunions électorales ». Ici s'établit la liaison criminelle avec la coterie du juge rouge Jacques Bidalou, officiant dans le restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers avec l'avocat Daniel Cochet et Henri Carriot actif au T.G.I du Mans avec la secte Sciento dans la récupération du dossier sur les escroqueries immobilières, pour faire chanter le gouvernement pour obtenir l'impunité des dirigeants de la France de la secte.

Le règlement de compte politique à la française derrière l'affaire de l'attentat de Karachi est un échantillon typique du recel des fonds criminels par les médias en échange de la manipulation de l'opinion par l'intox et la désinformation. Après la victoire de la droite aux élections législatives de 1993, Édouard Balladur est devenu le premier ministre sous la présidence de la République de François Mitterrand de la gauche. Mitterrand est victime de la déstabilisation par la subversion citée d'une coalition mafieuse des magistrats du tribunal de grande instance du Mans, dont le très médiatique juge d'instruction prévaricateur Thierry Jean-Pierre allié au juge rouge Jacques Bidalou.<sup>27</sup> Juge en fonction encore, la taupe est politiquement associé dans des conférences publiques au juge d'instruction anti-terroriste Jean-Louis Bruguière, « un manipulateur sans éthique » chargé de l'information de l'attentat de Karachi. Lorsque Édouard Balladur est devenu chef du gouvernement, avec ses deux ministres notoirement mafieux Léotard et Sarkozy, il comptait de doubler le chef de parti Chirac dans les élections présidentielles à venir par le financement occulte des rétrocessions des pots-de-vin versés aux autorités de Pakistan de la vente des sous-marins. Lorsque Chirac est devenu président de la République en 1995, le mafieux trouvait tout intérêt de faire étouffer l'affaire par la justice et la presse soudoyée dans l'affaire Cogedim/Bouygues. Maire mafieux de Paris, dont les élections ont été financées des escroqueries immobilières poursuivies à Paris et à Créteil où mes constitutions de partie civile assorties de déclinatoire de compétence au profit de la Haute Cour de justice ont pu être supprimées grâce au dénigrement des médias, accédant en même temps le juge rouge Jacques Bidalou.

-----

Précisons de nouveau, en se faisant passer pour un « juge rouge » martyr, l'insignifiant juge d'instance et manifestement incompetent Jacques Bidalou, d'un cercle d'illumilatis pervers, se fit suspendre de la magistrature par une série grotesque de forfaitures des partialités. Le ministre la Justice Alain Peyrefitte du Rotary a été un de mes principales adversaires de l'époque mis en difficulté à laquelle je fus manœuvré en douce dans l'université de droit à Toulouse contre le complot contre la sûreté de l'État opérée par la police parallèle des gangsters encadré des policiers « Service d'Action Civique » (S.A.C.) opérant des actions criminelles pour le compte des membres du gouvernement et de leur partie politique.

Par son aura de magistrat-justicier avisé, redresseur des tous les torts, Bidalou noyaute à Toulouse l'expert-comptable Jacques Belhomme avec son « Association de Défense des Victimes de Justice ». Lors de mon mémorable fusillade pour m'opposer aux crimes de suppression de mon acte de procédure par les Huissiers de justice, deux requêtes de renvoi pour suspicion légitime, conférant déjà la compétence exclusive à la Haute Cour de Justice, référence faite à la jurisprudence de principe répétée par la Chambre plénière de la Cour de cassation à l'irréprochable juge d'instruction Gilbert Thiel, par complaisance aux malfaiteurs réunis du Rotary, de l'ex-S.A.C. avec le maire de Toul.

Ainsi, l'expert-comptable Jacques Belhomme me récupère comme conseiller juridique salarié, me fait former une Confédération nationale des associations de défense des justiciables pour ramasser toutes les dossiers sensibles relatifs au complot contre la sûreté de l'État. Par des manipulations astucieuses, je fus éliminé avec les combines des avocats félons du cercle des pervers de Bidalou. Cette hypocrite taupe double des futurs ministres mafieux fut réintégré

---

<sup>27</sup> CHEMIN Anne. « Trois juges du Mans demandent des dommages-intérêts. » Le Monde du 12 avril 1991.

dans la magistrature par le Président de la République François Mitterrand. Tout le monde espérait qu'en substitut du Procureur de la République, le Don Quichotte rouge d'attaque provoquera la saisine de la Haute Cour de Justice contre la mafia de l'ancien ministre de la Justice Alain Peyrefitte avec mes dossiers récoltés et avec moi redevenu active dans les universités de Paris et dans les associations.

Vite, ce « juge rouge » laissa tomber son masque devant moi, tourna casque avec tout son cercle des pervers. Avec ses avocats félons d'illuminatis « rouge-bruns », en concert avec les truands de l'ex-S.A.C. et de l'extrême-droite, dans son officine au comptoir du restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers, fut organisé le blocage de ma revendication de la compétence de la Haute Cour de justice par l'intimidation des autres victimes du complot. Pour les noyauter en supporteurs enragés des sabotages judiciaires par l'accréditation « Jacques BIDALOU. Magistrat honoraire. Président statutaire de SOS Victimes de Notaires », il créa le « SYNDICAT DES JUSTICIABLES ». Ce n'a été rien d'autre que l'imitation de confédération nationale des associations de défense des justiciables qu'il m'a empêché de créer à Toulouse.

Par des constructions juridiques d'une prétentieuse logorrhée juridiquement absolument inopérantes, avec ses avocats félons, furent montées des dossiers des procédures perdues d'avance. Ensuite, le sabotage de leur propre veine perverse des affaires des plaignants fut présenté, en forfaitures criminelles sans en faire une démonstration de la réalité et de la consistance des actes incriminés, mettant pêle-mêle toutes les autorités de la république en cause. Des pures simulacres de mascarade, car jamais a été revendiquée la compétence de la Haute Cour de justice bien connue, comme de droit. Pour le gangster d'État miraculés, n'y avait pas de meilleurs procédés de fripouilles pour discréditer mes constructions congrus sur la compétence de la Haute Cour de justice parmi les victimes ainsi noyautées et d'en faire même de fabriquer des supporteurs électoraux bénévoles.

Nous avons démontrés déjà à la Justice ces manigances criminelles opérées dans les poursuites à Bourges du notaire-banquier, l'escroc faussaire Jean Aucouturier du Rotary. Le fils complice et receleur Philippe de l'É.N.A. a été le conseiller du Président de la République Valérie Giscard d'Estaing. L'avocat félon William Bourdon mainte fois cité, opérant à partir du restaurant le Piccadilly, a été le premier saboteur de la saisine de la Haute Cour de justice en défenseur de l'Association de Défense des Victimes des notaires. Ensuite par l'aura médiatique récupéré avec Bidalou à Bourges, par mon élimination par la diffamation médiatique, l'avocat marron William Bourdon sabote les causes des associations de défense des victimes de général Pinochet du Chili.

Ensuite, en bref, après m'avoir fait éliminer par les injures du journal Libération dans la procédure correctionnelle Cogedim/Bouygues à Paris, le juge rouge Bidalou, en représentant du Syndicat des justiciables, avec l'avocat félon Gilbert Collard, se concerta devant la Cour d'assise de Bourges à un simulacre de justice avec des argumentaires juridiquement inopérants, favorablement médiatisée. Devant la presse complaisant, les victimes de leurs propres turpitudes avocassières sont passées en victimes des forfaitures d'un complot judiciaire des magistrats corrompus. Répétons-le, par la copie de mes actes de procédures produites à l'audience publique, contradictoire, les médias ont été parfaitement informés de la combine mafieuse des « gangsters d'État » derechef miraculés de la Haute Cour de justice.

Encouragé du succès, avec ce « syndicat de justiciables », les affaires d'innombrables victimes sont sabotées de manières semblables dans le but d'opérer la subversion politique sous sa direction occulte des anciens ministres des justices, commanditaires du feu ? juge rouge Bidalou. Mais ce Syndicat de façade des justiciables avec les acolytes de Bidalou, des journalistes politiques comme l'insolent saboteur Christian Lançon, semble de continuer à servir dans la France par des escroqueries en bande organisée. En se servant d'attrape-gogos par le Web avec la publication des actes de procédure de Bidalou, surabondant des qualifications criminelles de forfaitures contre les autorités, sans en démontrer la réalité des faits précis par des commentaires rationnels. Mon avertissement victimes sur le site internet SYNDICAT DES JUSTICIABLES a été censuré par le « modérateur » le mois de septembre 2015.

**Répétons-le: dans les procédures à venir, le huis clos réclamé par moi, contradictoirement, sans contredits dans l'audience publique, est une exigence du maintien de la sécurité publique et celle des victimes et témoins.**

---

C'est que tous les membres des juridictions administratifs sont formés par l'École nationale d'Administration (É.N.A.), une grande école de l'État créée en 1945 par le rotarien Michel Debré pour réserver l'accès à la haute fonction public aux clans de la petite gentry et leur sociétés secrètes, des rejetons pistonnées de la société demi-mondaine se faisant passer en « méritocratie » de « la noblesse d'État ». <sup>28</sup> Ce système de la typique « médiocratie » de la décadence du népotisme et favoritisme des irresponsables imbéciles prétentieux, des pitres cultivés au-delà de leurs moyens intellectuels, sévit par cette école supérieure des escrocs de haute vole, association de malfaiteurs opérant sous couverture judiciaire totale. Au lieu de se limiter à la formation des hautes fonctionnaires de l'administration publique, le pouvoir réel de la clépto-ploutocratie a placé sous la direction des anciens élèves de l'École nationale d'Administration les hautes sphères politiques et économiques de la France. Petit à petit ce système du trafic d'influence des escrocs en bande organisé essaim à l'étranger jusqu'au Fonds monétaire international (FMI) avec l'escroc de haute vole notoire, Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de Finance, avec ses avocats lobbyistes payés à un million dollars/heures pour le sabotage de la justice.

À présent, ces énarques ont conquis les têtes des partis politiques et la direction des grandes entreprises privées et publiques. En se faisant récompenser par les plus hautes distinctions honorifiques, ces escrocs de haute vol en bande organisée, formés judicieusement à ça à l'É.N.A. ont mis en faillite le plus prospères entreprise de la France par des subtils détournements des fonds, en remplissant au passage leurs fonds secrets dans des banques à l'étranger, pots-de-vin exonérés de tout impôt. La situation est devenu si caricaturale que les services secrets de l'armée, pour tenter de limiter les sinistres du complot contre la sûreté de l'État, se voyaient obligés de faire former discrètement dans les universités de droit un petit adjudant endurci des commandons d'actions spéciales. Résultat : ces réseaux de trafic d'influence créée par la solidarité du corps du Conseil d'État, ont presque réussi d'écraser ce

---

<sup>28</sup> GARRIGOU Alain. (Professeur des sciences politiques à l'Université Paris-X-Nanterre. « **Les Élités contre la République. Sciences PO et l'ENA** ». Éditions LA DÉCOUVERT 2001.

pertinent Dietrich, n'hésitant pas d'organiser une manifestation contre lui dans la salle d'audience de la Section du contentieux du Conseil d'État à Paris. J'attends toujours la liste nominative de mes augustes débiteurs de réparation d'un million de dollars/heure.

Ainsi, par les attraits des plus hautes décorations honorifiques, ces ministres, en ennemi de l'intérieur usurpateurs de l'autorité publique d'un « État gangster », ont réussi de me mettre en marge de la société. Avec moi, paria repoussé de tous, ont été paralysée durant quelques années mes activités universitaires et judiciaires et mes études en autodidacte téléguidés pour rétablir la sûreté de l'État, l'État de droit constitutionnel en France conte des « fonctionnaires » parjures rémunérés par le contribuable par des traitements au moins dix fois supérieurs à mes revenus. Avec mon élimination, les Gangsters d'État aboutissent en 2007, à l'élection tripotée avec l'agent sale de leur avocaillon de merde Nicolas Sarkozy en baladin de comédie. La présidence de la République passe carrément dans les mains « des maçons affairistes » de la Grande Loge nationale de France avec l'énarque Claude Guénant en secrétaire général<sup>29</sup> et ses condisciples de frères mafieux. « *De fait, la V<sup>e</sup> République explose : désormais le président gouverne, le président légifère, le président juge...* ».<sup>30</sup>

**La coalition mafieuse de concertation contre les droits fondamentaux et la loi en a tiré profite pour modifier la Constitution, de supprimer la Haute Cour de justice, de remplacer le Code pénal pour vider de son sens la qualification pénale « Complot contre la sûreté de l'État par des attentats à son régime constitutionnel de la démocratie égalitaire ».** Maintenant, en avant la musique : « *Nul n'est censé d'ignorer la loi en France* », pas vrai?

Plongé dans une misère noire, j'en ai bien failli de trépasser à petit feu sous la succession des chocs psychologiques combinatoires justice-fisc : des harcèlements des barbouzes dotés d'armes électroniques secrets et policiers des ministères de l'Intérieur tels que Charles Pasqua de son politique « des coups de pieds dans les couilles », (avec son éminence gris Claude Guénant (É.N.A. & G.L.N.F.), manœuvrant ses « rebelles » subversifs du juge rouge Bidalou. Accrédité par les médias qui m'injuriaient, vilipendaient, ce fantoche adulé est dirigé par les ministres de la Justice lui promettant l'intégration dans la magistrature, la sale besogne réussi avec les avocats William Bourdon, Gilbert Collard et leurs collaborateurs pervers des barreaux de toute la France. Harcelé sans répit par tous ces criminels, leurs avocats, (simultanément les miens tels le félon Vergès), ont pompé dans mes exposés supprimés les argumentaires de ma science pour se dédouaner eux-mêmes en douce des crimes les plus monstrueuses contre la sûreté de l'État de la France : Maurice Papon à Bordeaux, la mafia meurtrière du Rotary et de l'ex-S.A.C. du maire Jacques Gossot de Toul...

Le comble de la récupération de ma science n'a sans doute pas encore atteinte par le ridicule de l'application d'office au profit du substitut général prévaricateur Jean-Pierre Marchi par le regretté Christian Le Gunehec. Cette vieille connaissance de l'affaire Papon à Bordeaux de président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation retenait sous ses coudes mes multiples dossiers revendicatifs. Il est fort à parier que les autres bénéficiaires soudoyés par

<sup>29</sup> ROUSSEAU Dominique, Professeur du droit constitutionnel et membre du Conseil supérieur de la magistrature. «LE CONSULAT SARKOZY ». Éditions Odile Jacob 2012, p. 51.

<sup>30</sup> Ibidem. Dos.

les truands parisiens, mis sous l'écoute d'un juge d'instruction bafoué par l'annulation de complaisance, ont été les magistrats prévaricateurs qui ont anéanti mon intervention congrue à l'audience correctionnelle à Paris dans l'affaire COGEDIM/Bouygues: la réunion fraternelle des escrocs de haute-vole décorés de la Légion d'honneur, des démagogues resquilleurs de la franc-maçonnerie, du Rotary... de toutes les institutions politiques et la pègre de l'ex-S.A.C., impliquée avec ministre de l'Intérieur Charles Pasqua. Moyennant grandes finances, cette association de malfaiteurs complotant contre la sûreté de l'État, répétons-le, a été préservée de la Haute Cour de justice par la défense de mon ancien professeur en droit de l'Université Panthéon-Sorbonne de Paris, membre de l'Académie française ;un des professeurs d'une platitude obséquieuse qui firent obstacles à ma présentation de la thèse de doctorat, et, sans doute en coulisse avec son allié Marchi, maître de conférence, de mon entrée en avocat au barreau de Paris.

A produit des miracles, la distribution par les ministres miraculés des poursuites pénales de quelques médailles aux tripatouilleurs du concours d'avocat et aux journalistes de l'audience, valorisant dans la presse les bobards du juge rouge Bidalou, (avec ses avocats en arrière-plan au resto Le Piccadilly), auprès de toutes les associations de défense des victimes de justice et de la déprédation politique nationale et internationale. En même temps les pisse-papiers, - je les compte, avec les magistrats et avocats, aussi de voir recensés parmi les débiteurs d'un million de dollars/heures -, par l'injure de « Belge paranoïaque »<sup>31</sup> et par l'escamotage de motifs sérieux de mon intervention congrue,<sup>32</sup> mes argumentaires avisés « d'escroqueries en bande organisés avec des ministres déprédateurs, comploteurs contre la sûreté de l'État », m'ont exclu des associations déçavés par leurs avocats félons et de l'Église sciento, m'ont livré à un nouvelle tentative d'assassinat psychiatrique, même des tentatives d'assassinats tout courts.

Alors rendu aveugle, un nouvel rapt psychiatrique, séquestration avec des empoisonnements médicamenteux mit un terme, - imaginé définitif -, à mes actions judiciaire et universitaires. Mais des Bill Gate avec Windows aux États-Unis a fait des imprévisibles merveilles en informatique et internet. À présent, par milliers du monde entier, des doctorants et leurs professeurs, des praticiens du droit des juridictions nationales et internationales, des historiens, des philosophes... s'instruisent assidûment sur mes blogs de ma science combattue des années durant par le lobbying avocassier à un million de dollars /heure. Voyons maintenant si vraiment **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France »? Si tous sont égaux devant le droit et devant les cours de la justice, comme l'O.N.U. aussi le proclame.**

Chaban-Delmas du Rotary fricoteur, ce mafieux comploteur en ligne continu contre la sûreté de l'État, ministre et député-maire de la ville de Bordeaux durant cette funeste époque de la mascarade trentenaire des poursuites pour complicité pour crime contre l'humanité de son homologue au gouvernement gaulliste Maurice Papon, ministre du Budget. Ces deux lascars scélérats, avec bien d'autres du haut monde politique, répétons-le, sont justiciables de la

<sup>31</sup> « Raconter des histoires belges » est une expression qui signifie en France « raconter des histoires ridicules ».

<sup>32</sup> Dans les procédures connexes à Paris et les environs, comme à Lyon contre le frère Charles Giscard d'Estaing du Rotary, j'ai joint à l'audience publique le dossier connexe de l'affaire Papon, car je ne pouvais pas risquer de me rendre à Bordeaux sans m'y voir faire séquestrer et assassiner.

Haute Cour de justice 1958, en plus de la Haute Cour de justice de 1944/45. En ce moment, je fus séquestré et torturé dans la prison et dans la forteresse psychiatrique près de sa ville de Bordeaux où se trouve l'École nationale de la Magistrature. Un de mes tortionnaires, (et de celui de Joseph Couchot), favori de Chaban-Delmas y est maître de conférences. En 1982/83 j'ai inondé toutes les autorités administratives et judiciaires à Bordeaux de demandes avisées de mise en liberté immédiatement. Résultat, mes requêtes congrues furent supprimées, mon argumentaire savant fut récupéré par le ministère public pour l'annuler de tort et de travers « dans l'intérêt de l'ordre public » la procédure d'information de Maurice Papon, sic ! **Car, « Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

-----

**« - Allons enfants de la Patrie, - Le jour de gloire est arrivé ! - Contre nous de la tyrannie, - L'étendard sanglant est levé, (bis) - Entendez-vous dans les campagnes ! - Mugir ces féroces soldats ? - Ils viennent jusque dans vos bras, - Égorger vos fils, vos compagnes ! Refrain : - Aux armes, citoyens, - Formez vos bataillons, - Marchons, marchons ! - Qu'un sang impur<sup>33</sup> Abreuve nos sillons ! »**

**« Nul n'est censé d'ignorer la loi »** en France est un principe fondamental du droit appliqué avec toute sa rigueur au plus sottes d'analphabètes et aux immigrés incultes de la langue française. *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit [...] La loi doit être la même pour tous [...] Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être puni »*,<sup>34</sup> constitue la base des droits fondamentaux en France depuis la remise en vigueur en 1945 en Préambule de la Constitution. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 a érigé en droit fondamental **« le principe de la légalité des poursuites pénales »**, (exigeant l'application aux malfaiteurs les qualifications pénales les plus sévères), comme par ailleurs le Code pénal révolutionnaire amplifié du Code pénal de 1806.

L'obstacle à l'application réelle au régime en France d'un état de droit démocratique est le maintien de fait de l'organisation napoléonienne de la Justice impériale, **« le principe de l'opportunité des poursuites pénales »**.<sup>35</sup> Un simple jeu de mot dissimulant l'arbitraire monarchique aboli par la Révolution après 1789 avec la remise en vogue de tout d'un appareil corrupteur, supprimé par la Révolution : le corporatisme aujourd'hui anticonstitutionnel des

<sup>33</sup> Le clergé catho exige la suppression de ces termes blasphématoire dans l'hymne nationale, qualifiant de „sang impur“ le sang sacré royale de l'aristocratie franque.

<sup>34</sup> Page 1 des blogs : **« Dès que la raison d'État se profile, la justice est menacée : on aboutit alors à une parodie de justice. Une absurdité qui salit la justice en même temps qu'elle l'ignore. »** Pierre Arpaillange, ancien procureur général de la Cour de cassation et de la Haute Cour de justice, garde des Sceaux impuissant. Or, comme cela est démontré dans les affaires du S.A.C., la raison d'État « gangster » se confond avec la raison du grand banditisme internationale dans tous les domaines du crime organisé.

<sup>35</sup> Page 1 des blogs : **« Le pouvoir exécutive, par intermédiaire des procureurs généraux et des procureurs de la République, cherche à intervenir le plus rapidement possible dans les décisions des magistrats, »** déclara à la presse Pierre Arpaillange, nouveau procureur général de la Cour de cassation.

professions extrajudiciaires et médicales, des décorations honorifiques,<sup>36</sup> des carottes incitant les forfaitures,<sup>37</sup> Académies honorifiques...<sup>38</sup>

Le lieutenant d'origine italien, traître du Roi, le déserteur de l'Armée d'Égypte pour faire rétablir en France le Sénat des démagogues resquilleurs. Pour se faire anoblir en ses barons béni-oui-oui, les sénateurs resquilleurs intronisant ensuite en Empereur le général Bonaparte : le traître de la République et de la laïcité de l'État,<sup>39</sup> le traître de sa femme pour s'accoupler, (violer est le mot juste), avec une princesse du sang sacré méro-carolingien de l'Autriche.<sup>40</sup> Rien pour se construire des magnifiques monuments, le sabreur ruine l'Occident dans des campagnes militaires folles ayant en quelques années de gloire militaire produit la ruine et le désastre de la patrie. Reconnaisant de la construction de l'Arc de Triomphe si touristiques, la France offre encore en mausolée l'Hôtel des Invalides aux cendres du démolisseur de la laïcité de l'État et des droits de l'homme pas encore rétablis en 2015. L'Empereur Napoléon I, comploteur contre la sûreté d'État républicaine, y est parvenu en imprégnant à la justice « sa marque » du despotisme impérial, comme il se targuait sans vergogne, abolit le principe révolutionnaire « Liberté, Egalité, Fraternité dans les Constitutions parasités de l'influence de son clan des traîtres, et a introduite l'avocature de l'État, « les accusateurs publiques » des républiques, dans la magistrature judiciaire. Du parquet devant les formations du jugement, le despote a élevé les Procureurs de la République, « ses malfaiteurs » indécorables, sur l'estrade des magistrats hiérarchisés, au même niveau « de ses fonctionnaires juges » de carrière, accoutré de tous ses symboles « des sinistres du passé » (Nietzsche), faisant éloge de la Haute trahison et des complotes contre la sûreté de l'État démocratique. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Tant que l'histoire de France n'est pas honnêtement expliquée, la philosophie politique primordiale du grand Frederich Nietzsche pas exactement interprétée à l'enseignement public aux enfants, seuls quelques érudits spécialisés comprendront la signification historique. . Depuis le sacré de Clovis I, (idole d'Hitler), sacré pour désorganiser la défense militaire de la Gaule basée sur le serment de vassalité ainsi rompu des chefs militaires, n'est pas le pays des Francs. C'est le butin de ses conquérants francs et allemands, des hordes païennes

<sup>36</sup> Pour parer à l'inflation galopante du ruban rouge de l'Ordre de la Légion d'honneur, pour pouvoir « récompenser » du ruban bleu les canailleries de sa petite crapule politisée du S.A.C. notamment, en 1963, a été encore fondé l'Ordre national du Mérite par le Président de la République Charles De Gaulle avec son génial ministre de Finance M. Valérie Giscard d'Estaing qui lorgnait déjà à sa succession avec ses compromissions avec les tueurs de l'O.A.S.

<sup>37</sup> La tribu des Giscard-la-Joie, anoblée par la corruption du Conseil d'État « d'Estaing », a déjà imité ce système. L'engeance se réclamant descendre d'une procréatrice du haras royal, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing a créé un ordre honorifique privé, a vendu ses décorations selon un article passé tout à fait inaperçu dans le « Le Canard enchaîné ».

<sup>38</sup> GODECHOT Jacques. « Ainsi la constitution (du général déserteur Bonaparte) de l'an XII, complétant celle de l'an VIII et de l'an X, instaure en France un régime éditorial et militaire, qui, malgré quelques trompe-œil, est, en fait plus absolue que fut jamais le régime monarchique sous Louis XIV ». Les Constitutions de la France depuis 1789. Éditions Flammarion 1970.

<sup>39</sup> **La Constitution de 1791 établit la République et définit la portée de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen de 1789, les droits fondamentaux du Préambule redevenu actuel depuis 1945: « L'Assemblée nationale voulant établir la Constitution française sur les principes qu'elle vient de reconnaître et de déclarer, abolit irrévocablement les institutions que blessaient la liberté et l'égalité des droits. - Il n'y plus ni noblesse, ni parie, ni distinctions héréditaires, ni distinctions d'ordres, ni régime féodale, ni justice patrimoniale, ni aucun des titres, dénominations et prérogatives qui en dérivent, ni aucun ordre de chevalerie, ni aucune des corporations ou décorations... Il n'y a plus vénalité, ni hérédité d'aucun office public » (Avoués, Huissiers, Notaires...)**

<sup>40</sup> Le général traître Napoléon Bonaparte imite parfaitement les procédés de fripouilles de l'Empereur Charlemagne. Voir les détails sur les blogs.

cannibales, de la conflagration apocalyptique de la guerre génocidaire mise en musique des opéras de Wagner, musique sacrée de nazis. Le pays des Francs est la Franconie en Allemagne. La France, c'est l'empire des Francs (surhommes selon les nazis), appelé Frankreich par les « Allemands », (« Teutons = Deutschen »), est la dénomination exacte), et selon la loi Salique toujours vénérée, la propriété privée des rois francs. La France, c'est une colonie sanctifiée de l'aristocratie franque. Ceux qui se nomment « français » sont en fait que des gaulois vaincus, réduits à la servitude, (à des sous-hommes selon les nazis), par une autre haute-trahison de l'Histoire, du plus funeste crime contre l'humanité de l'Histoire, le « sale rêve » (Nietzsche) des mystiques nostalgique comptant de nous remettre ça. La Révolution de 1789 comptait maintenir le pouvoir sacré de l'aristocratie franque, et ne visait seulement d'établir une monarchie constitutionnelle. Le drapeau bleu, blanc, rouge symbolise, bleu le royaume, rouge le Saint-Empire germanique, le blanc le sacré de l'Église. (Plus de détails sur la page 4 des blogs).

Dorénavant, « la marque impériale » c'est matérialisée par le fait que les Procureurs du ministère public, « la magistrature debout » s'adressent altier de haute en bas aux juges, et encore de plus haut aux avocats des parties. « Le principe de l'opportunité des poursuites » a érigé en pratique officiel du droit des crimes politiques tels que « la suspension de l'application des lois par une coalition des fonctionnaires », « décisions partiales par des juges et administrateurs de la justice », « participant aux crimes dont ils sont tenus d'empêcher ou de réprimer », somme tout, l'immixtion dans le pouvoir législative des fonctionnaires juges tacitement aux ordres impériaux dont la dégradation civique à perpétuité est exigé de l'article 183 du Code pénal de 1806.

La sanction pénale de dégradation civique, imposé par l'article 7 de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789, fait obstacle à toute poursuite pour outrage à magistrat ou même d'offense au président de la République des victimes à juste titre enragées. Une leçon déjà bien retenu par l'avocaillon de merde maitre-fripon Nicolas Sarkozy cherchant m'éliminer avec mes blogs par ses procédés de fripouille de sa bande « d'ordures par définition de la loi ». Cet argumentaire de défense, je l'ai soutenu par écrit en 1982 déjà, contradictoirement, à l'audience publique devant le tribunal correctionnel de Castres. Par une citation directe illégale pour « outrage à magistrat », j'y ai comparu devant le tribunal légalement incompétent, soudoyé directement et personnellement par l'ancien ministre de Justice Alain Peyrefitte du Rotary et le président de la République Valéry Giscard d'Estaing en pèlerinage électorale « chez les paras » de Castres.

C'est nécessaire pour ceux qui me lisent pour la première fois, mais terriblement ennuyeux de répéter durant des décennies les récits et argumentaires ci-dessous amplifiés que nos grands Commis d'État vendus ont été largement payé par le contribuable pour les écrire, et à présent font majestueusement la sourde oreille pour se faire remettre encore une décoration plus haute de la Légion d'honneur ou de toucher encore d'autres pots-de-vin « amplifiés avec mes amplifications ». Arrêté illégalement à l'audience, ma conclusion demeurée sans réponse, sans possibilité de connaître la décision prise, la procédure n'est qu'ajournée et interrompte tous les délais de prescription. Depuis longtemps, réduit en paria, j'ai déjà manifesté ma volonté d'exercer tous les recours légaux dès que cela me sera humainement possible, de réclamer directement aux magistrats prévaricateurs du Rotary fricoteur et de

leurs larbins la réparation INTÉGRALE de mes préjudices matériels et moraux à l'impressionnant taux qui m'est légalement dû, la mise sous séquestre judiciaire de tous leurs biens disponibles en application des droits fondamentaux de la France. Cette réparation du rétablissement de la situation légale est même une question préalable ou préjudicielle à l'ouverture de la présente procédure.

« La loi est morte, vive les juges », s'insurgeaient timidement une certaine doctrine dans des publications académiques, en qualifiant implicitement la magistrature « association de malfaiteurs ». Selon les termes précises du Code pénal de 1806, Napoléon a transformé la magistrature du siège et du ministère public en une authentique « associations de malfaiteurs » complotant contre la sûreté de l'État selon les termes de l'article 86 du Code pénal, si bien que le professeur en droit, éminent spécialiste du droit pénal, Raymond Gassin de l'université d'Aix-en-Provence, constate à l'époque actuelle la réduction en « branche morte de notre droit pénal »<sup>41</sup> de tous les lois protégeant la démocratie égalitaire et l'État de droit contre la grand banditisme politico-judiciaire, du grand banditisme tout court, justiciable en bloc par la Haute Cour de Justice sans distinctions de la qualité sociale et du rang dans les fonctions publics ou politiques. « **Nul n'est censé d'ignorer la loi** », **pas vrai?**

Nul n'est donc censé de savoir qu'en matière pénale est obligatoire l'enquête sociale sur les malfaiteurs, leur moralité et celle de leur entourage et des accointances, les antécédents historiques, leurs motivations inspirées de la folie religieuse ou philosophies politiques contrefaits, des élucubrations mystiques ou superstitions hallucinantes... :

- Ah ! Oh ! petit, petit rien de tout d'adjudant Dietrich avec ton ami Joseph Couchot assassiné en Espagne par les agents du G.A.L.<sup>42</sup> Torturé, spolié, évincé, écrasé... pas encore assassiné , vas-t-en ! Juriste misérable ! Fous nous le camp avec ta « géniale » science captée par nous autres pour le marchandage à la criée, vendue, calomniée, dénigrée, injuriée, humiliée, vilipendée... selon notre science à nous la canaille.

- Pour qui te prends-tu enfin misérable sous-off sortie bas du peuple, avec ta Médaille militaire des "sous-hommes", pour nous apprendre, nous de la demi-mondaine friquée, si distinguée du népotisme, favoritisme sectaire, corruption, trafic d'influence...

- Comment ose-tu de nous mettre sous les nez de bien belles sur les omissions criminelles bénites par la Légion d'honneur des "surhommes" dans les procédures tendancieuses de l'affaire Maurice Papon à Bordeaux,<sup>43</sup> de tous les méga-procès truqués en France en grande cérémonie médiatique qui l'ont précédé et suivis depuis la Libération 1944 jusqu'à maintenant.

---

<sup>41</sup> Par son doctrine, cet illustre pénaliste qualifie implicitement la magistrature « association de malfaiteurs.

<sup>42</sup> M. Joseph COUCHOT de Bayonne, avec moi incarcéré, témoin en prison des machinations politiques, est assassiné par le G.A.L. en Espagne juste après ma demande à la Chambre d'accusation de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence de l'audition de son témoignage sur d'autres crimes encore. Il s'est réfugié en Espagne pour se soustraire de l'assassinat psychiatrique à Cadillac près de Bordeaux. Le Groupe Antiterroriste de Libération est une organisation policière animée par des anciens membres français de l'O.A.S. et a des accointances avec les dictateurs de l'Amérique latine.

<sup>43</sup> SLITINSKY Michel. L'affaire Papon. Éditions Alain Moreau 1983.

- Comment ose-tu impie Dietrich dénoncer à des tribuns démagogique du Parlement de la ploutocratie démocrate des escrocs et voleurs de si somptueuses mascarades judiciaires des crimes bénis de l'Occupant nazie et de leurs grands Collaborateurs internationaux ; de ces criminels intouchables, insaisissables, enrichis par les recels des rapines astronomiques des crimes bénites contre l'humanité à remettre au plus grand ?

- He! oui ! « Supprimez les receleurs, vous supprimerez les voleurs », enseigne la criminologie. En déduisez, vous de la haute menacée dans vos fortunes archi-sales : en protégeant les receleurs organisés, selon votre criminelle pratique judiciaire magnifiquement illustrée dans l'affaire Chaumet/Chalandon à Paris (P. 3 des blogs), vous encouragerez les crimes organisés jusqu'à ceux contre l'humanité. Ces monstrueux crimes bénis restent toujours payants malgré les lieux communs moralistes de nos sorniois démagogues resquilleurs, malgré les préjugés morbides assénés par le matraquage propagandiste aux ingénues crédules par des médias vendus des rusés profiteurs.

Ces protecteurs haute placés aux leviers de commande de tous les juridictions nationales et internationales en sont les complices selon le droit pénal, voir même des coauteurs, punissables selon les termes précis de la loi et de la jurisprudence rendue dans des petites affaires aux petits malfaiteurs. Par les mêmes procédés criminels exhibée sur mes blogs, ces protecteurs haute placés ont permis de se développer la Deuxième Guerre mondiale par les Nazis, les camps de concentration, les tortures, l'extermination, les spoliations... Si la Justice se prenait aux grands receleurs, des grandes illustres familles de ce monde se trouveront réduites à la mendicité, Wallstreet sera mise en faillite, la banque du Vatican aussi, les comptes des sectes mis à sec, leur biens sous séquestre judiciaire, ceux du notariat aussi. Du notariat, je le revendique depuis des mois, rien pour couvrir l'indemnisation de mes travaux téléguidés contre le complot contre la sûreté de l'État ; répétons-le travaux évalué au camp adverse à un million de dollars/heures, pour suppléer la défaillance criminelle des pouvoirs publics nationaux et internationaux organisée à un million et plus de dollars/heures.

L'enseignement falsificatrice de l'Histoire et de l'interprétation tendancieuse de la philosophie politique de Nietzsche, les trucages judiciaires de dissimulation à la Libération, imprègnent à l'opinion dirigée, dès la tendre enfance déjà, une vision radicalement fautive de l'univers social. La désinformation scolaire conduit à ce que des officiers de bonne foi de l'Armée française perdent la boule. C'est ainsi des petites cliques d'irresponsables avec leurs tribuns exercés à la démagogie débilite ont fait perdre la boule à tout le peuple allemande par la manipulation mentale massive, des matraquages à l'aide des slogans primitifs des médias préconisé par Hitler dans Mein Kampf. Gavés, obnubilés par des contre-vérités des lieux communs de la maternelle jusqu'à l'haute école de l'État-major, entretenus par les médias, les élites militaires ont été lancés dans des guerres coloniales et contre-révolutionnaires perdus à l'avance, mais si bénéfiques pour la spéculation à la bourse.

En méconnaissant les sinistres de leur Histoire, formatés par des artistes de manipulation mentale à distance « en irresponsable sous-hommes » ou « hommes de masse » (Massenmensch) historiques, ces crédules Gaulois dindonnés sont mis au service de

l'irrationalité mystique des « surhommes » bénis ou « hommes-dieux » (Gottmensch),<sup>44</sup> réduit en esclaves des Aryens de race pure : une invention nazie insensée déjà démontrée par Nietzsche. En arrière-plan, des spéculateurs matérialistes dénués de tous scrupules de la grande finance internationale, en s'en gaussant, en font des aberrations politiques et spirituelles des juteuses affaires : voilà le véritable ennemi de l'intérieur.

On n'a pas encore fini avec les procès grand spectacle contre les petits trouffions de la Waffen S/S qui ont exterminé quelques habitants du petit village français Oradour-sur-Glane. La Deuxième Guerre mondiale à peine achevée, la France exsangue fait récupérer par la Légion étrangère des Waffen S/S allemands et français, des miliciens ayant eu maille à partir avec la justice. Pour infliger la première dure leçon « aux protestants impies », la ville indochinoise Haiphong est rasée, 6000 personnes de sa population civile sont exterminées, en présence des rudes germains blonds mis en avant par la littérature, renforçant les rangs éclaircis de ceux qui les ont vaillamment combattus.

- « *Mais comment nous avons-nous pu accepter, même tacitement, les massacres de Haiphong, avec leurs 6000 cadavres, femmes et enfants confondus ?* » s'interrogent les belles âmes en France.<sup>45</sup>

- En ignorant tout bonnement depuis la maternelle le sinistre dynamique de son histoire ! En ignorant les machinations historiques répétées lors du complot du Plan Bleu des Nazis contre le gouvernement de l'IVème République en 1947.<sup>46</sup> L'opération, des royalistes associés aux Waffen S/S français emprisonnés, libérés et armés par le C.I.A., devait s'étendre en Allemagne.<sup>47</sup> Organisé par des occultes puissances protégés, le complot commandé par des officiers supérieurs de l'armée française, financé par des industriels. Le complot du Plan Bleu est étouffé pas les prévarications d'une magistrature acquise la philosophie contrefaite des comploteurs.

Répetons-le, ces Waffen S/S français ont perpétrés en ex-Union soviétique des massacres autrement importants de celle d'Oradour-sur-Glane : des villes historiques d'importance d'Orléans. Combien de ces enrégés de trouffions Waffen S/S aguerris se sont trouvés en légionnaires deuxièmes pompes disciplinés, mêlés à l'anéantissement de la ville indochinoise Haiphong par l'aviation principalement, des étrangers paumés dans l'exotisme inconnu. Leur commandement rigoureux est assuré par des officiers français fourvoyés par leurs pauvres idées reçues des guides spirituels cinglés et leurs démagogues resquilleurs, tribuns artificieux de l'éloge du régime stigmatisé de l'Hymne nationale : **« du sang impure » « en lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam »**<sup>48</sup> ! **Des « Ratons »,<sup>49</sup> et des « enfants de la Patrie »**, irrécupérable contribuable et électeur

<sup>44</sup> CARMIN E.R. DAS SCHARZE REICH (L'Empire Noir). TEMPELORDEN (Ordres de Tempel), THULE-GESELLSCHAFT (Société Thoulé), DAS DRITTE REICH (Le troisième empire), C.I.A. Édition NIKOL VERLAG 2010. 950 pages bien détaillées.

<sup>45</sup> ROBIN Marie-Monique. Escadrons de la mort à l'école française. Éditions La Découverte/Poche ps 18 et 19.

<sup>46</sup> ALGAZY Joseph. La tentation néo-fasciste en France (1944-1965). Édition Fayard 1984, p. 59.

<sup>47</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Messidor document 1987, ps 55 et 56.

<sup>48</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>49</sup> Terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

"timide et indécis", **pour égorger leurs fils et leurs compagnes.** (« Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795.

Sont noircis et vilipendés par la littérature obscurantiste, des officiers et sous-officiers de la Wehrmacht, des paramilitaires S/S, des élites de tous les corps d'armées vaincus de l'Axe, des existences ruinées par la force de persuasion incantatoire des gourous aux visions hallucinatoires et leurs tribuns démagogique soudoyés, leurs victimes forcées de s'engager en 1945 « pour la gamelle » en simple légionnaires balayeurs, débardeurs, dockers, marmitons, terrassiers..., fossoyeurs. La littérature obscurantiste fait tout d'un drame des deuxièmes classes engagées sous un faux nom selon la tradition centenaire : une discipline de fer, un solde de misère, un paquetage miteux, une tambouille de famine, drôles de mercenaires, mais des sacrés champions du Système D « Légionnaire démerde-toi ! Exécution ! ».

Pour les nécessiteux de la littérature complaisante aussi : Il ne faut jamais se prendre sérieusement à des plus forts que soi. En même temps, dans le luxe princier, « les plus dangereux criminels nazis contre l'humanité » (Casamayor), des intrigants du Pouvoir sabotaient en Indochine la constitution pacifique d'un État démocratique dont des bases acceptables ont été établies après la capitulation des Japonais pour maintenir les privilèges des grandes exploitations agricoles, forestières et minières d'une petit caste friquée. L'un des intrigants à la Libération, c'est inévitablement le fonctionnaire affairiste Edmond Giscard d'Estaing, sous l'occupation nazie hautement décoré et enrichi en conseiller du Maréchal Philippe Pétain. Le distingué fonctionnaire affairiste Edmond Giscard d'Estaing, par des détournements massifs des fonds publics d'indemnisation des victimes de l'envahissement japonaise, a pourvu à la prospérité et carrière politique de son engeance receleuse transfusée du sang noble franque.<sup>50</sup>

Avec le recel, l'escroc de haute vole fait don à la France ses nobles rejetons, de nigauds surévalués, rodés à l'École Nationale d'Administration aux astuces de la corruption et trafic d'influence du favoritisme et du népotisme. Les crimes contre l'humanité en Indochine n'ont pas été organisés dans les combats de jungle par des petits gars que les démagogues receleurs ont fait saigner, armés des vieilles ferrailles obsolètes. Les crimes contre l'humanité sont organisés dans les salons mondains de la haute société et dans le luxe des confortables bureaux d'études par des criminels spéculateurs au-dessus des lois, intouchables par les juridictions. Preuve...

Le traîtreux clan Giscard d'Estaing a été un de ceux protégé des poursuites judiciaire par la Haute Cour de Justice pour crime de complicité et de recel des crimes contre l'humanité d'abord, pour complot contre la sûreté ensuite, (même haute trahison évidente pour Valérie), par les simulacres judiciaires trentenaires à Bordeaux de leur ancien séide Maurice Papon, carriériste effréné introduite dans les plus hautes fonctions de l'État pour manigancer leurs coups tordus du « **sang impur** » « **pour lutter contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam** »<sup>51</sup> des « **Ratons** » ;<sup>52</sup> et des «

<sup>50</sup> YNFANTE Jésus. Un crime sous Giscard. L'affaire de Broglie. L'Opus Dei/Matesa. Éditions Cahiers Libres 364/ François Maspéro 1981.

<sup>51</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

**enfants de la Patrie** », irrécupérable contribuable et électeur "timide et indécis", **pour égorger leurs fils et leurs compagnes**. (« Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795).

Répétons-le aux délicates oreilles offusquées des pistonnés de la Haute, irrécupérablement niés dans des Hautes Écoles et l'École nationale de l'Administration (É.N.A.) et celle de la Magistrature à Bordeaux : en France n'est pas punissable la complicité pénale de deuxième degré, telle qu'elle fut faussement imputée à Maurice Papon, malgré mon opposition avisée par des constituions de partie civile par voie d'intervention dans la procédure d'information. Mais la pertinente complicité de premier degré, pour ne pas dire carrément « coactivité » du père Edmond Giscard-de-Joie, anoblie en prince franchouillard moyennant paiement du rallonge « d'Estaing », celle-là a été belle et bien punissable, justiciable en exclusivité de la Haute Cour de justice 1944, toujours existant en droit. Nos démagogues resquilleurs de tout poil, ces faisans politiques vendus, l'ont appris de bonne heure par mes interventions savamment motivées et rendus publiques. Et dans l'arrière-cuisine politico-judiciaire, les accapareurs ne ratent absolument rien de ce que ce « génial » Dietrich accouche. Fur et à mesure des réalisations en silence, cette science extraordinaire est accaparée et détournée pour des sombres bénéfiques mafieux, par « l'amie qui lui cherchait du bien » : - par le docte juge rouge Jacques Bidalou masqué - dissimulé à l'ami Dietrich dans son repère au restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers.

Mais il s'est trouvé à la présidence aux États-Unis un puissant clan protecteur de la poursuite du complot contre la sûreté de l'État de la France, un capitaine des naufrageurs à bien de points de vu comparable en plus grand au clan des Giscard d'Estaing avec leur Œuvre de Dieu, la secte intégriste Opus Dei. Répétons-le, pour la Haute Trahison de la France et de l'Angleterre, le très catholique Joseph Kennedy, ambassadeur traître à Londres, a amassée une inestimable fortune en copinant avec les Nazis et avec la cour du roi destitué Édouard VIII, le Duc de Windsor.<sup>53</sup> Son autre fils, Robert F. Kennedy en ministre de Justice qui est le Procureur général (Attorney général des USA), restitua la fortune sous séquestre judiciaire au holding I.G. Farben, dont les usines ont été directement installées dans le camp d'extermination d'Auschwitz.<sup>54</sup> Et puis, - n'est-ce pas dans la nature de l'évolution politique - ? hissé en receleur à la présidence des États-Unis, John F. Kennedy se mue en apôtre des crimes organisés de la guerre contre-révolutionnaire,<sup>55</sup> devient « l'instigateur » de tous ces crimes monstrueux prévisibles. De ma part du petit-rien-du-tout, ce n'était évidemment pas des vérités bonnes à narrer à ses loufiats installés par lui à l'O.N.U., des vérités dissimulées au public sur les grands-grands oubliés de la Tribunal militaire international Nüremberg dans la poursuite des criminels contre l'humanité. (Ni en marge, des oubliés du Tribunal militaire international de Tokyo sur lesquels je fus manœuvré en douce, même renseigné et documenté sur des faits importants, omis encore dans mes blogs par des militaires anonymes des U.S.A.: un véritable jeu puzzle en constante évolution d'assemblage).

<sup>52</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>53</sup> ALLEN Martin. Le Roi qui a trahi. Édition Plon 2000.

<sup>54</sup> COSTELLO John. Les dix jours qui ont sauvé l'Occident. Édition Olivier Orban 1991. Ouvrage largement commenté à l'O.N.U. et sur mes blogs depuis des années.

<sup>55</sup> ROBIN Marie-Monique. Escadrons de la mort à l'école française. Éditions La Découverte/Poche, p. 262 et suivantes.

(Au Comités des droits de l'homme de l'O.N.U. à Genève, à la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, à la Cour pénale de la Communauté européenne de Luxembourg, les intérêts de la France sont représentés par un haut fonctionnaire désigné par le Ministre des Affaires étrangères, jouant le rôle d'avocat de la France et de l'informateur du gouvernement. De tous mes plaintes expédiées à l'O.N.U. depuis environ 1982, l'information contestataire du trucage de l'affaire Papon à la Cour européenne des droits de l'homme, les gouvernements français successifs ont été parfaitement informés pour me laisser écraser par le crime organisé du grand banditisme international, car « *Nul n'est censé d'ignorer la loi en France* », pas vrai?)

-----

Répetons ce qui est depuis des années exposés à la justice nationale et internationale sur la page 1 des blogs : « *Surtout en matière politique, on ne fait pas des omelettes sans casser des œufs. Imitateur imité dans le Monde tout entière, le génie de l'empereur Napoléon I produisit pour la pseudo-démocratie actuelle « des petits fonctionnaires sans légitimité politique », (M<sup>e</sup> Daniel Soulez-Larivière, avocat),<sup>56</sup> « des bouffons de la République », artisans en falsifications de toutes sortes,<sup>57</sup> rendant le « plus souvent des services au lieu des arrêts, »<sup>58</sup> précisa sur ce point M. Pierre Arpaillange, procureur général de la Cour de cassation et de la Haute Cour de justice, sombré lui-même en pire des bouffons impuissants dans toutes ses hautes fonctions et, à corps défendant, même en tant que ministre fossoyeur de la Justice comme son illustre prédécesseur et ses successeurs de la gauche aussi désarmés devant le complot « des juges factieux et scélérats qui veulent s'emparer du pouvoir et rétablir les parlements de l'Ancien Régime ». (Charasse, sénateur).<sup>59</sup> Tant qu'il ne lui sera pas démontré la poursuite judiciaire des juges prévaricateurs, il refusera de voter, avait-t-il prévenu en vain l'impuissant ministre de la Justice Élisabeth Guigou<sup>60</sup> devant la multiplication des crimes politiquement organisés.<sup>61</sup> L'éminent constitutionnaliste Maurice Duverger brocarde l'institution abâtardie : « la Cour de cassation accentue le glissement de la magistrature assise à une magistrature couchée, qui correspond hélas ! à une tradition nationale ». <sup>62</sup> Le vice-président du Sénat André Méric résume cette tradition persistante : « La justice française est pourri ! »*

Toutes ces impuissances lamentations tardives des démagogues resquilleurs sont fausses. L'Empereur, Napoléon I a transformé la magistrature en juridique « association de malfaiteurs », comme la doctrine dénonce implicitement par leurs commentaires académiques

<sup>56</sup> « Justice pour Justice ». Éditions du Seuil. Rapporté par Puzin Maëel. Président honoraire du Tribunal de Bobigny. Gaz. Pal. 7 juillet 1990, p. 2.

<sup>57</sup> COJEAN Annick. « Le parquet de Paris requiert un non-lieu en faveur de Michel Droit ». Le Monde du 17 février 1990.

<sup>58</sup> M.P. « De la critique de la Justice à la critique des magistrats ». Le Monde du 15 juin 1988.

<sup>59</sup> Le Canard enchaîné du 8 déc. 1999. « Le Sénat sabre la magistrature ».

<sup>60</sup> L'ancien ministre socialo a fait introduire dans son cabinet le redoutable franc-maçon de la Grande Loge national de France M. Jean-Louis Nadal, (le « frère insinuant en juge rouge » d'un niveau plus élevé que Bidalou). Ajouts aux procédures publiées aux blogs du 11/04/2012. Documentation complémentaire sur la compromission criminelles des Franc Maçons de la GLNF, miraculés de la feu Haute Cour de justice par mon écrasement judiciaire par les forfaitures significatives du grand frère, au ministère de Justice de R. Badinter et de E. Guigou, et, successivement procureur de la République et général « Jean-Louis Nadal, le "On-a-défiguré-la-justice", lancé sur mes traces depuis <1982.

<sup>61</sup> Le Journal du Dimanche du 9 janvier 2000. Justice : Jospin et Chirac laissent Guigou se débrouiller.

<sup>62</sup> M.P. « De la critique de la justice à la critique des magistrats ». Le Monde du 15 juin 1988.

publiés la littérature universitaire. L'hypocrite député Jacques Chirac même, s'en lamente pour se donner bonne conscience dans sa campagne d'élection présidentielle, financée largement par des fonds publics détournées, couvertes des forfaitures des juges qu'il venait de noircir pour la cause. Les faisans politiques et leurs démagogues receleurs ont maintenus ce régime criminel des bouffons napoléoniens arrangeant si merveilleusement leurs magouilles et maintenaient ce Sénat parasitaire. Le général Charles de Gaulle cherchait à supprimer ce nuisible gouffre budgétivore des trafiquants d'influence et suborneurs. Le bicaméralisme en France à la monarchie anglaise, c'est l'invention des séides comploteurs du général Bonaparte. La création d'une « Chambre haute », écartée de l'influence de l'opinion publique, par des simulacres d'élection antidémocratique des politicards impopulaires et usés.

Ce pilier de la République « des Copains et Coquins » est le principal sauveur de la Haute Cour de justice des criminels du Service de l'Action Civique, incidemment ceux de l'Organisation Armée Secrète, notamment par la corruption fatale du Président du Sénat Alain Poher du Rotary fricoteur de la Première Présidente de la Cour de Cassation Madame Simone Rozès. Répétons-le mon argumentaire jamais contredit, jamais contesté : le nouveau Président de la République François Mitterrand a fondé tout son espoir de faire rétablir la situation légale en France par l'application du Pacte Internationale relatif aux droits civiles et politique qu'il venait de faire ratifier. Impossible d'envoyer le Sénat en formation complet devant la Haute Cour de justice, ni de rêver qu'il serait supprimée avec tout cette super-canaille criminelle qui s'y est accumulé, du tonneau de Charles Pasqua...

A sauvé le Sénat de la suppression, la liquidation politique du général Charles De Gaulle par les émeutes des marioles rougeâtres du Mai 68. Les émeutes ont été fomentées par la plume de Jean-Edern Hallier et par ses tribuns de sa philosophie contrefaire et du journalisme ordurier. Pour laisser passer la bourrasque, pour laisser les jeunes étudiants excités par lui se faire casser par les flics la gueule sur les barricades d'opérette, le grand écrivain en libidineux fornicateur s'est mis à l'abri avec son Ferrari rouge, le coffre remplis des tracts, dans le Casino de Baden-Baden en Allemagne. Et nous voilà de retour au restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers, officine du club rouge-brune de son docte conseiller juridique : l'énigmatique juge rouge Jacques Bidalou ! Ah ! Ah ! Ah ! Si les beaufs et franchouillards pouvaient connaître l'arrière-souk des magouilles dissimulées de de leur risible Histoire ! Le haute commandement a renoncé à l'intervention à Paris des parachutistes aux émeutes du Mai 68 par craint d'y produire plus de cocus que des blessés.

Sous le commandement du colonel, futur général Jeannou LCAZE, surnommé « Le Sphinx », chef d'état-major des armées, j'ai été sous-officier affecté au 2° Régiment étranger de Parachutistes à Calvi (Corse). En alerté pour l'intervention dans les émeutes du Mai 68, nous avons suivis des entraînements spéciaux pour disperser la foule sans infliger des bobos aux petits rigolos exaltés, harangués des ignares tribuns délirants des rhétoriques d'imbéciles. Des crétins ne sont admirés que par des plus crétins qu'eux. Pour faire des cocus dans cette meute des languissantes frustrées, nous n'avons pas eu besoin d'une formation spéciale.

-----

Après la publication sur le Web les exposé de ces faits présenté naguère sans contestations, contradictoirement lors des audiences publiques des juridictions, au lieu de réplique judiciaire légale attendue, la contre-attaque gouvernementale jamais vu dans l'Histoire de la France,

absolument inattendue, m'a fait tomber, raide, à plate ventre. Comme si de rien ne s'était passé, justiciable aussi par la Haute Cour de justice, le Président de la République Nicolas Sarkozy copieusement « outragé » devant le monde entier, s'est offert un nouveau Code pénal neutralisant mes constructions juridiques exposées depuis environ 1982 à l'O.N.U., en France aux démagogues parlementaires et des gouvernements resquilleurs, à l'Assemblée plénière de la Cour de cassation et au Conseil d'État...

Mais j'ai vite trouvé la riposte dans la jurisprudence de l'application du droit fondamental contre à la législation scélérate du gouvernement de Vichy sous l'Occupation de 1941/44. Le rétablissement de la situation légale en France exige l'annulation, en question préjudicielle ou préalable à la reprise des procédures, de ce code de complaisance aux comploteurs du grand banditisme et le rétablissement de la Haute Cour de justice, passée à la casserole à la suite de mes revendications de la saisine.

Art. 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789 : « **- Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution** ». De la France maintenant depuis la Libération de 1944, le régime judiciaire impérial de Napoléon I, « la mortification de la branche du droit pénal de la criminalité politique », les constitutions n'ont pas plus de valeur que des bouts de chiffons écrit une certaine doctrine : le régime de la séparation des pouvoirs n'est qu'une mystification collective par des artifices journalistiques et littéraires, absolument sans portée dans la pratique. Dans aucun moment dans son histoire, la France n'a été une démocratie et encore moins un État de droit si le juriste sérieux se réfère aux dispositions de son propre droit fondamental. Preuve...

Le régime de la France, c'est un typique « État gangster » des « Gangsters d'État », selon la définition avisée des étoilés de la Grande Muette aux aguets et à écoute, dirigent anonymes l'opération du combat judiciaire conte la « République des copains et des coquins ». <sup>63</sup> Dans ce régime « politiquement illégitime et constitutionnellement illégale » des gangsters, l'opinion publique non-dirigeante est obnubilée des préjugés de la désinformation, des idées reçues et lieux communs de l'intox des slogans primitifs. Ses faisans politiques sans moindre légitimité politique, que des baladins de comédie de la haute finance qui les appointe par fonds incontrôlable passés en-dessous la table sous les auspices des procureurs de la République aux ordres et de la corruption du ministère des Finances. Dominique Strauss-Kahn et Christine Lagarde sont des médiatiques spécimens typiques de l'actualité édulcorante. « **Nul n'est censé d'ignorer la loi** », pas vrai ?

-----

Les accusations du complot criminel international contre la sûreté de l'État de la France, et au-delà à la sûreté humanitaire internationale, exige d'opérer constamment et impartialement des comparaisons des actions des forces des puissances occultes, économiques, de la haute finance et politiques en en présence.

---

<sup>63</sup> PONIATOWSKY Michel, ancien ministre de l'Intérieur en butte avec la « French-Connexion » du trafic de drogue par les réseaux mafieux et néo-nazis, rapportés par JAUBERT Alain. Dossier D ...comme drogue, document cité.

Une intéressante comparaison édifiante du complot criminel est l'envahissement spoliatrice de la Lybie par l'assassinat de son chef, le colonel Kadhafi avec le plan Condor<sup>64</sup> du C.I.A., aboutissant au remplacement du chef d'État démocratiquement élu, le président Salvador Allende. Le putsch d'une bande de criminels contre l'humanité sous le commandement du général putschiste Augusto Pinochet est placé sous l'égide judiciaire et politique internationale, l'assurance de l'impunité des crimes contre l'humanité avec la participation des agents français est assurée d'emblée, aboutissant à l'accueil protectrice en France des grands criminels Chiliens pour les soustraire à la justice. On ne va pas nous conter ces balivernes à la mode que ces criminels déprédateurs sont arrivés les mains vides en villégiature française, accueillis pour leurs beaux yeux veloutés des danseurs du tango porte-croix.

De longue date, moi aussi je connais la musique. La première question qui me sera encore répétée par les juges circonvenus par l'irrésistible charme hispanique des accusés: quel est votre intérêt personnel mon cher petit monsieur Dietrich de rien de tout pour vous immiscer encore dans cette procédure truquée du Rotary club international avec tout son apanage de mafias trafiquants, des sectes des cinglés hallucinés ; procédures truquées à tous les niveaux nationaux et internationaux pour assurer l'impunité aux plus dangereux malfaiteurs compromis ; tripotages judiciaires visant le but de la répétition de l'histoire avec des monumentaux recels des criminels de leurs montagnes capitales?

Et là, le développement de mes répliques savamment structurées devient franchement passionnant, car l'avocat des victimes de la bande des bouchers de Pinochet, n'est personne d'autre que l'avocat parisien maître-fripon William Bourdon D 1606, idoine l'avocat de la jugette d'instruction tripatouilleuse Eva Joly. Ce couple bien assorti d'escrocs m'a exclu en France par des tripotages criminels des procédures relatives au complot contre la sûreté de l'État, qu'on peut sans exagérer définir de la Haute trahison de l'humanité, légalement qualifié « crime contre l'humanité ». Cette simple constatation nous ramène en voie directe à leur nid des vipères de subversion judiciaire au restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers, dans le fief du « juge rouge » Jacques Bidalou, le conseiller juridique du littérateur journaliste Jean-Erden Hallier, directeur de publication de l'hebdomadaire L'IDIOT INTERNATIONAL, de l'avocat félon Me Jacques Vergès, entre autres dictateurs assassins, l'avocat de Omar Bongo du Rotary fricoteur.

Ce président despote du Gabon entretient à Libreville toute une armée de mercenaires massacreurs et tortionnaires très experts de l'ex S.A.C., de l'O.A.S. S'enchaîne ainsi « l'enquête sociale obligatoire » aux assassinats commandités par ce rapace cocu Bongo en France du gigolo de son épouse libidineux. On parvient à un autre célèbre copain du Rotary coquin : le roi du Maroc Hassan II. Voilà dissipé encore un autre grand mystère des compromissions politiques et des modalités de l'assassinat en France de son opposant Ben Barka, de la disparition de son cadavre, toujours par la même bande des mercenaires liés au



<sup>64</sup> Le symbolisme évocateur est lourd de signification dans les secrets de la politique occulte et de leurs opérations militaires. Le Condor est un grand oiseau rapace ressemblant au Faucon, à l'oiseau de chasse dressé et lancé sur des proies par leurs maîtres.

S.A.C. : une police parallèle et paramilitaire dirigée par ces puissances occultées des « hommes-dieux, des surhommes », viscéralement hostiles à la démocratie. Ma secrète direction occulte me fait fonctionner en camion aspirateur de toutes les saletés des affaires truquées en France pour assurer l'impunité des plus grandes ordures de ce monde des voleurs et trafiquants ; me faire remonter à la surface des souterrains judiciaires cette boue politique maligne.

Avant de succomber aux mêmes tueurs des bandes paramilitaires ou polices parallèles organisés, « Tout est lié ! » s'est insurgé le juge Pierre Michel à Marseille, instruisant des dossiers brûlantes du crime politiquement organisé. Affaires que les belligérants de l'ombre comptaient de faire envoyer devant la haute Cour de justice en me manœuvrant à travers quatre universités de droit armé d'un flingue au casse-pipe judiciaire, au lieu des facultés de médecine ambitionnées.

En a mis un terme à l'opération secrète des généraux barbouzes, mon arrestation illégale à l'université de droit à Toulouse, manigancée par des ministres et des magistrats du Rotary fricoteur et des francs-maçons de la Grande Loge nationale de France, élitiste, Chambordiste, royalistes légitimistes du Roi Franc sacré. C'est une criminelle conjuration secrète du complot mondial de l'extrême droite internationale, l'Ordre nouveau du « **sang impur** », « **en lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam** »<sup>65</sup> des « **Ratons** »<sup>66</sup>, et, **contre les enfants de la Patrie irrécupérable contribuable et électeur " timide et indécis "**, **pour égorger leurs fils et leurs compagnes.** (« Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795).

Prêt à toutes les audaces de la légitime défense politique<sup>67</sup> dont j'ai développée l'argumentaire incontesté et incontestable, droit fondamental essentiel, invisible des hommes-masses abrutis des boniments de leurs démagogues resquilleurs, par les défenseurs de l'État de droit démocratique, je fus placé et joué sur les cases blanches de l'échiquier politique des puissances se déchirant pour le Pouvoir, les force du Bien contre le force du Mal, écrit Nietzsche, philosophe pessimiste. Les puissances occultes jouant sur les cases noires d'échiquier politique voyaient déjà avec mes redoutables gros sabots m'intervenir comme de droit dans l'audience publique à Paris de cette impuissante Commission d'enquête parlementaire des activités criminelles du S.A.C.<sup>68</sup> Ces caricatures de démagogues

<sup>65</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>66</sup> Terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

<sup>67</sup> La théorie de la légitime défense politique, basée sur le droit positif n'est pas applicable par les mystiques pour rétablir de Royaume du Christ-Roi. Contestant, combattant la légitimité du droit positif, quand les mystiques intégristes invoquent la légitime défense, c'est la défense du droit divin contre le droit positif, selon la doctrine de Saint Augustin, un péché capitale contre la providence divine, comme la pratique de la médecine pour soigner des maladies par des médicaments ou par la chirurgie. C'est le clergé sacré par lui-même qui est l'intercesseur visionnaire entre l'homme et Dieu.

<sup>68</sup> Rapport de la Commission d'enquête sur l'activité du Service d'action civique. Tome 1 et 2. Éditions Alain Moreau 1982. **Conclusion de l'auteur éditeur : « Il a fallu garder la tête froide et les pieds sur terre pour avancer parmi tous les obstacles dressés sur le chemin : loi du silence, perte de mémoire, voies sans issues, provocations, menaces. Trop de gens avaient intérêt à ne pas lever le voile ; trop aussi préféreraient ne voir que ce qui les arrangeait ». Or, de toute cette procédure parlementaire, nulle d'ordre public, les instigateurs « non censés d'ignorer la loi », sont tenus de rembourser personnellement au contribuable et aux particuliers, victimes des préjudices matériels et morales selon le droit fondamental de l'article 7 de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen de 1789, interprété « a fortiori » de la logique juridique,**

resquilleurs, dont des professeurs en droit (Robert BADINTER, Jean FOYER...) et les plus illustres avocats, ont saisi une commission parlementaire fantoche, au lieu et à la place de la saisine du Parlement au complet de la procédure d'envoi légale à la Haute Cour de justice prévu par les articles 67 et 68 de la Constitution, complétés par l'article 68 du Code pénal. Ces doctes initiés redoutaient déjà d'être réduit publiquement en bouffons corrompus par ma revendication de l'application du droit fondamental des dispositions constitutionnelles : le dessaisissement « sans délais » des juges d'instruction prévaricateurs du droit commun, sous peine de « nullité d'ordre publique » au profit du Parlement ; la remise au Parlement de tous les dossiers tenus sous leurs coudes de juges prévaricateurs concernant des crimes indivisibles du complot criminel contre la sûreté de l'État par le grand banditisme. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi », par vrai ?**

Commençons par le commencement à Castres et Toulouse. À mon insu d'abord, mais bientôt révélé directement par des officiers de la Police de de l'Armée me recommandant d'orienter mes études sur le droit pénal, pour me lancer de face contre la criminalité organisé décrite par le livre documentaire de Alain Jaubert **« DOSSIER D ...COMME DROGUE. LE MILIEU ET LA POLITIQUE... LES GROS BONNETS... LES FINANCIERS ET LES FILIÈRES... EN FRANCE »**, livre publié en 1973, joué en livre de chevet dans mes mains vers les années 1978.<sup>69</sup> Le chapitre XII édifiant pour cette dissertation judiciaire sur l'imbrication des narco-putschistes d'Amérique latine nous ramène à ses racines en France trahie et occupée par les Nazis de la French Connexion du trafic de drogue par tonnes. Avec le fabuleux trésor, magot des pillards de l'antenne gestapiste de la rue Lauriston à Paris, chargé dans un convoi de camions transitant allégrement avec des laisser-passes à travers des armées alliés vers l'Espagne, fut implanté avec les Nazis en Amérique latine la filière latino-américaine du trafic de drogue. (Les convoyeurs français furent réduits au silence par l'assassinat aux États-Unis).

Avec cette filière mafieuse de l'international extrême-droite, l'écofondamentaliste Henri Kissinger (blog p. 12) préparait et fit exécuter par le grand banditisme le Plan Condor de l'élimination par le vide de forces vives de l'opposition aux dictateurs intronisés dans leur patrie de l'Amérique latine par le C.I.A. protégeant rien d'autres que les intérêts privés des sociétés multinationales. Financés par le trafic massive de la drogue, des militaires procédaient à l'anéantissement du régime démocratique Président Salvador Allende au Chili, en faisant appel aux spécialistes des organisations nazies de l'« Ordre nouveau », « Occident », « L'Ordre noire »..., des criminels contre l'humanité échappée à la Justice pour engendrer de jeunes émules dont font partie des futurs chefs d'État et ministres de la France **« en lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam »**<sup>70</sup> des « Ratons »<sup>71</sup> et contre irrécupérable contribuable et électeur "timide et indécis", **pour égorger leurs fils et leurs compagnes.** (« Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795) La belle compagnie adulée par les médias dans les

---

comme je l'ai revendiqué contradictoirement et sans contredit depuis des lustres. Les fraudes de cette envergure, rendant absolument impossible toute poursuite judiciaire effective, interrompent la totalité des délais de prescription selon une jurisprudence bien établie.

<sup>69</sup> JAUBERT Alain. Dossier D ...comme drogue. Le Milieu et la Politique... Les Gros Bonnets... Les Financiers et les Filières... en France. Édition Alain Moreau 1973.

<sup>70</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>71</sup> Terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

mains des gangsters : le faux prince Valérie Giscard d'Estaing, Jacques Médecin, Alain Madelin et Gérard Longuet, lui, ministre de la Défense lors de l'attaque de la Lybie par des armés pillards...

L'argumentaire de mes plaintes structurées se référencient aussi au remarquable ouvrage de l'écrivain-documentaliste américain Alfred W. McCoy<sup>72</sup> sur des enquêtes effectuées dans les archives et sur le terrain. Ce savant criminologue aussi faite la démonstration frappante des liens entre la Mafia des piratages combinatoires avec les services secrets de la politique occidentale aussi en œuvre en Amérique latine, notamment avec la politique française depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les polices parallèles françaises, justiciables alors par la Haute Cour de justice en France, tels que le Service d'Action civique du futur ministre de l'Intérieur, le parrain de la mafia corse Charles Pasqua sont rentrés en action avec les récupérés de l'O.A.S., chers compagnons d'armes de Valérie Giscard d'Estaing, en voie de se faire passer président de la République, et à ses ministres de choc tels que Maurice Papon. Charles Pasqua, ce barbeau de la mafia Corse se vante publiquement de sa « politique des coups de pieds dans couilles », envoyés pour me faire taire à mon domicile à Aubervilliers, avec les « rebelles » du comptoir de l'officine du juge rouge Bidalou au restaurant le Piccadilly. Cette mafia des trafics des drogues fournit à l'armée et à la police d'Argentine, de Chili... des instructeurs, spécialistes en tortures bien entraînés au réel dans leur retrait dorée en Gabon du despote Omar Bongo du Rotary fricoteur. Des échantillons de leur haute compétence sont donnés en France dans la tuerie d'Auriol de l'inspecteur de police Jacques Massié avec sa famille ; au massacre sadique des jeunes militaires à Mourmelon, joint de m'assassinat en cellule de haute sécurité de l'Adjudant-chef Pierre Chanal auquel les médias obscurantistes ont fait porter le chapeau au grand tam-tam pour me vilipender par personne interposée (blog p. 13).

Sans doute aussi dans l'assassinat à Toulon de madame Ghyslaine Marchal, du patronne du jardinier « Omar-m'a-tuer », Omar Raddad.<sup>73</sup> À Toulon, cette bastringue judiciaire-médiatique combinatoire fut juste un intermède dramatique de la manipulation de l'opinion ; au passage pour faire oublier l'étouffement judiciaire de l'assassinat de la députée Yann Piat, faire disparaître sa large documentation édifiante sur les magistrats et politiques soudoyés par la Mafia, dont mainte individu louche bien connu par les services de la police, intronisée avec l'immunité parlementaire au Sénat qui en coulisse seulement, suit mes exposés judiciaires.

À Toulon l'occultation criminelle de mes interventions, a été du pain bénite les procédures solennelles des cours d'assises de l'assassinat du député Yann Piat et l'affaire « Omar m'a tuer », à l'avocat super-félon, (aussi de Kadhafi), pour le tandem de maitre-fripon Jacques Verges et son acolyte littéraire de l'Académie française avec sa Légion d'honneur en bandoulière sur l'uniforme verte chamarré d'argent du style napoléonien dans la splendeur de son temple à Paris des escrocs, suborneurs et trafiquants d'influence. Si la loi pénal et la responsabilité civile s'appliquerait en France en toute égalité, il va falloir saisir ce temple des dieux de l'imposture littéraire, le vendre aux enchères publiques pour la contribution à

<sup>72</sup> McCoy Alfred W. « La politique de l'Héroïne en Asie du Sud-ouest ». Édition Flammarion 1980.

<sup>73</sup> Vergès Jaques, présenté en « Maître du barreau français, défenseur des causes indéfendables ». Omar m'a tuer. Histoire d'un crime. Édition J'AI LU Michel Laffon 1994.

l'indemnisation des victimes, au même titre que le palais des chevaliers faussaires du Notariat situé au Place du Chatelet à Paris. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Moi, écrasé en silence à Toulon, d'interminables audiences médiatique et cinématographique de dénigrement et de manipulation devant les jurées des cours d'assises dindonnés ont offertes une super-tribune nationale à mes plus pernicious adversaires. En droit strict commenté par le Jurisclasseur périodique, n'ont rien de fantaisiste mes exigences du recensement de mes débiteurs redevables de la réparation de mes préjudices matériels et moraux : une publicité mensongère tapageuse avec l'auréole de l'Académie française et de la Légion d'honneur pour rabattre vers l'avocat félon Me Verges et son cabinet des salopards pervers les association de défense des victimes de justice décaillées. Dans la foulée ces escrocs des procédures judiciaires et de l'information journalistique s'appliquaient à dénigrer mon ami irréprochable, le juge d'instruction Henri Pascal, discréditer sournoisement la mise en cause pertinente un notaire du Rotary fricoteur de l'assassinat sadique d'une jeune fille à Bruay-sur-Artois.

La machination judiciaire à Toulon, indirectement, avec l'intox de opuscule de l'avocat du maître-fripon Verges « Omar m'a tuer » et le cinéma de son littérateur de l'Académie française, chevalier de la Légion d'honneur, a jeté indirectement le discrédit sur mes éclaircissements donnés à Toulouse au président de l'Association de Défense des Victimes de Justice Jacques Belhomme, à un autre des grands pèlerins au Restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers. Par l'intox dénigrant, des insinuations perfides, fut éloigné des conférences des associations de défense des justiciables le retraité juge d'instruction Henri Pascal, le salvateur adversaire déclaré du juge rouge Jacques Bidalou niché au restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers avec la clique parisienne des avocats félon de maître-fripon William Bourdon.

Calomnié, vilipendé encore postmortem par le médiatique avocat félon Jacques Verges à Toulon, le retraité juge d'instruction Henri Pascal en croisade, convaincu du meurtre sadique par le notaire du Rotary fricoteur, les copains rotariens au pouvoir ont organisé son dessaisissement fantaisiste du dossier à l'aide de « cette fameuse « requête de renvoi pour suspicion légitime » du type de celle qui a déclenchée ma fusillade à Toulouse contre le refus de signification des huissiers de justice du Rotary fricoteur contre le Rotary fricoteur. Au même moment du dessaisissement de l'irréprochable juge d'instruction Henri Pascal, ma requête à moi sérieusement motivée contre les juges rotariens, fut sabotée avec mon propre avocat Verges par les mêmes magistrats de la chambre criminelle de la Cour de cassation, récompensés de la plus haute décoration napoléonienne « Commandeurs de la Légion d'honneur ».

Ces artifices des mises en scènes combinées judiciaires et médiatiques de la guerre psychologique pour tromper l'opinion français sont précédés et accompagnés les viols et rapines des pillards des richesses de la Lybie avec des mercenaires de toute poiles adeptes au satanisme, des bandes des voyous du bas-fond armés et couronnés de la sodomisation par des baïonnettes suivi de l'émasculatation du Colonel Kadhafi blessé par les avions du néo-nazi M. Gérard Longuet, ministre de la Défense **« en lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les**

**Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam »<sup>74</sup> des « Ratons »<sup>75</sup> et contre irrécupérable contribuable et électeur "timide et indécis" », **pour égorger leurs fils et leurs compagnes.** (« Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795).**

Lorsqu'en France en 1982/83 le nouveau Président de la République François Mitterrand s'est fait trahir par ses troupes raffolant se faire décorer des distinctions napoléonienne de la Légion d'honneur, (notamment par le président du Sénat Alain Poher du Rotary fricoteur), ou de l'Académie française..., pour paralyser la saisine de la Haute Cour de Justice, ses ministres firent introduire dans leurs cabinets et placer aux leviers de commande de la Justice des plus redoutables francs-maçons affairistes droitistes de la « Grande Loge nationale de France » et leurs acolytes fricoteurs du Rotary club. En France, on n'est toujours que désolé devant les sinistres. Des officiers de la Police et de l'Armée désolés: « *maintenant tu ne peux plus compter que sur toi-même, nous nous croisons les bras* ». Ces agents au parfum me conjuraient en 1981/82 de sacrifier mes biens en France et me retirer sans perdre une minute en Suisse, pour ne rentrer dans piège fatale à tendu à Castres par le procureur de la République, les juges d'instructions combinant avec la magistrature de Montpellier. « Tu es foutu », conclurent-ils. En effet, y a été déjà bien conditionné le psychiatre militaire, le « médecin-colonel » Dr. André Savelli, avec le scandale survolté de l'accusation de complicité par aide est assistance du meurtre sadique d'une fillette par un ancien aumônier fouettard. Naturellement « La Grande Muette » aux faits ne m'a pas averti que le « juge rouge » Jacques Bidalou a été coiffé au niveau supérieur par un autre « juge rouge » invisible pour moi : Le procureur général Jean-Louis Nadal, le "On-a-saccagé-la-justice", organisant partout avec ses maçons comploteurs de sa Grande Loge national de France et du Rotary-club, (Aix-en-Provence, Bobigny, Bordeaux, Bourges, Castres, Créteil, Draguignan, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Paris (Magendie...), Toulon, Toulouse, Versailles... mon élimination avec la revendication de la saisine de la Haute Cour de justice par des forfaitures d'incompétence légale, des crimes de suppression de mes incontestés actes de procédures avisés. « **Nul n'est censé d'ignorer la loi** », pas vrai ?

Je fus dirigé par suggestion routinière à distance « par signes et symboles d'impulsion, des tags barbouillés sur les murs « **restez assise, attendez la lobotomie [...] je vous maudis...** » Pour m'inciter d'organiser un fusillade mémorable chez les huissier du Rotary fricoteur de Toulouse en riposte contre le « crime de suppression des actes de procédures », en l'espèce de la requête de renvoi pour suspicions légitimes » des magistrats prévaricateurs, légalement incompétents de connaître des affaires criminelles de la police parallèle, de l'ex-S.A.C., affaires relevant de la compétence exclusive de la Haute Cour de justice, répétons-le encore et encore aux oreilles sourdes. Mes habitudes parfaitement connus, sur les affaire recommandées à traiter, des agents me plaçaient bien en vue les livres documentaires nécessaires, me communiquait des documents, dont même des rapports de la police judiciaire, des recommandations et informations verbales... ; des suggestions à distance « codées » telles qu'on les utilisait dans les commandos (et aussi couramment chez les lobbyistes corrupteurs, corrompus du Rotary fricoteur... dans la Mafia par leurs chefs continuant de diriger leurs réseaux à partir de leurs cellules de prisons)... Des commandos

<sup>74</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>75</sup> Terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

d'action spéciale psychologiquement profilés, la direction à distance par la suggestion impulsive : de la simple routine pour les initiés qui s'est encore perfectionnée avec mon accès sur le Web. La Résistance française en 1940/44, la vraie, à fonctionnée ainsi. Des informations manquantes dans mes exposés publiés par les blogs me furent transmises par des chemins les plus saugrenus pour les compléter.

Répetons-le brièvement : appelé au secours à Toulouse par l'expert-comptable Jaques Belhomme, ancien capitaine parachutiste, lui et son fils décédé, victimes des machinations du Rotary fricoteur, j'ai lui fait créer une confédération nationale d'associations de défense des victimes de la justice. Lui en porte-parole, il a été convenu entre nous que je travaillerais ne coulisse tous les dossiers politiquement sensibles, notamment celles concernant le grand banditisme international complotant contre la sûreté de l'État de la France : escrocs de haute vole, trafiquants de drogues, polices parallèles du Service d'Action civique, les réseaux nazis... Le « juge rouge » Jacques Bidalou, sous le masque du héroïque redresseur des tords, prétendu martyr du régime, c'est fait suspendre par des forfaitures grotesques. Se posant en ami, Bidalou ce frère insinuant d'une conjuration des pervers me récupère à Toulouse avec son avocat félon Jacques Verges,<sup>76</sup> récupère aux fins de chantage mes dossiers durant des années, sabote tous mes affaires et contribue par ses manipulation subversives à mon élimination. À l'expert-comptable Belhomme, sans doute aussi traité par l'appareil électronique qui m'a été appliqué plus tard à Paris, on a fait sauter tous les plombs pour le rendre de jour en jour plus délirant prodigue avec son fric pour se fabriquer une image de marque médiatique par les avocats farceurs et le juge rouge Bidalou promettant.

Par cette opération complexe des tromperies à Castres et à Toulouse, je fus empêché d'intervenir dans la saisine fantasque de la Commission d'enquête du Parlement sur les activités criminelles du S.A.C. Conformément aux dispositions de la Constitution, le Parlement aurait dû être saisi publiquement de la procédure préliminaire du renvoi devant la Haute Cour de justice des membres du gouvernement avec leurs complices du grand banditisme commun complotant contre la sûreté de l'État. (Mes revendications incontestées ne produisaient que comme effet la modification opportuniste de la Constitution, la suppression de la Haute Cour de justice, son remplacement d'une juridiction fantoche, « politiquement illégitime et constitutionnellement illégale », à la compétence réduit, avec l'exclusion de la qualification pénal « complot contre la sûreté de l'État, aux seules membres du gouvernement. La procédure de renvoi par une commission de fonctionnaires des plus corrompus fut rendu secrète. Par des escrocs, elle débutait par les crimes de faux en écriture authentique et publique pour les « crimes de suppression » de mes actes de procédures. Font partie du lot « supprimé » le chapitre sur compromissions nazies à tous les niveaux du complot contre la sûreté de l'État de la France... de l'Argentine, de l'Allemagne, de l'Autriche..., du Chili...

J'ai réussi d'échapper à l'assassinat psychiatrique et aux tentatives d'assassinats tout court. Déporté, j'ai tenté vers 1984 de reprendre en main dans région parisienne l'association de défense des victimes de la justice sous la haute présidence du général ingénieur (\*\*\*) Samy

---

<sup>76</sup> Maître Jacques Verges, s'est fait connaître en avocat communiste, défenseur des terroristes d'Algérie, marié avec une d'eux et est allié au cercle des littérateurs de l'extrême-gauche, dont à Jean-Erden Hallier, journaliste de HUMANITÉ. Au Gabon, Verges est l'avocat d'Omar Bongo du Rotary fricoteur, du protecteur des massacreurs et tortionnaires d'Algérie. Un salopard pervers qui n'en avait pas l'air, entouré pleine de mystères, soupçonné d'être un agent double infiltré, agissant pour le compte du C.I.A.

Albagli, - assassiné plus tard par les psys - . Sous l'influence néfaste du juge rouge Jacques Bidalou qui se fit de nouveau suspendre de la magistrature à cet effet, j'ai donné le coup de grâce au périodique qui devait me sévir à rallier l'association de défense des victimes de la justice. Redevenu étudiant en droit domicilié à Aubervilliers, par d'autres opérations des saints esprits, le juge rouge Jacques Bidalou opérait en toute liberté pour me doubler à partir du Restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers. Là, en juge rouge, le manipulateur emprunte à l'expert-comptable Belhomme de Toulouse mon idée de création d'une confédération nationale d'associations de défense des victimes de la justice. Se posant en mon ami redresseur des torts, durant des années, la taupe récupère ma science dans copies de mes dossiers et des tous les dossiers sensibles dont la communication a été la condition sine qua non de mon engagement.

Nous sommes devenus la monnaie d'échange de l'impunité des combines de son chef, (« capitaine » se disait-il), du millionnaire rouge Jean-Erderm Hallier. Il est peu probable que ce cercle d'illuminés pervers s'est fait doubler par l'Église sciento, par leur voyageur-représentant du commerce Henri Carriot, un autre pèlerin du Restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers. Comme au Chili, les avocats sectaires de l'Église sciento, dont Me Daniel Cochet de Tours, et ceux des illuminés pervers associés aux nazis, se sont donné la main pour exploiter par le chantage durant des années les grandes affaires pour paralyser les poursuites judiciaires des uns et des autres, des poursuites pour escroquerie et extorsion des fonds des chefs français de l'Église sciento. Quoi qu'il en soit, il va falloir maintenant aussi réexaminer sous ce nouveau aspect la troublante l'épopée chilienne de cette Église sciento, du trafic de drogue des réseaux françaises des Pasqua, Debré, Léotard... toutes imbriqués les uns aux autres. ***Nul n'est censé d'ignorer la loi, pas vrai ?***

-----

L'aventure chilienne du « rouge-brun » capitaine millionnaire Jean-Erderm Hallier est rapportée par son biographe Lacaute Dominique<sup>77</sup>. Chargé de rapporter au président Salvador Allende emprisonné encore en vie des aides financiers qui ne leurs sont jamais parvenus, l'émissaire communiste Hallier se serait contenté en Amérique centrale de fraterniser avec les avocats du général Pinochet dans le luxe opulent des hôtels réservés aux richards. Par le putsch, le général Augusto Piochait venait juste de s'emparer du pouvoir pour faire assassiner ses opposants politiques, sans distinction du sexe et de l'âge avec des anciennes gloires des crimes contre l'humanité du régime nazie de l'Axe. Ces grands criminels exfiltrés par les filières des monastères catho-intégristes ont transité par des bases opérationnelles du genre de la Colonie Dignidad, des « Lebens Born », des fabriques des enfants parfaits chers au Dr Josef Mengele, combinées à des centres d'endoctrinement d'entraînement des tueurs, installés sous l'inspiration de Martin Bormann, exécuteur testamentaire d'Hitler, un peu partout en Amérique latine par les réseaux international du fameux Gestapo Müller et de l'ingénieur général SS Dr Karl Franz Kemmler, concepteur du camp d'extermination d'Auschwitz et des armes secrets, installé confortablement en Argentine. Voir l'exposé détaillé sur la page 4 des blogs, produit depuis des années à l'O.N.U. silencieuse.

Ce que l'Histoire devrait enseigner, c'est de ces volontaires S/S « paramilitaires » Sic, endoctrinés, sélectionnés sur des critères raciaux et politiques de l'idéologie nazie, leur mentalité bestiale a été formée par une des manipulations psychologiques contrôlées. La

<sup>77</sup> LACAUTE Dominique. « Jean-Erderm Hallier. Biographie ». Édition Laffont 1977.

manipulation mentale visait de les épurer de toute la sensiblerie humanitaire et religieuse, d'en faire des « barbares pervers culturels », des montres prêtes à pousser les abjections au sommet de l'odieux comme jadis les barbares cannibales du **roitelet Clovis I, fondateur du « Deuxième Empire millénaire » par l'anéantissement radicale de la civilisation culture gréco-romaine christianisée et préscientifique des sous-hommes ou « hommes masse »**). Depuis cette date historique fatale de la plus grande catastrophe guerrière de l'histoire de l'humanité, l'indulgence plénière par le **Sacré pontifical pour bénir les crimes et les criminels, « la fin sacré justifie tous les moyens »**, est le principe directeur virtuel de toute action des nostalgique blondes, élevés au rang des « surhommes » (hommes-dieux) avant l'heure dans le « **Saint Empire germanique** » qui s'en est suivie.

Avec leur gourou de la magie noire Adolf Hitler, ayant eu des messages des extraterrestres pour anticiper l'Histoire, les Nazis cherchaient de faire succéder au Saint Empire germanique des Francs, le « Troisième Empire millénaire » de l'anéantissement par la conflagration apocalyptique de la guerre totale mise en musique par les opéras de Richard Wagner, idéologie fantasmagorique des hallucinés, déjà détaillée à la justice nationale et internationale et publiée sur la page 4 de mes blogs. Mais comme la prophétie ne s'est pas réalisée, depuis 1943, selon historien E.R. Carmin, les hallucinés des organisations nazies internationales comptent de remettre ça avec le détournement et recel massif des fonds déposés dans la Reichsbank. Sous cette analyse juridique, nous ne sommes pas en présence d'une tentative punissable des crimes contre l'humanité, nous sommes en présence du crime contre l'humanité lui-même par le début de l'exécution dissimulée au public par les trucages judiciaires entraînant la falsification de l'Histoire par des irresponsables démagogues resquilleurs complices. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi », pas vrai ?**

Ce ne sont pas les militaires instrumentalisés qui provoquent les guerres. Ce sont les rapaces insatiables de la grande finance matérialiste internationalisés, qui les manigencent l'opinion à la guerre par la manipulation de l'opinion par leurs cohortes des démagogues resquilleurs: gourous hallucinés, pontifes et philosophes des thèses symptomatiques d'un certain vide de cerveaux, mentors exaltés et tribuns vendus, toute un ensemble parasitaire largement médiatisés. L'exemple caricatural est le général Manuel Noriega du Panama, illustre élève de l'école du C.I.A. de la formation des narco-dictateurs et leurs escadrons de la mort de demeurés abrutis. Les opérations secrètes du C.I.A. par des bandes paramilitaires ont été pour l'essentiel financées par ces réseaux du trafic de la drogue en connexion avec la Mafia. En France, le grand inspirateur du C.I.A., répétons-le, a été l'ex-S.D.E.C.E.,<sup>78</sup> largement impliqué dans le trafic de drogue international sous la direction notamment du ministre des Armées, ministre de la Justice et premier ministre Michel Debré. Ses trois compagnons au gouvernement Boulin, D'Ornano, Fontanet, sont trucidés (comme auparavant le général Leclerc) par sensiblement les mêmes types de malfaiteurs qui trucidèrent en France des personnalités s'opposant à l'Opération Condor en Amérique latine par des militaires dévoyés, corrompus, vendus aux trafiquants de tout ce qui se laissait trafiquer avec un bon bénéfice sur les comptes secrets **« pour la lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols...**

<sup>78</sup> Service de Documentation et de Contre-Espionnage, dont les exploits criminels dirigés par des ministres français sont résumés par JAUBERT Alain. Dossier D ...comme drogue. Le Milieu et la Politique... Les Gros Bonnets... Les Financiers et les Filières... en France. Édition Alain Moreau 1973.

***l'appel à la guerre sainte contre l'Islam*** »<sup>79</sup> des « **Ratons** »,<sup>80</sup> et contre « **des enfants de la Partie "timides et indécis"** », contre le contribuable et électeur sceptiques et mécréants en somme, ***pour égorger leurs fils et leurs compagnes***. («Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795).

Le président de la République du Panama Jacobo Arbenz, après son élection régulier, comptait de restituer par une réforme aux paysans leurs terres qu'ils ont été spoliés. À la découverte de l'Amérique, l'Église ne considérait que les descendants des premiers hommes l'Adam et Ève,<sup>81</sup> les créateurs divins de l'humanité chassés du Paradis, n'avaient pas été en mesure de traverser l'Atlantique. Toutes les populations d'outre-Atlantique ne possèdent pour cette raison aucun caractère d'humain, ne peuvent posséder une âme, ne sont pas susceptible de détenir un droit à une propriété quelconque, ni même le droit à la vie. Ces sont des bestiaux, des « chimpanzés sans queue », rien de plus que de la viande d'abattoir selon la Sainte Église. Cette réforme agricole dérangeait le monopole du holding United Fruit Compagnie des États unis. En 1954, par un coup d'État fomenté par le C.I.A. reversait le président légitime. Il fut remplacé au pouvoir par le narco-dictateur sanguinaire Manuel Noreiga,<sup>82</sup> décoré pour son exploit avec la French-Connexion Chevalier de la Légion d'honneur.<sup>83</sup> Le Panama établit une législation scélérate, autorisant la constitution des sociétés off-shore incontrôlables par n'importe quelle mafia étrangère, sans justification de l'identité des créateurs, sans vérification du casier judiciaire, de la provenance ou destination des fonds. Sociétés criminelles créant par la suite de filiales même en France. Le narco-dictateur sanguinaire Manuel Noreiga, investit ses capitaux sales massivement dans l'immobilier de standing en France, notamment à Paris. Devenu sans doute trop gourmand, les États Unis, par une expédition militaire envahissent le Panama, rament Noreiga pour le faire juger et emprisonner dans leur pays seulement, bien sûr, pour trafic de drogue. On aimerait bien de savoir ce qui est devenu de l'immense fortune recelée en France du général Noreiga (et de ses homologues en Amérique latine réfugiés en France), gage de l'indemnisation des victimes des tortures et assassinats perpétrés pour maintenir les monopoles des sociétés multinationales avec leurs sièges sociales ou filiales en France.

-----

La pratique du droit pénal sectaire établit des souvent des artificielles distinctions entre le « délit d'incitation à la haine raciale et l'apologie des crimes, et les « crimes d'instigation des crimes » par l'éloge des criminels en en préparation ou en action des crimes contre l'humanité ». Car, quand on connaît de façon impartialement exacte les conséquences philosophiques et religieuses du sacré le plus funeste de l'Histoire d'un roitelet barbare opportuniste, ces deux infractions se confondent parfaitement : le crédo du catholicisme intégriste, basé dans

<sup>79</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>80</sup> Terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

<sup>81</sup> Les origines des fables de la Genèse, tels qu'Adam et Ève, Caïn et Abel, l'Arche de Noé... ont été retrouvés dans l'écriture cunéiforme phonétique des païens sumériens et akkadiens (~ 2700) à l'actuel Irak, berceau de la civilisation occidentale. Par des commandos d'actions spéciales, des pièces de musée d'une valeur humaine et marchande incalculables furent pillés sous protection militaire pour enrichir des collections privées des vainqueurs de la Guerre du Golfe.

<sup>82</sup> ROBIN Marie-Monique. Escadrons de la mort à l'école française. Éditions La Découverte/Poche ps 260 et 372.

<sup>83</sup> MERLEN Éric & POUQUIN Frédéric. » Au procès de l'ex-dictateur du Panama, l'argent de la drogue blanchi dans l'immobilier à Paris. NORIEGA SA FRENCH CONNEXION ». L'Évènement du Jeudi du 27 mai au 2 juin 1999.

l'essentiel sur la doctrine de Saint Augustin,<sup>84</sup> considère déjà toute forme de législation humaine un péché capital contre la providence divine, comme la pratique du médecin rationnelle. Il est donc du devoir de tout fidèle de le combattre avec « l'indulgence plénière » anoblissant et bénit les crimes des criminels impies s'arrogant, contre la volonté de Dieu, d'organiser leur cadre vital et leur existence par des lois libératrice, de former d'autres institutions politiques que celles de l'Église et de leurs princes sacrés. Le but sacré justifie tous les moyens.

Parmi les fervents prêcheurs des crimes contre l'humanité à l'aide des massacre exterminatrices, à la manière de Clovis I, même des « des timides et indécis », se trouve en tête de file le saint Monseigneur français Lefebvre, décédé. Par ces sermons et homélies, le saint apôtre intouchable fulmine partout en toute impunité pour inciter les dictateurs aux massacres, naguère si bien réussis du généralissime Francisco Franco en Espagne, des ennemis du Dieu-Roi, des impies péchés irrémédiables de l'État démocratique des Francs-maçons, de la laïcité, des syndicats ouvriers,...d'une anarchie complète des brigands tuant à gauche et à droite, ruinant l'économie, l'industrie..<sup>85</sup> Si le doux Jésus Christ serait apparu en rédempteur et libérateur des esclaves à cette époque, les émules du général Francisco Franco, comme d'Augusto Pinochet, l'auraient fait exorciser par des électrochocs dans une des nombreuses Colonies Dignidad par une psy folle, de le faire sodomiser des saints pères fouettards; faire jeter le corps du supplicié, désarticulé, demi-vivant encore par les hélicos en régate des requins avec la bénédiction de l'O.N.U., de l'Académie française, de l'Académie des Sciences morales et politiques.<sup>86</sup> et de la Légion d'honneur... tout ce beau monde distingué de la conservation du capital par les receleurs et les voleurs, encouragé par les homélies des Monseigneur Lefebvre et ses très saints acolytes de la franc-maçonnerie secrète du Vatican, prêchant rien d'autre que le satanisme pour réussir leur « sale rêve » (Nietzsche) sur la conflagration apocalyptique réussie par le funeste sacré du roitelet franc Clovis I.

La rhétorique intransigeante de Saint Augustin sur le royaume de la providence de Dieu refuse à l'homme-masse d'organiser par lui-même son existence, ses conditions de vie sur la terre par des lois lui accordant des libertés politiques et civiles. Le régime de la providence divine, démontre Nietzsche, est basé sur la « Morale des esclaves ». C'est la dictature indiscutable des Seigneurs du goupillon et de l'encensoir sur le spirituel céleste ; la domination séculière, terrestre, sans partage par les Seigneurs du glaive bénis (comme les canons, les étendards et les drapeaux des massacreurs) ; Seigneurs au sang sacrés par leurs formules chimériques d'incantation de la magie noire leur conférant un pouvoir séculaire intangible.

---

<sup>84</sup> Saint-Augustin est rectifié par Saint Thomas d'Aquin, dont la doctrine est inspirée par les Arabes.

<sup>85</sup> ROBIN Marie-Monique. Escadrons de la mort à l'école française. Éditions La Découverte/Poche ps 218 et suivantes.

<sup>86</sup> Des têtes couronnées et princes, en est membre le Roi d'Espagne, « homme dieux franc » profiteur des fosses communes tabous en Espagne; au moins un des avocats défenseurs de l'ancien ministre Maurice Papon, se prêtant à une mascarade trentenaire des poursuites de crimes contre l'humanité pour soustraire de la justice en France et à l'Étranger les plus dangereux criminels, dont l'ancien Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux à l'époque où j'y fus torturé, puis pris en chasse par des tueurs.

Entre un sorcier Zoulou dansant avec son masque triomphante exaltant les guerriers à l'outrance à la bataille et un Monseigneur Lefèvre avec son antique mitre épiscopal pointé au Ciel en forme d'entonnoir de transcendance spirituelle, (quel grandiloquence pour inexistant!), sur le plan psychosociologique, la seule différence réside dans la couleur de peau, de l'art et des matières de fabrication, le Protocol liturgique, le gestuel de prestidigitation, la mascarade vestimentaire. « Les araignées porte croix », écrit Nietzsche, ont adopté et christianisés tous les rites et superstitions des païennes jusqu'à la sorcellerie de bénédiction et magie noire du sacré, des tortures et massacres rituels pour soumettre les « hommes-masses » ou « sous-hommes » à l'esclavage ou servage des « hommes-dieux » ou « surhommes ». Le Vatican imite les païennes jusqu'au pompe solennel des prêtres romaines de l'adoration du dieu Jupiter, dieu du Ciel, de la Lumière diurne. Une secte hérétique du christianisme authentique, s'emparant de ses temples, à tout bonnement substitué le Pape à Jupiter, l'Optimus Maximus, régnaient sur le Capitole (parlement) auquel il est consacré. Sous la République romaine, le Consul à son entrée lui offrait des offrandes à Jupiter, à l'Optimus Maximus, tel qu'aujourd'hui à un monsieur tartempion rétro-consacrée en Pape par le petit comité des rétro-consacrés, au chaudron du conclave du Vatican. Le chimérique Jupiter, (ses représentants sur terre), ce tout puissant Optimus Maximus est garant des traités internationaux et préside les relations internationales. Après le putsch du général traître Jules César avec son armée des mercenaires barbares d'outre-Rubicon, la magie noire du sacré rend intouchable les empereurs massacreurs du profil des futures dynasties de Clovis I et de Napoléon I. « **L'histoire est un éternelle recommencement** », écrit Nietzsche, en s'en sauvant en Italie. Cet éminent maître-penseur bafoué voit à son époque déjà resurgir les surhommes nazis abrutis pour nous remettre le miracle salvateur de la décadence du Sacré au plus grand. Nietzsche ressent déjà le sinistre suscité des forces du Mal par la musique de Wagner : la conduite vers la catastrophe humanitaire du peuple allemand discipliné du mage noir, de l'électrisant Führer-Caporal Adolf Hitler en délirant Optimus Maximus, instrument sacré des forces occultes du Cosmos. Dans l'évolution politique de l'histoire, seule la terminologie artificieuse des démagogues resquilleurs change, point les mœurs trompeuses des dominateurs mytho-mégalomaniacs qu'ils servent en séides fanatiques ou en rapaces corrompus.

Mais le hic c'est qu'en dehors à quelques rares érudites, le caractère mystique, religieux sectaire des Nazis est hermétiquement dissimulé... par les juridictions des magistrats culturellement et héréditairement totalement acquis à ces superstitions, d'autres corrompus de pères en fils jusqu'à la moelle, car la lâcheté devant une menace est une forme de corruption, sur le plan pénal, c'est un acte de complicité pénalisée : pour un fonctionnaire français, l'abstention est une action pénalisée consistant dans le refus d'agir alors que la loi l'oblige, comme la dénonciation des crimes en préparation ou en cours de réalisation..., l'assistance des personnes en danger..., d'un peuple toute entier menacé d'être réduite à l'esclavage, à l'extermination. Discours de Himmler citée sur le repeuplement, après l'extermination des sous-hommes Gaulois de la France par la harasse de reproduction aryenne des purs S/S : « **Nous vivons en communauté avec la mort et devons apprendre à nous servir d'elle de la meilleure manière possible. Pour le bien de la race allemande et son expansion, il faut aspirer à une Europe vide, ce qui signifie de l'anéantissement de toutes les autres nations** ». -« **Après les Juifs, le peuple français est notre pire ennemi ; il l'est depuis des siècles...** Reichsführer SS Heinrich Himmler cité par Sven Hassel.

En 1956, cette doctrine folichonne « de la guerre sainte, de la croisade », est préconisée dans des écoles militaires par un illuminé de choc de l'intégrisme catho, ancien déjanté de la jeunesse communiste trouvant sa voie à ses ambitions de sortir de la médiocrité générale par la création en son instrument la croisade avec l'appellation ronflante : « le Centre d'études supérieures de psychologie sociale » (CESPS). Avec cette mise en scène trompeuse, à ce communiste converti au catholicisme intégriste des fanatiques, est laissé tout loisir de faire de l'intox et procéder à la manipulation psychologique dans les institutions militaires en France telles que le Polytechnique ou l'École supérieure de la guerre.<sup>87</sup> Les manipulateurs mentaux experts imprègnent les officiers de l'obsession d'agir en surhommes nietzschéens, alors le grand philosophe Nietzsche qui les a fuis en Italie, les qualifiais des dangereux rebuts culturels, leur compositeur Richard Wagner en archétype de la décadence délirante avec son opéra « brutal », musique sacrée des nazis « Le Crépuscule de dieux » (Götterdämmerung).

Parallèlement, pour accréditer la morbide manipulation psychologique, des spécialistes du niveau académique supérieur du ministère de la Défense, bien au fait de l'ignoble sinistre de l'Histoire, laissent bercer le corps des officiers dans l'ignorance totale de la Haute Trahison de la France du clan du Duc Édouard de Windsor avec son propre état-major français en 1940, forcément initié par le Maréchal Philippe Pétain, et de la prophétie nazie de de la nécessité de l'organisation d'une troisième guerre mondiale pour la domination du Monde par ces mystique paranoïaques. Et voilà, par le lavage de cerveaux collective en douceur, la base psychologique est établi du putsch du 21 avril 1961 manqué des généraux « sous-hommes » d'Algérie. Aux dévoyés de l'Organisation Armée Secret, les manipulateurs par la mystification collective les manipulateur, dans la luxueuse sécurité confortable, font accroire d'agir en « hommes-dieux » pour une noble cause justifiant la mise en application tous les moyens criminels avec « l'indulgence plénière » anoblissant des juridictions nationales et internationales partisans. La contamination des forces armées par la désinformation fanatisant transite aux écoles militaires des États-Unis<sup>88</sup> des sous-hommes les plus dégénérés par le métissage, selon Hitler, s'étend vers l'Afrique, l'Amérique latine, **la lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam** <sup>89</sup> **des « Ratons »,**<sup>90</sup> et contre « **des enfants de la Partie "timides et indécis"** », contre le contribuable et électeur sceptiques et mécréants en somme, **pour égorger leurs fils et leurs compagnes.** (« Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795).

Bref, même dans les hautes écoles militaires, la rhétorique classique de l'intox des mystificateurs imputent leurs propres crimes à l'adversaire « ennemi de Dieu et de la Patrie », pour justifier son anéantissement, même en organisant par des « barbares païens » dénués de toutes réticences de piété les massacres des ecclésiastiques, des moines et des nonnes révoltés, des prêtres refusant de bander au supplice de petit garçons. La Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen exige de tout magistrat, de tout fonctionnaire assermenté de

<sup>87</sup> ROBIN Marie-Monique citée, p.162.

<sup>88</sup> Un des fils de Sarkozy, un autre lapin sorti de son chapeau d'escamoteur, s'en excercés actuellement à l'Académie militaire des U.S.A. Sans doute, Saint-Cyr s'est trop dur pour les délicats ramollis et inaptés.

<sup>89</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>90</sup> Terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

la République, et bien rétribués par le contribuable, de protéger « de tous ses forces » les citoyens contre les vellétés de la répétitions de la guerre totale du catholicisme intégriste, associé à la magie noire apocalyptique des nazis et autres morbides déviations sectaires indivisibles du nazisme international des surhommes ou « hommes-dieux », stigmatisés de l'aphorisme directif de l'Hymne nationale française en « sang impure », une excroissance maligne à extirper.

À Monseigneur français Lefebvre et ses acolytes exaltés du catholicisme intégriste, le lustre universitaire est aussi apporté par la rhétorique artificieuses du docte professeur Marcel de Corte de l'université de Liège. En faisant référence l'écrivassier de l'Académie française Charles Maurras (emprisonné, naguère mentor félicité de Francisco Franco), Robert Brasillach (fusillé), des collaborateurs nazies préconisant de réduire le peuple gaulois à l'esclavage par le recours aux « chevaliers du temps moderne des Waffen SS », vertueux surhommes « psychologiquement sélectionnés », assermentés à Hitler, soutenus des sous-hommes « soldats (fascistes) du Christ-roi » : Les droits de l'homme, une utopie pernicieuse, ce n'est que la révolution permanente et universelle contre la providence de Dieu. Avec moi, ce pontifiant l'université de Liège aurait prêché un convaincu, si des vrais précisions matériels et historiques aurait été osées. Une délirante secte hérétique du christianisme à l'époque de Clovis I, avec ses rites sadomasochistes les plus morbides, a mobilisé par la sanctification des blondes barbares cannibales en homme supérieurs « Gottmenschen », (hommes-dieux)<sup>91</sup> contre l'évolution de la Raison logique du Droit constitutionnel et privé, mathématiques, physique, biologique, médicales, « attentatoire à la providence divine ».

Pour cette secte déviante de l'Écriture Sainte, les juifs cessaient d'être vénérés en peuple élu de Dieu, sont dorénavant maudit en assassins sacrilèges du Dieu-Jésus indivisible.<sup>92</sup> C'est la guerre historique en cours contre la révolution permanente et universelle de la déraison mystique délirante des visionnaires hallucinés contre la raison rationnelle et matérielle des savants penseurs du monde. À l'époque, sous le crédo du Saint Augustin, tous ceux se référant à la science Grèce déjà atomiste de érudits tels que Leucippe et Démocrite ~460 ~370 furent impitoyablement torturés pour leur extirper la repentance avant de les brûler vives sur les bûchers. De Napoléon, passant par Mussolini à Franco et son créateur Hitler en Amérique latine, les esprits et le sous consciences tous les chefs militaires et leaders politiques, depuis leur plus tendre enfance sont formatés à ces crédos des élucubrations superstitieuses du mysticisme des hallucinés, se posant en « sauveur de la dieu-patrie du chaos social et de l'anarchie de l'autonomie de la volonté des élites penseurs, de la législation républicaine de ces terroristes ». Tant que les vérités historiques demeurent tendancieusement mystifiées et mythifiées dans l'enseignement de l'Histoire, de la philosophie politique de Nietzsche, avec des trucages de la Justice, même des personnes relativement cultivées ne se réaliseront jamais dans quels gouffres elles sont manipulées par des

<sup>91</sup> CARMIN E.R. DAS SCHARZE REICH (L'Empire noir). TEMPELORDEN (Ordres de Tempel), THULE-GESELLSCHAFT (Société Thoulé), DAS DRITTE REICH (Le troisième empire), C.I.A. Édition NIKOL VERLAG 2010. 950 pages bien détaillées.

<sup>92</sup> La guerre spirituel le plus calamiteux de l'humanité du dualisme, Jésus son fils, différent de Dieu des iconoclastes, et, de l'unisme, Jésus indivisible de Dieu et du Saint Esprit des hérétiques du Simonisme : la corruption par idolâtrie, fétichisme, sorcellerie, magie. Pour dix siècles, l'humanité survivante sur des charniers et ruines réduite à des demeurés analphabètes infantilisés par des dangereux paranoïaques (penser de travers) du délire mystique indécrottable. Les régimes féodales de l'Occident ne furent réorganisés et rechristianisés à partir du X<sup>ème</sup> siècle avec la découverte de la poudre à canon.

superpuissances maléfiques qui échappent à leur entendement, n'en reviennent pas en s'instruisant sur mes blogs.

Cet anti-maçon frénétique de Monseigneur Lefebvre joue en Amérique latine le jeu de rédemption chrétienne des homme-dieux, d'un des plus intéressants collaborateurs des monumentales combines historiques du rétablissement sur terre le règne des « hommes-dieux » par la réduction à l'esclavage : Le grand mage de la « Santa Mafia » du Vatican, Grand officier de l'Ordre des Chevaliers de Maltes Licio Gelli, l'omnipuissant grand-maître de la franc-maçonnerie, de la fameuse loge italienne P 2, comparable à la Grande Loge nationale de France, associant les têtes de tous les services secrets, policiers, institutions politiques et judiciaires et magnants de l'industrie et de la Finance. L'illustrissime Licio Gelli est un des principaux organisateurs de la filière des monastères de l'exfiltration des plus dangereux criminels contre l'humanité vers l'Amérique avec des capitaux nazis.<sup>93</sup> Les plus célèbres : l'adjoint et exécuteur testamentaire de Hitler Martin Bormann, le brave docteur Mengele en extermination, médecin en chef des expériences biologiques sur les enfants juifs d'Auschwitz, poursuivie en Amérique latine... leur petit gazier Eichmann. Ces têtes des crimes contre l'humanité qui ont trouvé tous, de temps en temps, bon accueil dans la colonie Dignidad au Chili pour préparer le bon déroulement de la prophétie de la Troisième Guerre mondiale purificatrice d'un oracle nazi vénéré. Le feuilleton des inébranlables historiettes sur les aventures de Licio Gelli, nous ramène aux myriades de combines et machinations de la banque du Vatican avec la Mafia,<sup>94</sup> à l'assassinat avec une French-Connexion d'un pape se croyant chrétien pour tenter de mettre un terme, les escroqueries astronomiques avec des assassinats en série des initiés. Même un Pape ne mettra pas un frein aux manigances la secte intégriste Opus Dei qu'on retrouve au Chili, et inévitablement proche des magouilles Valérie Giscard d'Estaing, avec l'assassinat par un flic véreux de son fidèle député-prince Jean de Broglie,<sup>95</sup> poids lourd de toutes ses magouilles relevant de la compétence exclusive de la Haute Cour de justice mortifiée avec moi. Comme je l'ai signalé à l'O.N.U., un des instigateurs de l'assassinat du député-prince, indemnisé comme Papon, est transfiguré par la Cour européenne de droits de l'homme à Strasbourg en martyr de la Justice française. En même temps, la Cour européenne infestée par des juges nazis couvre mon assassinat et ceux de mes associés par cette même sainte conjuration mafieuse qu'elle a anoblie.

Alors que la Troisième Guerre mondiale est prophétisée par les gourous nazis, qui s'appliquent à la réalisation en silence, Les Nations Unis accordent la souveraineté d'État au temple en Italie à la plus dangereuse association de malfaiteurs historique des criminels contre l'humanité du passé, du présent et ceux programmés pour l'avenir par imitateur sacré de l'idolâtré Clovis I. La grande Loge maçonnique du Vatican réunissant les grands dignitaires ecclésiastiques, les cardinaux de la curie, des archevêques, des évêques, des prélats et de laïques dont le chef de la banque du Vatican,<sup>96</sup> se sont livrés à des recels des capitaux et

<sup>93</sup> CARMIN E.R. DAS SCHARZE REICH (L'Empire noir). TEMPELORDEN (Ordres de Tempel), THULE-GESELLSCHAFT (Société Thoulé), DAS DRITTE REICH (Le troisième empire), C.I.A. Édition NIKOL VERLAG 2010. 950 pages bien détaillées.

<sup>94</sup> YNFANTE Jesus. Un crime sous Giscard. L'affaire de Broglie. L'Opus Dei / Matesta. Éditions Cahiers Libres/François Maspero 1981.

<sup>95</sup> M. B.-R. & J.-M. Th. Au procès de l'affaire de Broglie. Policiers et magistrats rompent le silence. Le secret et la parole donnée. Le Monde 27 septembre 1981.

<sup>96</sup> VAN HELSING. Les sociétés secrètes et leur pouvoir au 20<sup>ème</sup> Siècle. Ewertverlag S.L. (Spain) 1995, ps 169 et suivantes.

malfaiteurs nazis, dont l'exécuteur testamentaire de Hitler Martin Bormann, son second ; des crimes de la haute-finance avec la mafia, jalonnée des assassinats en série des initiés.<sup>97</sup>

But historique: Détruire de nouveau « tout ce qu'il y a de noble sur terre » (Nietzche), fruits de l'intelligence et réflexion humaine durement travaillée, les sciences matérialistes rationnelles ; leur substituer par la conflagration apocalyptique « purificatrice » de la guerre totale les ignominies irrationnelles du mysticisme délirante des paranoïaques tels que le méconnu Hitler, poursuivis en Amérique latine, dans le génocide rwandais en 1994 en Afrique...

Une conjuration secrète du mysticisme sadomasochiste des ennemis rapace du genre humain, n'aimant sur la terre que leur élévation au divin du Pouvoir jupitérien, le luxe somptuaire et des plaisirs de la domination de la Raison de l'intelligence humaine rationnelle par les absurdités de la déraison morbide de leurs élucubrations paranoïaques. La mystification collective est accréditée des sortilèges cérémonieux hypocrites des princes d'Église allant jusqu'aux plus odieux macabres sous le masque de la bonté divine de l'austère, pacifique et doux Juif Jésus Christ, prophète de l'amour universelle. . « **Ne donnez pas aux chiens les choses sacrées et ne jetez pas vos perles devant les porcs, de peur qu'ils ne les piétinent et se retrouvent pour vous déchirer** ». Jésus Christ. Nouveau Testament.

Sous l'immunité judiciaire dans un mini-état souverain protégé par les Nation Uni toujours complices s'organise une nouvelle conflagration apocalyptique de la guerre totale par un autre paranoïaque phénoménal du gabarit de d'Hitler. Avec la multiplication à l'extrême de l'impunité des grandes crimes se décuplant sans entraves durant décennies, c'est vraiment trop long pour une analyse synthétique d'un juriste, même le plus callé ! Je calle sur ce chapitre des recels astronomiques par la corruption des détenteurs des pouvoirs publics!

Un autre bon apôtre en faveur des crimes contre l'humanité **contre les enfants de la Patrie**, en Amérique latine a été le prince Michel Poniatowsky, alors en séide, chef de cabinet du président de la République française Valérie Giscard d'Estaing, répétons-le prétendu descendant d'une maman de la dynastie sanctifiée des rois Francs. Comme son maître à la Présidence, le prince Poniatowsky fut un partisan de l'Organisation Armée Secrète (O.A.S.) des militaires putschistes, passés et disséminés en Amérique latine après l'échec du renversement du régime démocratique en France. Ce vrai prince avec son maître faux prince flirtait ouvertement avec l'extrême droit.<sup>98</sup> Sous leur régime scélérate des « gangsters d'État », les tueurs de l'Opération Condor opéraient librement à Paris pour assassiner des généraux opposants.<sup>99</sup> Le guide spirituel des cadres et officiers basculés à l'O.A.S., « **le sang impur contre les enfants de la Patrie** », a été l'aumônier de l'armée Georges Grasset, réfugié en Espagne. Ce saint manipulateur incantatoire exerçait (en instigateur moral) la plus grande influence spirituel aux exterminateurs en Argentine, mais aussi sur les tueurs du G.A.L.

<sup>97</sup> GIDE André. « *Que la société capitaliste ait pu chercher appui dans le christianisme est une monstruosité dont Christ n'est pas responsable ; mais le clergé. Celui-ci a si bien annexé le Christ qu'il semble que l'on ne puisse aujourd'hui se débarrasser du clergé qu'en rejetant le Christ avec lui* ». Les œuvres d'André Gide sont publiés par les Éditions Gallimard. J. CHRIST : « *Il est plus aisé pour un chameau de passer par un trou d'une aiguille que pour un riche de rentrer au royaume de Dieu* ». Nouveau Testament.

<sup>98</sup> ROBIN Marie-Monique. Escadrons de la mort à l'école française. Éditions La Découverte/Poche ps 341 et suivantes.

<sup>99</sup> ROBIN Marie-Monique. Escadrons de la mort à l'école française. Éditions La Découverte/Poche ps 384 et suivantes.

acolytes qui ont assassiné en Espagne mon ami Joseph Couchot. Alors, si « nul n'est vraiment censé d'ignorer la loi », dans quels sommets vertigineux du Pouvoir va mener l'application des droits fondamentaux du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, rentré en vigueur le 23 mars 1976, ratifié par la France le 29 janvier 1981 par Mitterrand, rien pour je m'en serve, moi le seul capable de s'en servir contre tous les pontifes académiques dadais, magistrats corrompus et les démagogues resquilleurs.

Le démontre sans équivoque la comparaison avec la mainte fois citée jurisprudence de blanchissement du maire de Toul Gosso<sup>100</sup> en 1992/93, avec ses malfaiteurs associés du Rotary fricoteur et truands de l'ex-S.A.C., par l'annulation de complaisance de l'information parfaitement régulière du juge d'instruction Gilbert Thiel à Nancy et Metz, conformé par la Cass. Motif : « une simple rumeur » sic sur compromissions d'une personne relevant de la compétence d'une autre juridiction pénale. Or dans les instructions judiciaires et jugements des putschistes de l'Organisation Armée Secrète (O.A.S.), abondaient biens plus d'informations convaincantes que « des simples rumeurs » des compromissions des membres du gouvernement, tels que Valérie Giscard d'Estaing et ses barons. En application des même principes d'ordre public dont a bénéficié à tort le maire de Toul et sa mafia, sous peine de nullité générale, substantielle et d'ordre public», les procédures de poursuite judiciaire du complot contre la sûreté de l'État de l'O.A.S. relevait indivisiblement de la Haute Cour de justice, avec les complices qui n'ont pas été investis d'une fonction gouvernementale, selon les termes mainte fois cités de la Constitution. Michel Debré du Rotary fricoteur, membre de l'Académie française, est l'auteur farceur de la Constitution de 1958 : ancien ministre de la Justice 1958-1959, Premier ministre 1959-1962, ministre des Affaires étrangères 1968 -1969, chef de la French-Connexion du trafic de drogue en ministre de l'État de la Défense nationale 1969 - 1973. Mais lui aussi a été justiciable de la Haute Cour de justice pour complot contre la sûreté de l'État avec sa mafia du Service d'Action Civique en lutte contre les putschistes de l'O.A.S. avant de s'y fondre pour s'expatrier en Amérique latine.

Situation impossible ! Toutes les hautes personnalités corrompues du système pourris sont justiciables par la Haute Cour de justice composée par ceux qui en sont justiciables. Prévoyante l'Ordonnance du fonctionnement de 1959, pondu par les mandarins de Michel Debré, met sa saisine à la merci des comploteurs qui en sont justiciables. Il fallait attendre l'abrogation de cette ordonnance par la ratification en 1981 par le président de la République François Mitterrand du Pacte internationale relative au droit civil et politique de l'O.N.U. Avec ce solitaire sobre, studieux et sportif de Dietrich lancé en juriste combattif dans la bataille, c'est déclenchée une véritable guerre judiciaire mondiale. Jusqu'à l'avènement imprévu de l'Internet, la bataille des procédures a été perdue par la corruption et le trafic d'influence de ceux de la Haute auquel « ce téméraire commando d'action spéciale », ce rien de tout d'adjudant Dietrich aurait dû remettre son bébé empoisonné bien emmaillotté par sa science académique.

-----

Par l'avènement du Web inopinément catapulté en Juriste analyste du top niveau mondial, à défaut d'un grand homme pédant éperdument recherché parmi les mandarins académiques et des grandiloquents démagogues politiques, - aujourd'hui ridiculisés jusqu'à la fin de l'histoire

---

<sup>100</sup> RAUX Monique. « Justice pour un juge ». Le Monde du 2 oct. 1993. Application par mon propre avocat félon ma science qu'il a refusé de faire bénéficier à moi dans mes procédure dont il a été chargées.

-, moi l'impertinent rustre savant Dietrich, marginalisé en fervent « poète adulateur », j'ai réussi de faire patronner virtuellement ma science par la ravissante mezzo-soprano Elīna Garanča, de ma déesse enchanteresse du bel canto,<sup>101</sup> de la Reine Blanche sur l'échiquier des belligérants de l'ombre. La grande artiste, la sublime Elīna Garanča se rend-elle compte de son énorme poids dans la balance politique en prêtant virtuellement assistance par son irrésistible charme lyrique à un redoutable lutteur relégué dans l'isolement sobre, studieux et sportif de la solitude dans le combat psychologique multilatérale contre ces forces terrestres de l'Enfer ? D'avoir déjà maté par son irrésistible rayonnement divin mainte puissant démagogue resquilleur, double et hypocrite, envieux de récupérer à son profit commercial et politique l'éclat du prestige international de mes travaux ? Les droits de mon méritante associée virtuelle Elīna Garanča<sup>13</sup>, ne méritent-ils pas autant d'égards de la justice que celles des héritiers receleurs du docteur en assassinats de masse Joseph Goebbels, Ministre d'Éducation du Peuple et de la Propagande de Hitler ; héritiers venant de s'accorder en 2015 par le tribunal de München en Allemagne des royalties sur les droits d'auteur de son biographie ?<sup>102</sup>

Dans le Troisième Reich du Führer Hitler, son ministre de propagande nazie Joseph Goebbels, se posant en « éducateur du peuple (imbécile selon Nietzsche) », s'est servi à cette manipulation morbide de l'incantation de sa belle maîtresse, de la prestigieuse cantatrice d'opéra Élisabeth Schwarzkopf. Par l'incantation de son sublime art, elle collaborait au conditionnement de l'opinion publique aux fureurs nazies des hécatombes par des assassinats de masses.

À l'époque présente, l'ex-président de la République, maître Nicolas Sarkozy, ce nigaud prétentieux, se pose lui aussi dans les médias en grand « pédagogue du peuple (imbécile selon Voltaire)». <sup>103</sup> Après un divorce-éclair par le Président Jean-Claude Magendie du T.G.I de Paris, (maçon de la GLNF dans le conseil de surveillance d'une société de Télé-Lagardère, marchand d'arme), de Sarkozy le boniment bling-bling ruineux pour le contribuable est charmé par les attraits du vulgaire sexe-spectacle business de la médiatique Clara Bruni, d'un physique de classe, avec ses petites chansons bébêtes d'une voix fluette électroniquement amplifiée et modulée. Sur l'échiquier de la haute trahison de l'humanité par les receleurs de la société distinguée, - leur avocat en judiciaire -, ce faisan politique encensé par les effets spéciaux des médias de ses clients friqués, joue la captivante chansonnière-stripteaseuse Clara Bruni en propagandiste, masque par le charme artistique amplifié l'accusation irréfutée d'agir en traître usurpateur, comploter contre la sûreté de l'État de la France en baladin de comédie appointé des escrocs-receleurs. Dans les médias, vient en rescousse de la haute trahison de l'humanité la mère de Clara Bruni pleine aux as. Ces vitupérations haineuses sur l'opposition de la vulgaire commère laudatrice des siens, intarissable sur les qualités politiques bénéfiques de son vertueux gendre sont scénarisées par des trucages et accrédités

<sup>101</sup> La Diva lituanienne Elīna Garanča du prestige internationale est mariée au chef d'orchestre britannique Karel Marc Chichon, a deux filles et vit à Gibraltar en Espagne.

<sup>102</sup> Peter Longerich, Goebbels Biographie, publié en Allemagne en 2010.

<sup>103</sup> WEISHAUPTE Adam. Le NOUVEAU TESTAMENT DE SATAN cité : « Il faudra déshabiter les hommes de penser par eux-mêmes : on leur donnera un enseignement basé seulement sur le concret et on occupera leur esprit à des joutes oratoires qui ne sont que des simulacres. [...] Jusqu'au moment que les hommes seront tellement lassés qu'ils prendront en dégoût tous les orateurs, de quelque bord qu'ils soient. Par contre, il faudra rabâcher aux citoyens la doctrine de l'État des Illuminés pour qu'ils restent dans leur profonde inconscience ».

par des effets spéciaux des médias aux spectateurs abrutis par ce matraquage auditif et visuel.

Viennent en rescousses de la haute trahison de l'humanité les sommités universitaires de Paris 2 et Paris 3 en passant subrepticement en prétendument surdoué, passent son fils présomptueux Jeannot d'autorité en professeur de droit rémunéré, alors il ne disposait pas les qualifications légales requises, en jouant le lapin sorti du chapeau des prestidigitateurs par le tour de passe-passe des mandarins de l'université. De « Jeannot Lapin »,<sup>104</sup> fils du papa en perte de vitesse électorale, les imposteurs arrangent une publication propagandiste durant les campagnes électorales avec des notes truqués d'examen de licence en droit, en contradiction flagrant à celles publiés longtemps auparavant, juste quelques jours après l'épreuve. En réplique de ma démonstration de l'arnaque, logique pour tous ceux qui ont fréquenté une université en France, ces arrogants pontifes incultes et tarés conspuent ma science par des insultes et injures, alors de la hauteur de leurs suffisance n'ont même pas pris la peine de la lire en diagonale mon argumentation sur le complot contre l'humanité qu'ils servent. Comme les universités ont attribués à « Jeannot Lapin » non habilité par la loi un poste rémunéré dans l'université rien pour la propagande ne politique..., **allez suffisants cuistres insolents ! Nul n'est censé d'ignorer la loi sur l'escroquerie complexe en bande organisée! Pas vrai ?**

Avec ce nouveau aspect du contentieux, je me vois forcée d'augmenter sensiblement le taux des réparations qui me sont dues personnellement par les pontifes universitaires et de l'Académie française avec ses cooptés traficotant du prestige. Rien n'est gratuit dans ce monde des marchands. En honnête homme reconnaissant, il va me falloir verser spontanément à mon aimable associée, une des plus grandes stars de réputation internationale Elīna Garanča<sup>105</sup> les droits participatives. Sa participation au changement du cours de l'histoire, l'expose, elle et sa famille, à des périls insoupçonnables, notamment ses enfants aux captations morales et même enlèvements des sectes qui savent s'y prendre.

Après la tuerie de 77 femmes et enfants sur l'île d'Utøya à Oslo en juillet 2011 par un mytho-mégalo endoctriné et drogué, les dangers sont le derechef démontrés le mois d'octobre 2015 avec la jeune femme politique poignardée en Allemagne, et deux jeunes enseignants et un étudiant d'un collège tués à l'arme blanche en Suède par un jeune cinglé fanatisé portant un masque « Star War » et d'un casque allemande de la Deuxième Guerre mondiale.

Quant à l'ancienne ministre, la députée Madame Christine Boutin, une des hystériques exaltées de la secte Moon, l'envoyée de Dieu est trempée avec l'indulgence judiciaire plénière dans mainte juteuse escroquerie de haute vole avec ses collègues au gouvernement. Dans

<sup>104</sup> Nom d'un animal dans les amusantes fables d'ironie de Jean de la Fontaine, un grand classique de la littérature française.

<sup>105</sup> Les belligérants occultés dans les coulisses politiques, se livrant un combat sans merci dans le monde, sont des superstitieux qui attachent à certains chiffres une force magique. Le 13, notamment le vendredi 13 est un chiffre porte-bonheur pour ceux qui jouent sur les cases blanc de l'échiquier. C'est un chiffre de la catastrophe pour ceux qui jouent sur les cases noires de l'échiquier tels que les Nazis et des sectes. Je viens de recevoir en septembre et octobre 2015 « une télé mis en garde ». Des psychologues et psychiatres se seraient mis en état d'excitation pour pénétrer les mystères de connexion avec Elīna Garanča, assimilée en une déesse providentielle « par le commandement ». Les deux principaux événements de sa carrière sont marqués par un 13. Mon défenseur psy mandaté par moi en « défenseur » est exclusivement le Dr. psy. suisse Ralf Binswanger cité. Je considère toute immixtion privée ou officielle d'un commentateur comme une injure dommageable et dangereuse pour le «connecteur», si les secrets de mon profilage militaire sont pénétrés ou affabulés.

des manifestations avec des députés du Front national tels que Gilbert Collard, cette conjuration excitait leurs incultes illuminés extatiques d'agresser des médecins pratiquant l'interruption légale des grossesses « des blancs », enivrant les cinglés demeurés par des crédos frelatés jusqu'aux assassinats, saccageant des coûteuses installations hospitaliers sans être condamnés aux réparations. En octobre 2015, poursuivie pour « incitation et provocation à la haine à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes », Madame Christine Boutin, cette autre caricature politique du Disneyland parlementaire, cherchait de se justifier devant le tribunal correctionnel de Paris en brandissant la Bible pour faire les manchettes dans les médias lors des élections régionales.

Devant ces cinglés toxiques, mytho-mégalos prêts à tout pour alimenter périodiquement l'actualité internationale des médias friands des folles scandales odieux, manipulés à cet effet des philosophes tordus des salons, mentors des artistes, gourous, tribuns fanatiseurs des forces adverses, rien que pour faire actualiser dans l'opinion par les médias la cause raciste de leur idéologie des détraqués en cultivant chez les irresponsables les bas instincts les plus odieux du for humain, on tremble pour Eliina Garanča<sup>13</sup>, pour son époux, le chef d'orchestre Karel Mark Chichon et leurs deux filles. Avec la très importante contribution par son aura d'enchanteresse au combat dans la guerre psychologique, elle a bravé ces dangers de vindicte fanatique des cinglés hallucinés, dans une association de résistance créée de fait avec moi dans le combat de neutralisation de ces artifices médiatiques de mystification publique. Par son virtuelle assistance salvatrice, la rayonnante Diva Eliina Garanča<sup>13</sup> est devenue juridiquement une valeureuse partenaire : le support moral évinçant de mon périlleux sillon meurtrier mainte prétentieuse sirène naufrageuse, (mâle ou femelle), aux immenses ambitions politiques ou médiatiques, par la récupération subreptice à son profit de ma science ou de mon prestige international.

Par la récupération calculée de l'incantation de la beauté de l'art lyrique, a été réduites à zéro dans l'opinion publique manipulée et désinformé, mes salvatrices qualités académiques internationalement reconnus, même mondialement félicitées. Par la somptueuse mise en scène continuelle de l'association des artistes, valorisant des pitres corrompus tels que Jacques Chaban Delmas jusqu'à Nicolas Sarkozy, ou, des psychopathes délirantes tels que Hitler ou Le Pen, la partie adverse dénuée de tous scrupules se sert d'un écran du showbiz artistique à leur criminelle conspiration du silence. Les crédits alloués par le Parlement au ministre de la Culture ne servent qu'instrumentaliser aux fins de propagande politiques art et les artistes.

Avec l'apparition sur ce théâtre opérationnel de la guerre psychologique contre l'ennemi de l'intérieur de la France est apparue encore une nouvelle question préjudicielle qui s'impose sur l'équité judiciaire des un millions de dollars/heures versé par coalition adverse aux avocats pour me neutraliser par le trafic d'influence. Je communiquerai aux experts-comptables désignés par la justice les détails justificatifs de la consistant indemnisable mes travaux.

Sur le montant de l'indemnisation de mes travaux et de mon «contre-lobbyng » à moi, du fauché parmi les fauchés des compétitions populaires de la course à pied, j'appelle au témoignage très, très expert de l'ex-ministre des Finances Dominique Strauss-Kahn, directeur Fonds monétaire international (FMI), qui s'est offert aux États-Unis de tels avocats pour

dresser un gigantisme écran de fumée médiatique devant mes accusations portée contre lui dans le complot contre la sûreté de l'État avec ses compromission scélérates dans le sabotage de l'affaire Papon à Bordeaux pour couvrir les plus dangereux criminels contre l'humanité en action à l'aide des monumentaux recels des fonds nazis doublées des escroqueries complexes en bandes organisées. **Nul n'est censé d'ignorer qu'en droit français ÉGALITAIRE, « quiconque qui crée un dommage à autrui est tenu de LE RÉPARER INTÉGRALEMENT » ! Pas vrai ?**

Sur le montant de l'indemnisation de mes travaux et de mon « lobbilyng » à moi, du fauché parmi les fauchés, s'il n'est pas encore trucidé, j'appellerai encore en témoignage M. Joseph Ferraye, citée depuis des années à l'O.N.U. : victime de l'escroquerie judiciaire de son avocat félon Maître Gilbert Collard, député de l'extrême-droite, par ses mises en scène médiatiques devant les juges à Nice dans l'étouffement de l'affaire **« Kuwait Gate, certainement la plus grande escroquerie de tous les temps, tant par le volume d'argent concerné, que par le nombre de morts liés à l'affaire »** et qui, - elle aussi, a été soustrait par des forfaitures de la compétence exclusive de la Haute Cour de Justice -. [...] **Son volume d'argent : Une escroquerie internationale de plus de 22 milliards de dollars. Le nombre de morts : Tous décédés de mort violente sur le territoire français (explosion de véhicule - suicide à la varappe - défenestration – suicides multiples... »**<sup>106</sup> Page 5 des blogs : L'étouffement de cette affaire à Nice n'a été rendu possible par mon élimination par d'abord par l'avocat félon William Bourdon, puis du si médiatisé l'avocat félon Maître Gilbert Collard, en action combinatoire avec le ministre des Finances Dominique Strauss-Kahn, dans les procédures de la « Notaires-Connexion » à Bourges, couvertes par l'O.N.U. à Genève et par la Cour européenne des Droits de l'homme à Strasbourg !!! Page 6 des blogs. Dans l'enquête sociale obligatoire dans l'information criminelle, tous les liens de connexité et d'indivisibilité juridique et judiciaires convergent vers le restaurant Le Peccadille d'Aubervilliers avec le manipulateur de la conjuration « rouge-brune »<sup>107</sup> Jacques Bidalou, masqué en incorruptible juge rouge par les artifices des médias : l'officine de la neutralisation du juriste d'attaque, moi Dietrich, poussé par les Muettes en dehors de l'Armée, dirigé vers des études universitaires du droit et sciences pénales pour démystifier ce complot à la Justice avec son intelligence particulière reconnue par le profilage psychologique, rudement exercée à la pugnacité, adresse et résistance physique et psychique dans des commandos d'action spéciales.

Avec le patronage d'un seul de ces suffisants mandarins resquilleurs des universités pour la présentation de ma thèse de doctorat, (dont des doctorants du monde entier s'instruisent à présent), d'un de ces grandiloquents démagogues resquilleurs en rapporteur qualifié du dossier au Parlement pour la saisine de la Haute Cour de justice, jamais ces affaires mafieuses auront pu se développer dans l'ombre du bastringue débilisant des médias, comme s'est aussi développée organisation de la Deuxième Guerre mondiale dans les coulisses de ces faisans politiques sectaires de la même farine. En ayant pallié de bon cœur à leur défaillance stipendiée, ayant assumé mon patronage psychologique, ma sublime déesse

<sup>106</sup> La Liberté – 1er Mars 2011, cité et documenté sur la page 5 de mes blogs relatif aux sabotages judiciaires de l'avocat Maître Gilbert Collard, député de l'extrême-droite.

<sup>107</sup> BIFFARD Olivier et PLENEL Edwy. « "L'Idiot", laboratoire rouge-brun ». Le Monde du 1 juillet 1993.

enchanteresse du bel canto El'ina Garanča<sup>13</sup>, imaginez la valeur qui est due spontanément, même si cette grande star du top niveau international, n'en a jamais rêvée et n'en voudra peut-être même pas. Tout de même, ces énormités fautives doivent impérativement être réparées dans l'intérêt de la Justice et je l'exige en question préjudice ou question préalable, car je dispose du droit moral protégé du droit fondamental de l'exiger des juridictions nationales ou internationales. **Nul n'est censé d'ignorer les droits fondamentaux garantis par la Constitution ÉGALITAIRE ! Pas vrai ?**

-----

Le malheur fatal de l'humanité, c'est qu'avec la dissimulation du complot politique et la haute trahison de l'armée française sous la houlette du Duc Édouard de Windsor (du sang sacré des Franques d'Allemagne), refluant en France en Compagnons de Libération du général Charles de Gaulle De Gaulle, après avoir trahis à Londres les opérations de résistance et les résistants à leurs conjurés dans le régime de Vichy en France. Sont adulés et vénérés et emmédailles « Les faux-résistants vrais coquins », toute la partie de la Cagoule, « Organisation secrète d'action révolutionnaire nationale » (OSARN), qui l'a suivi en Angleterre pour préparer son envahissement par l'Opération navale combinée Allemande-Française Seelöwe,<sup>108</sup> - Lion de Mer.<sup>109</sup> Ignoré par les élèves des Haute Écoles militaires et policières manipulés par la falsification de l'Histoire par la Jurisprudence contrefaite, les traitres coalisés rentrent carrément dans le gouvernement, prennent en main les leviers de commande dans la Justice et dans l'Administration, s'offrent l'amnistie par le Parlement inféodé par leurs démagogues resquilleurs, ayant déjà fait leurs preuves dans la Haute trahison d'avant-guerre. Une de ces caricatures connues, impliquée dans l'opération Seelöwe : le Baron bonapartiste Olivier Guichard, ancien ministre de justice du Rotary fricoteur, son apparition comme témoin à charge dans la mascarade de l'affaire Papon au lieu et à la place de moi en situation de paria traqué. Avec un cousin dans l'O.A.S. (abattu par la police en 1963), Ministre d'État de la Justice de 1967 à 1977, Guichard est une des grandes figures du gangstérisme d'État. Avec Alain Peyrefitte, ministre de la Justice du Rotary, Guichard est un de ces fameux « gangsters d'État » bénéficiant par des truands du S.A.C.,<sup>110</sup> de la French-Connexion et des criminels Nazis contre l'humanité,<sup>111</sup> la protection leurs campagnes électorales démocratistes financés par les fonds sales du recels et du proxénétisme.<sup>112</sup>

À l'époque du procès Papon à Bordeaux, ce maire de la ville Baule (Loire-Atlantique) a été poursuivi pour escroqueries et détournement des fonds publics. Mon intervention avec le déclinatoire de compétence a été supprimée aussi dans cette procédure connexe, comme dans l'affaire Papon où ce filou de baron écornifleur brille en irréprochable témoin devant les jurés de l'assise couillonnés en médiatique grande pompe solennel par le président et ses assesseurs de la magistrature. Cette mise en scène de pure propagande politique télévisé dans la salle d'audience pour l'Histoire a permis redonner du lustre devant ses électeurs

<sup>108</sup> Déjouée par Churchill par la destruction de la Flotte française à Mers-el-Kebir.

<sup>109</sup> La traduction littéraire est aussi la traduction du sens, car le Lion est le symbole de l'Angleterre. L'opération de la guerre éclairé n'a rien à voir dans l'esprit allemand avec l'Otarie, le lourdaud et apode mammifère marin mers glaciaires.

<sup>110</sup> SARAZIN James. M comme Milieu. Besogneux, Artisans, Caïds, Parrains et... les autres l'annuaire du crime en France. Éditions Alain Moreau 1978.

<sup>111</sup> CHAIROFF Patrice. Dossiers Néonazisme. Édition Ramsay 1977.

<sup>112</sup> CHAIROFF Patrice. Dossier b comme barbouzes. Une France parallèle, celle des basses-œuvres du pouvoir en France. Éditions Alain Moreau 1975.

trompés à son blason ternie par sa notoire corruption scandaleuse apparue en pleine jour. Trop heureux de la publicité gratuite et des bénéfices sur mon dos, pas un des procureurs de Bordeaux, pas un des avocats, pas un de mes débiteurs actuels, s'en sont offusqués, ni même des crimes de la suppression de mes actes de procédures indiscutables avec moi et dont ils avaient une parfaite connaissance. L'immunité des procureurs et de la basoche, ne concerne que les plaidoiries à l'intérieure d'une salle d'audience devant la Cour habilitée par la loi. Nenni, devant une juridiction légalement incompétente et encore moins à l'extérieur de la salle d'audience avec de bobards devant la presse. **Nul n'est censé d'ignorer qu'en droit français ÉGALITAIRE, « quiconque qui crée un dommage à autrui est tenu de LE RÉPARER INTÉGRALEMENT » ! Pas vrai ?**

Trente ans de mascarade judiciaire largement médiatisé par des escroqueries en chaîne des bouffonneries des parjures, organisée en petit comité pour soustraire à la justice les plus dangereux criminels contre l'humanité, des assassinats en chaîne aidant. La conjuration, sans cagoules dorénavant, déjoue en Indochine la constitution paisible d'un État déjà existant en germe. La confrérie occultée des hallucinés du catholicisme intégristes et leurs acolytes Nazis organisent en sous-main la « guerre sainte » perdu à l'avance pour tous les stratèges clairvoyants. En ont fait partie, le général du putschiste d'Algérie Raoul Salan, alors opposant clairvoyant à la Guerre d'Indochine. Mais les mystiques hallucinés, eux, croient dures comme fer à au divine providentialisme des saintes miracles de la haute trahison des chefs militaires et politiques tels que le mage noir Adolf Hitler : leur victoire par réalisation de la troisième guerre mondiale prophétisée. Sous-off bilingue du 6<sup>ème</sup> RPIMa des bérets rouges en manœuvre, visitant un musée de l'Armée allemande proche de Stuttgart, un officier parachutiste français Saint-Cyrien outré de l'enthousiasme fanatique du présentateur, tout faraud se plastronnant en ancien héros de la Deuxième Guerre mondiale, me grinçait entre les dents à l'oreille : « *et maintenant ces dingos sont à la recherche d'un autre cinglé pour nous remettre ça* ».

Les sinistres surhommes des bidules telles que l'Ordre nouveau, Ordre noire..., Templiers, Chevaliers de l'Ordre de Maltes..., hommes-dieux, chevaliers du temps moderne, moines-soldats du Royaume des hommes-dieu et autres auto-qualifications des plus délirantes, passent par l'Algérie, traversant l'Italie et l'Espagne, en Afrique noire et en Amérique latine... L'enchaînement correspond à la logique des sinistres de l'Histoire depuis la création du 2<sup>ème</sup> Empire millénaire - selon les historiens nazis - par le sacré du plus funeste du roitelet franque Clovis I. Avec ses propres vassaux de sauvages barbares cannibales, par la sorcellerie de l'opération du Saint-Esprit du sacré, le roitelet Clovis fut délié du serment de vassalité prêté au roi ostrogoth de Rome Dietrich von Bern, Théodoric le Grand (455-526). L'empereur romain de l'Occident Romulus Augustule (476) s'est fait massacrer par ses propres démagogues resquilleurs intrigants avec sa cour par des mercenaires germains barbares d'une petite tribu oubliée par l'Histoire. Alors investi par l'empereur romain de l'Orient Zénon de Constantinople, en Roi de Rome, Dietrich von Bern, réglant sous le nom christianisé Théodoric le Grand, devait prendre en main la gouverne de la partie occidentale de l'Empire Romaine avec les rois Visigoth, Burgonde et autres immigrés germaniques cultivés et christianisés, introduits naguère par les Romains et assermentés pour la protection du Premier Empire millénaire, selon les historiens nazis. (Le Premier Empire millénaire est née de la Haute trahison du Général Jules César, traversant avec son armée coloniale de barbare

le fleuve Rubicon, renversé le Sénat de la république et instaure une théocratie avec des Empereurs sacrés par la magie païenne, ensuite christianisée). Tolérant, l'imprévoyant, ce malheureux Dietrich von Bern, en Roi de Rome, de la poursuite des massacres en Italie protège les funestes intriguants du Vatican et leur Pape considéré à l'époque hérétique. La toujours présente magie noire du catholicisme, supermarché du Néant : les félicités du Paradis juste derrière les nuages moyennant finances, la vie éternelle pour les fidèles « pauvres d'esprit » ; des tortures aux purgatoires terrestres poursuivies des supplices éternelles dans l'Enfer, juste sous la croûte terrestres, pour les contestataires rationnellement éclairés par les sciences.

À l'instigation ensorcelante, le droit savant des romains, le régime naissant de la monarchie constitutionnelle et de l'État de droit en Gaule est rasée par les barbares Francs et Allemands alliés d'outre-Rhin pour établir un régime despotique conforme aux **dogmes de Saint Augustin sur le règne absolue de la providence divine** : « **La morale d'esclaves** », la qualifie le grand philosophe Frederich Nietzsche... Le rétablissement est sans ambages préconisé par Charles Maurras et sa clique des philosophes à gomme de l'Académie française à l'Action française, au généralissime Francisco Franco... à l'État-major de l'Armée française, au généraux putschistes d'Amérique latine par la voix, entre autres, de l'Évêque français Marcel Lefebvre.<sup>113</sup>

Par ces faits historiques occultés aux communs des mortels, aux sous-hommes ou hommes-masses, le professeur bavarois en droit Adam Weishaupt, chanoine Jésuite d'une érudition très supérieure, a conclu aussi pour Hitler et les Nazis qui ont retenus les sentences par cœur son nouveau testament de Satan, traité rationnel de science politique, en faisant le fondement de de la politique secrète leurs dictatures : « **Apprenez donc que tous les (régimes) ont les mêmes fictions pour origine ; elles sont également toutes fondés sur le mensonge, l'erreur, la chimère, l'imposture. [...] Souvenez-vous que la fin sanctifie les moyens ; que le sage doit prendre pour le bien tous les moyens du méchant pour le mal.** » - Mœurs de notre époque du culte des miracles du sacré de l'intégrisme catholique et autres sectes des mêmes élucubrations fantasmagoriques, amalgamées à la magie noire du nazisme.

Cette sentence jésuitique percutante du fonctionnement réel de la politique dans le Monde, du savantissime professeur en droit Adam Weishaupt devrait être inculquée par cœur aux filles et garçons collégiens dès 10 ans, au lieu des pieuses fables d'Adam et Ève, de l'Arche de Noé, d'Abraham, d'Abel et Caïn... Adultes, ils raisonneront moins comme des pantouffles avec leurs bulletins de vote de merde, ne se laisseront pas si facilement mettre les idées de travers par le Jurassique Park culturel de la « Moral des esclaves ». <sup>114</sup> L'esprit critique raffiné pourrait les préserver de insidieuse formatage mentale par des slogans primitifs des cohortes de démagogues resquilleurs soudoyés pour mener en instruments crédules et confiants le brave

<sup>113</sup> Marcel Lefebvre, l'Évêque de Tulle, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, durant la Deuxième Guerre mondiale condamné et interné par les Nazis. C'est que le masochisme, attribué à la dégénérescence génétique, par la douleur physique ou la souffrance morale poussées jusqu'à une mort horrible procure une immense extase sexuelle. Ces digérés sont des dangereux compagnons car leur plaisir masochiste est encore amplifiée par les souffrances qu'ils font subir aux autres en les livrant aux tortionnaires sadiques.

<sup>114</sup> WEISHAUPT Adam. Le NOUVEAU TESTAMENT DE SATAN cité : « *Une éducation basée sur une doctrine mensongère et sur des enseignements erroné abêtira les jeunes, elle les pervertira et fera d'eux des dépravés* ».

- peuple imbécile gobe-tout méprisé par Saint-Augustin à Nietzsche, à Voltaire, à Hitler jusqu'à Sarkozy - sur leur cheminement vers l'abattoir de l'Histoire avec des crédos hallucinantes et philosophies de Immorale masquées par l'éducation nationale. Appris par cœur comme un prière la sentence réaliste du chanoine jésuite Adam Weishaupt, professeur en droit, mettra le « peuple imbécile » en mesure de comprendre le fonctionnement réel de la Justice, les boniments et simagrées des boutiquiers, des gourous et politiques, bref ces baladins de comédie vendus : des démagogues resquilleurs qui, pour tromper le public passent leur sainte journée à l'exercice des mises en scènes cérémonieuses des slogans chimériques comme des saltimbanques fardés des vaudevilles de boulevard.

-----

Tous les services de renseignements des armées en guerre contre une puissance étrangère utilisent nécessairement l'odieuse torture rationnelle par des spécialistes formées. En Chine impérial, le tortionnaire admiré en grand artiste, fut un honorable fonctionnaire de haute rang. Chez les Romains les Francs et autres peuples du Moyen Âge, une réjouissance publique où les notables privilégiés, se réservaient les premières places comme à l'Église, plus proches de la réjouissante scène bandante des écorchements ou de la trituration pour être mis avec des os brisés en accordéon sur roue des dissidents érudites ou opposants politiques éclairés. En Occident, la seule science méticuleusement étudiée et pratiquée par les moines dominicains de l'inquisition, fut toutes les variantes torture pour prolonger les souffrances atroces sans faire mourir les suppliciés, ensuite destinés à la purification par le feu au bûcher. Quant à Auschwitz, « un musicologue » enregistrait, étudiait méthodiquement les cris et hurlements des suppliciés ...enfant, bébés, dans tous les tessitures et octaves pour dévoiler les mystères de leur impact sur émotionnel pour l'usage de manipulation mentale ; expériences que ce « musicologue » aurait poursuivi sur les suppliciés au Chili sous Pinochet..., prétende-t-on sans fournir les preuves exploitables en justice. Des savants nazis détraqués subodoraient la force d'attraction énorme de la sonorité des voix dans la guerre psychologique, cherchaient de produire par la torture des tout petits garçons des talents extraordinaires pour les « éduquer » en sortes de combattants secrets des actions inconnues.

Des expériences centenaires des supplicies méticuleusement transcrits sur les martyrisés pour le bien de la postériorité, les saints hommes imbus des aberrations mystiques, ont établi le fameux traité de tortures valant une fortune ; aux savants et aux sadiques affriolés quasiment impossible aujourd'hui de consulter. La torture en Occident est un saint art ecclésiastique de charité chrétienne, salvatrice des âmes souillées par le péché.<sup>115</sup> La croix, est un instrument de tortures sur lequel ont expirés des milliers et de milliers des « révolutionnaires de l'Empire romain, aspirant à la liberté et la Justice, notamment les esclaves révoltés sous la conduite des gladiateurs esclaves des arènes de Spartacus ~ 71 qui défit une après une les légions romaines. En Allemagne un lige « Spartacus » devient le parti communiste. Hitler aux militants accordait la priorité sur les juifs pour jouir des tortures raffinés dans internement dans les camps d'extermination. Des techniques psychologiques et physiques, dont les Nazis se sont inspirés en les modernisant, sont passées aux vainqueurs qui les modernisent à leur tour. Même le plus célèbre du romancier des épopées militaires

---

<sup>115</sup> Selon la superstition de l'Inquisition du Moyen Âge, la torture est une charitable opération de nettoyage de longue haleine de l'âme souillé par le péché. Pour cette opération miséricordieux, les moins tortionnaires, (les Dominicains en furent investis par les Papes), faillaient maintenir l'âme dans son siège anatomique controversé, éviter qu'il s'évade par la bouche dans le dernier souffle avant l'opération bienfaisante finalisée.»

françaises en Indochine Jean Larteguy, souvent cité comme apologue des méthodes de répression musclées dans les guerres coloniales et des dictateurs en Amérique latine, ne se réfère qu'à la pratique anoblissant de « l'indulgence plénière » de l'Église depuis Clovis I. Quant au Centre des droits de l'Homme de l'O.N.U., où affluent les plaintes détaillant le raffinement des modes de tortures du monde entier, nous l'avons vu dans l'affaire Felix Juby cité, cette insoupçonnée institution joue le rôle d'un véritable centre culturel de perfectionnement tortionnaire qu'elle couvre en écrasant les plaignants.

L'argument de force passé aux militaires par Larteguy est la sentence justificatif de Dietrich von Nieheim, évêque allemand du XIVe siècle, de l'extermination bestiale des protestants contre des impies aberrations catholiques, - une luxure vaudouesque sous des chamarrures jupitériennes - incompatible avec l'austérité du prêcheur Juif de l'Amour universelle Jésus Christ en haillons et pieds nues « *Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente lui aussi la droite* », exige Jésus Christ de ses disciples dans le Nouveau Testament.<sup>116</sup> **« Lorsque son existence est menacée, l'Église est dispensée des commandements de la morale. L'unité comme but sanctifie tous les moyens,<sup>117</sup> l'astuce (chantages, escroqueries, manipulations trompeuses de l'opinion, excitation des haines meurtrières), la trahison (complots, hérésies), la violence (viols sadiques ou zoosatyriques<sup>118</sup> 'zoophilie' des ...petites filles et garçons,<sup>119</sup> tortures morales et physiques), la simonie (tous les moyens des sorcelleries vénales),<sup>120</sup> l'emprisonnement (séquestrations, camp de concentration) et la mort (meurtres de masse jusqu'aux génocides, cannibalisme<sup>121</sup>, nécrophagie.<sup>122</sup> Car, tout ordre existe pour ses fins de la communauté et l'individu doit être sacrifié au bien général ».**

En a bien pris note de ce crédo, - enseigné froidement à nos jours dans les Écoles militaires en France -, « le grand magicien noir » sic, Adolf Hitler, initié dès ses seize ans par des mystagogues déjantés et de leur morbide fantasmagorie de la littérature ésotérique sur les «

<sup>116</sup> LAMENNAIS Félicité. « *Si Christ eût vécu parmi nous, un sergent de ville l'aurait profané de son ignoble attouchement, et le juge l'aurait fait écrouer pour vagabondage : Car le Fils de l'homme n'avait pas une pierre pour y reposer sa tête* ». De l'esclavage moderne.

<sup>117</sup> La manipulation des sectes de la magie noire, du satanisme, des sectes des détraqués sexuels sadomasochistes sur des petits garçons, telle que celle faux docteur imposteur Paul Schaffer d'une des Colonia Dignidad des Nazis, des fanatiques de Opus Dei, Moon (gouv.fr), Méthodistes etc. rentre parfaitement dans cette logique du catholicisme intégriste qui depuis son existence n'a transformé périodiquement l'Occident « des esclaves des hommes-dieux », -régime si cher à Charles Maurras de l'Académie française et de l'Action française-, qu'en des champs de ruines par des massacres phénoménaux allant jusqu'aux génocides.

<sup>118</sup> Dans leurs missions apostoliques pour les « hommes-dieux », les tortionnaires en Amérique latine faisaient mordre et violer des jeunes personnes par des molosses spécialement dressés.

<sup>119</sup> Depuis putsch du général Manuel Noreiga, la bestialité sexuelle, le pédosatyre avec les enfants est devenu au Guatemala une simple attraction touristique exportée de la France. Si la Sainte Maire se serait manifestée avec son petit Jésus dans une misérable crèche de ces contrées sinistrées des sociétés multinationales, encouragés par les homélies des Monseigneur Lefebvre et ses très saints acolytes de la franc-maçonnerie secrète du Vatican, la mère de Dieu se serait fait saillir par l'âne devant des caméras vidéos pour le divertissement digne des « rois-mages bibliques », si prodigues des narco et pétrodollars.

<sup>120</sup> Commerce, vente des choses sacrées pratiqués par Simon le Magicien, condamné par les texte sacrés aussi bien de l'hébraïsme, du christianisme et de l'Islam : vente des talismans, idoles et grigris bénis, trafic des indulgences, jusqu'à l'indulgence plénière de rémission des pêchés et ouverture de l'accès Paradis moyennant des dons ou des massacres organisés des insoumis, mécréantes, sceptiques...

<sup>121</sup> Une des délicatesses très longtemps prisées chez les barbares de Clovis I a été desnourrissons brochés sur les épées et grillés sur la braise.

<sup>122</sup> Lors de la première croisade avec indulgence plénière décidé par le Pape Urbain II (1096), les Croisés se nourrissaient des cadavres, même en état de putrescence, des musulmans tués.

hommes-dieux » venant du lointain plante du « Soleil Noir ». Ces (inexistants) Aryens blonds aux yeux bleus, (païens inconvertis, massacrés par les Chevaliers Teutoniques au Moyen Âge en Prusse),<sup>123</sup> sont avancés en « surhommes nietzschéens extra-terrestres » sic par les délires structurés des gourous nazis. Les Francs, (par les Nazis passés en aryens avec Teutons de la Germanie), ont été sanctifiés par l'Église ; les chefs en maîtres aristocrates du monde avec le sacrée de Clovis I, barbares adorateur du dieu de la guerre Wotan, garants de son hégémonie spirituelle avec « l'indulgence plénière ». Les principales têtes couronnées de l'Europe sont des cousins francs).

La Première Guerre mondiale à peine terminée, ne présentaient pas les moindres secrets aux inquisiteurs de la Congrégation du Saint Office du Vatican, les visées hallucinantes de la revanche de la secte nazie Thulé autour d'Hitler et de Hess, du roi déchu d'Angleterre Édouard VIII et de l'Action française (Maurras...) : l'organisation de la conflagration apocalyptique de la guerre totale. En phénoménale paranoïaque électrisant la foule, Hitler soutenu massivement par la grande finance internationale, l'Église en danger de la montée du socialisme et matérialisme voyait arriver leur nouvelle heure avec l'homme idoine du gabarit de Clovis I.

- Preuve, l'Église disposait alors de tous pouvoirs spirituels et d'énormes moyens d'actions médiatiques sur l'opinion dans l'Occident pour mettre un arrêt net à l'évolution fatale. La majorité du bas-peuple allemand croyant et pratiquant, à l'époque totalement acquis au christianisme n'aurait jamais accepté dans les rangs de son monde politique des individus rétrogrades d'une secte ésotérique de la folie galopante vénérant Wotan pour organiser par la conflagration apocalyptique de la guerre totale conduite par un magicien noir la prophétie de l'extermination des sous-hommes d'origine terrestres, le repeuplement par des surhommes d'origine extra-terrestres.

À l'époque, les Juifs vivaient en parfaite harmonie avec le peuple allemand. Répétons-le, la prophétie ésotérique de la secte Thulé annonce trois guerres mondiales. Le magicien noir Hitler, (et son adepte le Duc Édouard de Windsor), rêvait d'en finir par la Deuxième Guerre Mondiale, bourré de strychnine, peyotl et autres drogues hallucinogènes fournis par Dallai Lama<sup>124</sup> avec une garde de corps.<sup>125</sup> L'anathémisation de cette hérésie dans les prêches dominicaux des pères d'Église, Hitler et ses compagnons auraient fini en asile psychiatrique et non au parlement et au gouvernement. Mais aussi les politiques roublards comme Charles de Gaulle et les managers de la presse connaissaient ces mystères funestes de Nazis, occultés à

---

<sup>123</sup> Nietzsche écrit que les suivants aryens venant du Caucase se seraient métissés avec bonheur avec les rases slaves.

<sup>124</sup> Une partie du peuple Arien, venant du Caucase, a migré, en passant par le Tibet, en Chine où ils ont disparus. Seules des sépultures témoignent de leur présence. Ces génants blonds aux yeux bleus, cultivés pour l'époque lointaine, les petits moins tibétains les accueillait en hommes-dieux, leur croix gammée est devenue le symbole sacrée de leur religion. Comme ils n'ont pas fait souche au Tibet en disparaissant sans laisser des traces, il s'est créé la légende de leur retrait et survie dans des profondes galeries de l'Himalaya. Encore pris pour une réalité par les Nazis, des jeunes allemandes s'instruisent actuellement dans les monastères au Tibet, des expéditions cherchent de retrouver l'entrée de ces galeries.

<sup>125</sup> LESTROHAN Patrice. « Rotor du bâton. Le procureur de l'Essonne, qui fait un livre sur ses aventures himalayennes dans l'affaire Tiberi, a encore des ennuis d'hélico avec le garde de sceaux ». Le Canard enchaîné du 3 juin 1998. Pour saboter l'instruction du Juge d'instruction Éric Halen sur les escroqueries de haute vole mettant en cause aussi la bande du ministre de la Justice Jacques Toubon, le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré a fait chercher en urgence dans le Himalaya le procureur de la République Laurent Davenans, ayant aussi fait supprimer dans la procédure mon intervention avec le déclinatoire de compétence au profit de la Haute Cour de justice.

l'opinion public comme aujourd'hui. Alors que j'encours de la part de la Sarkomafia des mesures de rétorsion les uns après les autres, des pères d'église en France présent l'extrême-droit du néonazisme des avocats père et fille Le Pen, de son maître félon l'avocat Gilbert Collard, en parti politique salvatrice de la France en péril de l'Islam et du complot sioniste. Pour accréditer ces montages contrefaire du complot sioniste, je fus exproprié de mon blog piraté et manipulé « dietrich13. Kazeo.com », consultés par plus de soixante milles internautes du monde entier.

- Preuve, par la filière des monastères, l'Église a fait exfiltrer vers l'Amérique Martin Bormann, l'exécuteur testamentaire et le second d'Hitler avec ses acolytes nazis les plus dangereuses pour réaliser la prophétie nazie de la Troisième Guerre mondiale. Cette prophétie est parfaitement connue de la Congrégation du Saint Office du Vatican, des adeptes de l'intégrisme des Monseigneur Lefebvre et ses très saints acolytes de la franc-maçonnerie secrète du Vatican, disposant du plus formidable réseau de renseignements et d'analyse spirituel dans le Monde. C'est qu'avec une officialisation de ces ineptes hérésies nazies, il faudrait à tous les académiciens, à tous les historiens, à tous les juges avec leurs rubans de la Légion d'honneur dans les boutonnières, de revoir leurs copies sur les responsabilités fondamentaux des instigateurs impénitent, à la recherche d'un nouveau paranoïaque phénoménal pour nous remettre ça par « l'électrisation de la foule » gobe-tout, abrutie, infantilisée par les manipulations perfides des mass-médias des multimilliardaires intéressés de voir monter les dividendes des bénéfices de l'industrie d'armement, comme dans les années 1920.

-----

Selon la terminologie mystique de la Congrégation du Saint Office du Vatican, l'évêque Dietrich von Nieheim prêche purement et simplement le « satanisme » mise en application jadis avec le sacrée de Clovis I, du plus important crime contre l'humanité de l'Histoire : « le sale rêve » (Nietzsche) à réaliser des adeptes de l'intégrisme des Monseigneur Lefebvre et ses très saints acolytes de la franc-maçonnerie secrète du Vatican. (Hitler, le magicien noir en a pris note). Car, la foi aveugle des croyants abrutis des idées reçues des superstitions irrationnelles des élucubrations des intransigeants mystiques fanatiques sont menacées avec constance par la Raison rationnelle des lucides penseurs analystes. La Raison critique, source d'efforts intellectuels soutenues, est la caractéristique de l'Évolution de l'humanité, (espérons-le pour la postérité). Dans les esprits des naïfs incultes, leurs ouailles à tondre, à la terminologie des sciences exactes, les mystiques forcenées de imaginaire vaporeuse ajoutent le préfixe « méta ou para » pour donner la fausse brillance de la Vérité rationnelle à leurs hallucinations des rêves morbides: « métaphysique » (paraphrénie 'fabuler')<sup>126</sup>, « parapsychologie », « paranormale » (paranoïa 'penser de travers') ... Puis ces délires structurés sont accrédités par tes thèses de doctorat hallucinantes à l'université Sorbonne à Paris en même temps que la thèse rationnelle de doctorat d'un savant contestataire Dietrich, de moi, est bloquée d'une façon dégradante par manque d'un directeur dans le professorat des tarés vénaux de l'Académie française, de la Légion d'honneur, de l'Ordre national de Mérite...

---

<sup>126</sup> Délire chronique de la fabulation.

Le chanoine Jésuite Adam Weishaupt, professeur en droit, n'a absolument rien inventé dans son Nouveau Testament de Satan à l'usage des Illuminatis pervers, vus aussi à l'œuvre de sabotage de la Justice nationale et internationale en concert avec les membres du gouvernement « gangster » et la haute magistrature au restaurant Le Piccadilly à Aubervilliers. C'est l'analyse méthodique de la pratique millénaire de l'Église. La pratique infernale suivie à la lettre par les Nazis se poursuit actuellement en produisant périodiquement des ravages criminels par infiltration par le régime « gangster » prétendument laïque des fanatiques froids de l'intégrisme catho en enseignants pseudoscientifiques dans les écoles militaires de la France.

Combien des élites intellectuelles ont succombé à ces homélies assassines des intégristes au prosélytisme paranoïaque (penser de travers), si chères aux à l'Évêque de Tulle, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit Marcel Lefebvre et de ses adeptes du délire mystique ? Hélas, ces délires épidémiques s'attrapent instamment, sans effort, telle la grippe pandémique. Combien des « contre-révolutionnaires » contaminés par ce bouillon de la peste culturelle de l'absolutisme spirituel se sont acharnés sur leurs victimes aspirant aux droits naturels de la liberté et de l'autodétermination démocratique par l'influence morbide de la systématisation des délires paranoïdes des philosophies contrefaites de l'Académie française, instigateurs historiques<sup>127</sup> de la haute trahison de l'humanité par des crimes contre l'humanité « **du sang impur conte les enfants de la Patrie** » ? Allez savoir avec les trucages judiciaires galopantes et falsifications historiques systématisés!

Ce crédo assassin de l'appareil doctrinal de l'Inquisition des cathos intégristes du complot historique et permanent contre l'humanité, soutenu en Algérie par la Cité catholique, transite en Amérique latine toujours par la même conjuration historique de la déraison mystique du spirituel contre la raison rationnellement scientifique,<sup>128</sup> du complot de l'extrême droite internationale, de l'Ordre Nouveau et autres bidules apparentées, par la magie noire du sacré **conte les enfants de la Patrie, « en lutte contre la pourriture démocratique, pour l'épuration de la race française des éléments qui la souillent, les Nègres, les Juifs et les Mongols... l'appel à la guerre sainte contre l'Islam »<sup>129</sup> des « Ratons »,<sup>130</sup> et contre « des enfants de la Partie "timides et indécis" », contre le contribuable et électeur sceptiques et mécréants en somme, **pour égorger leurs fils et leurs compagnes.** (« Marseillaise », déclaré chant nationale en France le 14 juillet 1795).**

Sous la direction d'un ancien spécialiste de la jeunesse communiste rallié à l'intégrisme catholique, aux gradés de l'armée, comme jadis aux moins dominicaines, une doctrine improvisée pour la circonstance, des raisonnements trompeurs d'une formation psychologique désinformatrice a donné l'impression d'être tenu « de se salir les mains jusqu'aux coudes » (Sartre)<sup>131</sup> pour la noble cause de la patrie ou en service commandé de Dieu de combattre

<sup>127</sup> La tentative criminelle en France est puni comme le crime lui-même consommé.

<sup>128</sup> ROBIN Marie-Monique. Escadrons de la mort à l'école française. Éditions La Découverte/Poche ps 160 et suivantes.

<sup>129</sup> CHATAIN Jean. Les affaires de M. Le Pen. Édition Messidor Documents 1987, ps 49, 83, 134.

<sup>130</sup> Terme popularisé pour désigner les personnes basanées d'origine du Proche-Orient, notamment du Maghreb.

<sup>131</sup> SARTRE Jean-Paul. Les Mains sales. Édition Gallimard 1972. Théâtre dramatique de la philosophie politique engagée : « Le politique ne doit pas hésiter de se salir les mains jusqu'aux coudes ». Sartre, fondateur de

Satan. Le lavage du cerveau insidieux, en douceur ne date pas d'aujourd'hui. Nuance avec les généraux putschistes partisans, connaissant la musique sacrée, ayant fait assassiner même en France leurs homologues étoilés qui se sont opposés faire la guerre aux cadres et élites intellectuels de leur propre peuple. Comme les soldats sélectionnés dans la population par des armées régulières ont été considérés inefficaces par les tacticiens, sous l'influence des expériences des officiers français des services secrets en Indochine et en Algérie, les tortures en Amérique latine ont été pratiquées par des ramassis paramilitaires des tarés abrutis, petits gangsters, drogués, des ratés d'existence, des dégénérés pervers. Ces bandes indisciplinées des psychopathes, des excités primaires ou brigands pillards mis en uniformes sont lâchés comme des chiens enragés contre les forces vives s'opposant à la dictature d'une bande d'illuminés corrompus, cupides en uniforme, des vendus à des puissances économiques étrangères.

En Allemagne de la république de Weimar d'après la Première Guerre mondiale, les paramilitaires des dégénérés, c'était les chemises brunes des Sturmabteilungen S.A., Sections d'assaut, liquidé dans la Nuit des Longues Couteaux par les paramilitaires des chemises noires Sturmstaffeln S.S., terme qui devrait se traduire en escadrilles d'assaut. Le héros adulé des nazis par le Horst Wessel Lied a été un proxénète nazi, abattu sur le trottoir disputé par un proxénète rouge. Horst Wessel n'aurait guère survécu à la Nuit des Longs Couteaux dans laquelle furent massacrés tous les petits truands des bas-fonds délinquants dont les nazis se sont servi pour pousser Hitler au pouvoir.

Le grand chef d'orchestre autrichien Herbert von Karajan, propagandiste viscéral des Nazis dès 1933, ne se serait pas éclaboussé dans l'Histoire en divinisant dans l'opinion publique un vulgaire proxénète des bas-fonds. Herbert von Karajan fit chanter le Horst Wessel Lied avant chaque ouverture d'un concert ou d'un opéra pour projeter le charme du beau et du sublime sur les pires abjections nazis bien connus alors. L'arme psychologique dont von Karajan a été un instrument conscient, prépare l'opinion crédule à la guerre, l'entretien pendant la guerre. Herbert von Karajan, en instigateur associé dans le massacre d'Oradour-sur-Glane, a été juridiquement bien plus coupable que ces jeunes gens ainsi endoctrinés, poursuivis en vieillard actuellement en Allemagne.

En France, un redoutable manipulateur de l'opinion a été le célèbre et talentueux écrivain Robert Brasillach, militant dans l'Action française, partisan de la victoire des Nazis fortement influencé par la musique du plus célèbre chef d'orchestre Herbert von Karajan et de la diva soprano top niveau internationale, la cantatrice d'opéra Élisabeth Schwarzkopf, maîtresse du docteur en assassinats de masse Joseph Goebbels, Ministre d'Éducation du Peuple et de la Propagande de Hitler ; couple d'artistes infernales cités qui continuaient une brillante carrière sur les scènes musicales internationales comme si de rien n'était passé. Mais l'écrivain Robert Brasillach, militant dans l'Action française, lui fut fusillé en France en 1945 après avoir été condamné à mort par la cour d'assise, au lieu et à la place de la Haute Cour de justice 1944/45, (comme Papon à Bordeaux).<sup>132</sup> Avec le célèbre chef d'orchestre Herbert von

---

l'hebdomadaire L'IDIOT INTERNATIONAL, a été le chef de file d'un cercle littéraire communiste, des pervers virés « rouge-brun » nazifiant avec Jean-Erhard Hallier, l'avocat Jacques Vergès, le juge rouge Jacques Bidalou...

<sup>132</sup> La compétence des juridictions du droit commun a été aussi exclue par le Tribunal militaire spéciale composé en partie par des anciens résistants et des membres des Forces françaises libres.

Karajan, encore un autre vrai criminel contre l'humanité échappe dans le confort opulent à la Justice par la mascarade trentenaire à Bordeaux des poursuites du faux complice des crimes contre l'humanité Maurice Papon.

Les armes de la guerre psychologiques engendrent dans l'opinion du bas peuple des idées reçues à l'aide des manipulations des effets spéciaux des médias et du matraquage propagandiste. Les idées reçues suscitent des préjugés morbides qui aboutissent à des régimes des dégénérés tels que Adolf Hitler jusqu'à Nicolas Sarkozy, tous des déjections de la direction de l'opinion par les artifices des médias par la récupération des plus grands vedettes du showbiz.

En France, cette organisation paramilitaire des gangsters portait le non SERVICE D'ACTION CIVIQUE (S.A.C.) dont le Chef d'État (Opus Dei) Valérie Giscard d'Estaing « **du sang impur** », comptait de faire doter des mitraillettes pour contrer par des rassemblements dans les stades l'élection « **par les enfants de la Patrie** » de François Mitterrand à la Présidence de la République en 1981. L'affrontement armé achevé par la capitulation militaire de l'ennemie fasciste et nazie de la France en 1944, en vainqueur sur le plan économique par les crimes de recel et escroqueries judiciaire dans la paralysie des poursuites, continuait tout bonnement la guerre en se servant de l'armée française fourvoyée par la manipulation. De sa haute trahison flagrante, l'accompagnement des charmes musicaux est assuré par leur comploter associé, le chef d'État Valérie en personne, garant constitutionnel de l'indépendance de la Justice, avec son accordéon aux bavardages au coin du feu des séries télévisés. Même dans le bastringue du showbiz de la manipulation de l'opinion, on n'est parfois mieux servis que par soi-même. - Bof ! La sublime, ravissante mezzo-soprano Elina Garanča s'est portée virtuellement à mon secours avec la force incantatoire irrésistible de sa magnifique voix exquise -. La qualification pénale Haute trahison est devenue réelle dans toutes ses composantes légales dès le commencement de la guerre d'Indochine et du fameux Complot du plan bleu. Et c'est contre cette haute trahison, j'ai été téléguidé par les impuissants de la Grande Muette pour suppléer à la connivence des illuminés ou vendus partisans de la magistrature complice de toujours.

Des officiers de la Légion Étrangère, tenant farouchement à la devise de la Légion « **HONNEUR ET FIDÉLITÉ. VALEUR ET DISCIPLINE** » m'enseignèrent qu'il ne s'agit là plus d'un comportement respectable des soldats, mais des brigandages déprédateurs hors-la-loi, le déshonneur de l'Armée. (L'officier supérieur en question fut séquestré par les Putschistes en Algérie, faillit de se faire assassiner par l'O.A.S.). En France, c'est La Grande Muette, qui a déjoué le putsch de ses cadres d'Algérie fourvoyés des doctrinaires, de ceux de la classe qui ont trahis l'armée française dans les années trente à Hitler par l'inspiration des doctrinaires tels que Maurras et Brasillach, des crédos intégristes tels du saint Monseigneur français Lefebvre. Leur progéniture « **du sang impur** » risque de remettre ça « **contre les enfants de la Patrie** » si les circonstances s'y prêteront avec leurs affidés et familiers dans la haute magistrature, formant une association de malfaiteur permanente, complotant contre la sûreté de la France par « un attentat à son régime constitutionnel de la démocratie égalitaire ». Démocratie égalitaire bafouant des « hommes-dieux » les privilèges bénis par des tours de passe-passe jupitériens du sacré; de ce fait considéré comme un sacrilège impardonnable contre la providence divine, le royaume des « Rois Soleil » réduite en chaos par l'anarchie du

légalisme « l'haineuse » des déclarations de droits de l'homme. Ce passée, il n'est même pas encore passé !

-----

Paramilitaire endurcie de l'ancien Waffen S/S, le faux docteur imposteur Paul Schaffer, notoire pédéraste sadique les déviations sadomasochistes sur des petits garçons ont été parfaitement connu des autorités allemandes. Ces autorités publiques, lui facilitent déjà doucement de former une secte des demeures paumés avec sa « paranoïa »<sup>133</sup> (penser de travers) charismatique envoûtante, réduire les parents à une esclavage de subjugation spirituelle, les rendant juridiquement irresponsables. Les enfants sont livrés non seulement aux plaisirs sadomasochistes des gourous et de ses séides, mais comme laissent logiquement présumer les différentes poursuites judiciaires publiés, aussi aux menus plaisirs à des hautes personnalités influents en résident en Allemagne. Au lieu de soustraire ces enfants en danger à des parents rendus totalement irresponsables par la subjugation spirituelle d'un paranoïaque, pour faire bénéficier à ces enfants suppliciés d'un régime légal de protection des mineurs en danger, les autorités allemands laissent partir en Amérique latine ce danger public de gourou proxénète avec tout son bordel de jeunes garçons, constamment violés au vu et au su des autorités policières impuissantes.

Dès son arrivé providentiel avec son bordel des mineurs au Chili, fut remarqué par les autorités policières, avec sa mise en scène de faux docteur, les abus du charisme paranoïaque « penser de travers » du pédéraste sadomasochiste, sur sa colonie des demeures réduits à l'esclave. L'étouffement des poursuites démontre déjà la réussite de l'influence pernicieuse du gourou proxénète sur les personnalités hautes placées du régime. Parti de rien, cette petite colonie sectaire et de prostitution a été récupérée par des fonds venant de l'étranger pour organiser une base opérationnelle pour la direction le faux docteur Schaffer, flémard paresseux caractérisé, manquait la culture général et technique. Les vrais technicien compétents du crime organisé néo-nazi n'affluèrent qu'ensuite dans sa colonie dotée d'un système de télécommunication internationale ultramoderne, d'un terrain d'aviation secrètes... toléré.

Ça saute aux yeux aux observateurs et analystes impartiaux, la Colonie Dignidad au Chili n'a été que le pic apparentant de l'immense iceberg immergé des réseaux des profiteurs criminels dont les magots se sont transformés en actions d'un « formidable réseau de sociétés anonymes pour échapper à un démantèlement programmé ».<sup>134</sup> Disposait partout dans le monde des comptes secrets des capitaux sales et auxquels emmergeait en grand le bravissimo général Augusto Pinochet.<sup>135</sup> Aujourd'hui, les complices et « receleurs » vivent dans le luxe tapageur sans que la justice touche à leurs « colossales fortunes » accumulés dans le cadre d'un complot contre l'humanité pour indemniser les victimes et leur ayants-droits...<sup>136</sup> **« Nul n'est censé d'ignorer la loi, pas vrai ?**

<sup>133</sup> « Penser de travers », depuis l'antiquité grecque, délire mystique des visionnaires charismatiques est la véritable définition de ce terme galvaudé et mis à toutes les sauces journalistiques.

<sup>134</sup> POBLETTE Maria & PLOQUIN Frédéric. . La Colonie du Docteur Schaffer. Une secte nazie au pays de Pinochet. Édition Fayard 2004, p. 35.

<sup>135</sup> HELLER Paul Friedrich. Lederhosen, Dutt und Giftgas. (Chignons, Culottes en cuir et gaz toxiques. Les arrières-plans de la Colonie Dignidad). Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 28.

<sup>136</sup> HELLER Paul Friedrich. Lederhosen, Dutt und Giftgas. (Chignons, Culottes en cuir et gaz toxiques. Les arrières-plans de la Colonie Dignidad). Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 28.

« Ajout pour l'O.N.U. du 30/09/2014 sur les pages 1 et 4 des blogs. Interné après le coup d'état au Chili du 11 septembre 1973, des fonds réunis par des sympathisants pour le secours du Président Salvador Allende sont confiés à Jean-Edern Hallier, crypto-nazie alors, copinant avec les avocats du régime Pinochet. Ne sont jamais parvenus aux victimes massacrées des carnages et tortures, les fonds confiés au futur créateur de l'alliance " rouge-brune " avec son conseiller juridique, le " juge rouge " Jacques Bidalou.

« Le régime français, les larbins de la haute finance internationale, avec dans son sein des criminels fascistes et nazis contre l'humanité placée sous l'égide judiciaire, détache trois généraux pour conseiller le régime Pinochet pour l'éradication physique de l'opposition. Des spécialistes en tortures du Service d'action civique (S.A.C.) et des néo-nazis et fascistes de l' " Occident " et " Ordre nouveau", organisent au Chili des stages pour initier les militaires et policiers aux tortures sophistiquées, notamment par l'usage de l'électricité.

*« Des médecins, chirurgiens et pysys pervers sadiques, un ramassis d'hallucinés de la fantasmagorie aryenne et tibétaines venus de la France et de l'Allemagne, dans un hôpital aménagé à cet effet, procèdent aux recherches de perfectionnement des tortures médicalisées comme cela a été pratiquée en Allemagne sous Hitler dans les camps de concentration nazies.*

*« Pour les soustraire aux poursuites judiciaires au Chili après la levée de l'immunité, le "gouvernement gangster " de la France accorde asile politique aux pires des massacreurs et tortionnaires du Chili. À la demande du juge d'instruction espagnol Balthazar Garzon de Madrid, Pinochet est arrêté en Angleterre en novembre 1998 où le fringuant général comptait se faire opérer d'une hernie discale. Par des certificats psychiatriques de complaisance, le guilleret général Pinochet à la descente de l'avion, accueilli par l'ancien premier ministre Margaret Thatcher, est jugé sénile, inaccessible à une sanction pénale pour génocide, terrorisme et tortures, renvoyé au Chili.*

*« Mais qui donc en France tenait encore compte des contestations publiques du juriste Peter Dietrich, paria réduit au silence à l'aide des mêmes procédés des fripouilles psy, relayés par une conspiration médiatique du silence, laudateurs corrompus mettant au pavois les minables des vendus. Tout est lié dans ce complot des déments pervers et détraqués sadiques contre l'espèce humaine saine. Tous les chemins passent par Paris vers... »*

Et à Paris existait ce fameux juriste pénaliste, moi Dietrich le cauchemar international réduit en paria, disposant la science et l'argumentaire pour conforter le rapport officieux de « **la justice française indiquant que le vieux général était encore relativement frais** »<sup>137</sup> pour passer en jugement et de livrer ses complices françaises. J'ai déjà contesté ces espiègleries psychiatriques du Rotary-club à l'O.N.U. bien avant 1990. À Londres devant les médias, Pinochet, mettant en scène l'apitoyable grabataire, part sur une chaise roulante. **«Puis, comme un enfant qui a réussi sa farce, à peine débarqué, devant la télévisions du monde entier, se lève triomphalement. Sur le rythme de sa marche militaire préféré,**

<sup>137</sup> POBLETTE Maria & PLOQUIN Frédéric. . La Colonie du Docteur Schaffer. Une secte nazie au pays de Pinochet. Édition Fayard 2004, p. 23.

***préférée, souriants tous ses dents, il va embarrasser et saluer les siens, notamment le général Ricardo Illuzieta... ».***<sup>138</sup>

**« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?** Et voilà la procédure Pinochet est rentrée à pic dans l'argumentaire favori de moi, le Juriste Dietrich écrasé : escroquerie judiciaire complexe en bande organisée par la mise en scène des faux médicaux légaux. Selon le droit français, appliqué au petits gens par la jurisprudence, il n'est pas nécessaire de raisonner plus loin par déduction logique de la combinaison des artifices frauduleux successifs : par « la mise en scène des manœuvres frauduleuses et d'intervention des tiers », des procédures contre le général Augusto Pinochet, en Angleterre, au Chili, en Espagne, en France..., sont viciées par ces fraudes. « La fraude vicie tout » est un principe de droit universel. Les procédures sont nulles d'ordre publique, les fraudeurs, juges, procureurs, médecins, psy sont indéfiniment et solidairement responsables, voir même coupables de recel de malfaiteurs en France. En présence des hauts fonctionnaires françaises du ministre des Affaires étrangères, les Comités du Centre des Droits de l'Homme de l'O.N.U. à Genève a été si convaincu par mon argumentaire indiscutable qu'elles suppriment mes actes de procédures, couvrent les assassinats de mon entourage, les tentatives de moi-même, laissent accéder au Pouvoir des criminels patents. Conclusion : acquiescement judiciaire international et sans réserve. Il y a interruption des délais de prescription. Selon **le principe international de l'équité judiciaire**, les artifices des contestations tardives ne sont plus admissibles par les complices.

Le connaissaient dans les moindres détails académiques incontestés et l'ont malicieusement occulté aux victimes de Pinochet et aux juges d'instruction, l'avocat félon William Bourdon avec tous ses petits et grands abrutis du cercle de la subversion perverse du restaurant Le Piccadilly à Aubervilliers, leurs besogneux du journalisme d'occultation. Ces suppôts écornifleurs du gouvernement complice, toujours disponible pour un coup tordu, me suivaient comme mon ombre ; me guettent, injurient, tentent de me livrer à la psychiatrie par la provocation d'une bagarre sur la voie publique. Attende toujours la concrétisation spéciale sur le terrain de la loi scélérate du 1<sup>er</sup> août 2014 votée à point des démagogues resquilleurs dérangés au parlement rien que pour faire disparaître sans tambour ni trompettes ce juriste dérangeur, moi, Dietrich, conformément aux directives du Chef d'État usurpateur Nicolas Sarkozy.

Comme son successeur, l'avocat félon Gilbert Collard, député européenne de l'extrême droit, l'avocat félon William Bourdon, avec mes dossiers sur les assassinats psychiatriques combinatoires, dossiers soustraits et sabotés dans l'Association de Défense des Victimes des notaires près de Bourges, disposait de tout d'un arsenal argumentaire pour anéantir par une intervention devant l'O.N.U. Ces maîtres fripons de l'avocasserie française connaissant l'argumentaire de la saisine de l'O.N.U. en 1983 déjà avec l'affaire Félix Juby, puis par mes soins et par mon prête-nom de Bourges Éric Laborde-Hondet; ces maîtres fripons ont été en mesure d'anéantir par le ridicule frappant l'exonération psychiatrique de complaisance du général Augusto Pinochet.

---

<sup>138</sup> PINÇON Michel & PINÇON-CHARLOT Monique. Justice et politique. Le cas Pinochet. Éditions Syllepse 2003, p. 19.

Voilà le cercle vicieux fermé ! Et tous ces escroqueries judiciaires ont été combinées avec des professeurs de l'Académie françaises de l'Université Panthéon-Sorbonne de Paris qui, d'abord me barrait la voie au doctorat du droit et ensuite m'a barrée l'accès à la profession d'avocat par un minable faussaire récompensé de la distinction de Chevalier de l'Ordre national du Mérite, placée au-dessus de ma Médaille militaire.

-----

Son fourbe acolyte au restaurant le Piccadilly, l'avocat félon William Bourdon, m'élimine d'abord à Paris. Redoutable déjà pour l'avocasserie humiliée, j'ai été le seul conseiller fiable des associations contre le sabotage de la procédure pénale de Paris, dossier traité gratuitement à la demande des restaurateurs M. et Mme Peynet accusant leur Conseil Juridique inscrit Maître Lelievre d'abus de confiance et d'escroquerie. Sans m'informer de l'élection du domicile du « juge rouge » Bidalou dans son restaurant pour y attirer toutes les associations de défense de la France, ce surnois sollicitait au bord du suicide mon secours bénévole, en craignant avec mon apparition de perdre la clientèle attiré par les charmes juge rouge Bidalou et de ses journaloux. Le restaurateur Peynet, a été informé de mes performances par les époux Néron de l'association de défense des victimes des notaires et non par le juge rouge. Sans m'y mettre en avant, du couple Peynet, j'ai étudié l'affaire et rédigé en silence pour leur avocat William Bourdon la citation directe de secours devant le tribunal correctionnel de Paris. Je n'attendais plus parler des restaurateurs jusqu'à la leur mise en faillite quelques années plus tard pour d'autres raisons, du murage sous la protection des Compagnies de Sécurité Républicaine de leur restaurant, repaire du juge rouge Bidalou et de ses abrutis des « rebelles du comptoir », me harcelant des menaces et insultes, jour et nuit, autour de mon nouveau domicile à « La Courneuve ». (Moins intense, plus discret, cela n'a pas cessé encore).

Ensuite, lorsque j'ai travaillé les affaires des victimes des notaires fricoteurs, souvent du Rotary fricoteur, à la demande des époux Néron poussés au bord du gouffre, victime d'un notaire du Rotary fricoteur, l'avocat félon William Bourdon a laissé tomber ses clients en détresse judiciaire. L'escroc saboteur s'est tirée de l'association des victimes des notaires avec les dossiers des clients les plus fortunés, dossiers des grandes affaires qui m'ont été nécessaire pour preuve du complot national du notariat. Tous les chemins conduisent à l'ex-restaurant Piccadilly d'Aubervilliers à peine trois cents mètres éloigné de mon misérable domicile où je fus livré en paria à la politique des coups de pieds dans les couilles du ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, capo di capo de la mafia corse.

J'ai été manœuvré en douce dans la recherche humiliante de ce domicile dans le faubourg parisienne pour reprendre mes études à l'université Paris II Assas où intriguait en maître de conférences le substitut général Pierre Marchi, soudoyé par la pègre parisienne avec d'autres magistrats. J'ignore cependant si j'y ai été manœuvré à Aubervilliers contre Bidalou, ou si Bidalou s'y est installé pour, au profit de son « capitaine » millionnaire Jean-Erden Hallier, me reprendre sous son contrôle. Sont redevenus inquiétantes pour cette clique des pervers, mes nouveaux succès aux universités de Paris. Aussi mes dernières aides congrues apportées à Toulouse à l'expert-comptable Jacques Belhomme avec des exposés sabotés par cette conjuration subversive. Par tous les procédés de fripouilles, dirigés du haut lieu ministériel, je fus isolé, empêché de m'inscrire au barreau comme avocat.

Dès que j'avais acquis les qualités universitaires pour m'inscrire en stagiaire au barreau des avocats de Toulouse, la loi fut changée comme par enchantement. L'inscription au Barreau dépend pour l'avenir d'un concours sélectif pour restreindre à l'extrême l'accès à la profession par une commission des robins corrompus : avocats des parties adverses, juges et procureurs prévaricateurs... J'ai été rejetée à deux reprises au concours à Paris par des moqueries sardoniques. Devant le tableau d'affichage, un provocateur avec un tout nouveau ruban bleu du Chevalier de l'Ordre national du Mérite dans la boutonnière, vêtu d'un costard de trop bonne facture pour son traitement de modeste fonctionnaire, n'a pas pu se priver de me bien faire comprendre des trucages mis en évidence pour provoquer mon désintégration psychique et de renoncer à ces espoirs ; peut-être même que je mets à ce pitre mon poing sur la gueule et me faire renvoyer ainsi en psychiatrie. L'Ordre national du Mérite de la crevure corrompue et placé au-dessus de la Médaille militaire des sous-officiers combattants et dont le ruban jaune je portais alors dans ma boutonnière du modeste veston du prêt-à-porter. Pour avoir ma Médaille militaire, je me suis fait canarder des armes de tout calibre dans les pires des merdiers, fini avec un balles dans la poitrine, vêtu d'un slip sale dans une salle d'hôpital entre des agonisants. Et, ce petit salopard corrompu de l'université de Paris se pavane en costard sur mesure devant moi "en surhomme", décoré plus hautement que moi juste pour avoir falsifié mes notes du concours pour m'empêcher de devenir avocat.

**L'insigne de la Haute trahison en 1851 de la II<sup>ème</sup> République par l'Empereur salonard Napoléon III, la Médaille militaire au ruban jaune est une décoration discriminative absolument anticonstitutionnelle depuis la remise en vigueur en 1946 de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789 et des termes de la Constitution de 1958, violant le principe de l'égalité des citoyens combattants du bas peuple humilié la vie durant « en sous-homme » devant le ruban rouge de la Légion d'honneur des, et à nous jours du ruban bleu de l'Ordre national du Mérite des « surhommes ». Dans les universités, dans les tribunaux et cours de justice, on n'a jamais manqué de me le faire bien ressentir. « Nul n'est censé d'ignorer la loi constitutionnelle en France », pas vrai?**

Wikipédia : « *Huit jours après le coup d'État par Louis-Napoléon Bonaparte, l'empereur Napoléon III, par décret daté du 22 janvier institue la Médaille Militaire : elle est destinée aux non-officiers qui sont désormais privés de Légion d'Honneur (hors cas très exceptionnels) ; c'est le soutien des officiers, dont nombre n'acceptaient pas de devoir partager cette distinction avec la troupe, à son coup d'État que Louis-Napoléon s'assure ainsi* ». Dans la Guerre franco-prussienne ou guerre de 1870, semblable qu'en 1940, l'empereur Napoléon III, s'étant attiré l'hostilité des catholiques, fut trahie par son état-major, qui comptait, par la désorganisation de l'armée en campagne, de faire rétablir par l'empereur d'Allemagne la sainte monarchie des rois francs. Devant l'obstination du roi de n'accepter le drapeau tricolore, la III<sup>ème</sup> République qui s'en est suivie sans constitution ne fut considérée que comme un régime intermédiaire. Depuis le sacré de Clovis I, pour l'Église, la France, c'est la terre sacrée inviolable, propriété privée du nouveau peuple des hommes-dieux élus par Dieu ayant jeté des malédictions dégradantes sur les juifs. Tant cette Vérité reste dissimulée aux communs des mortels, personne ne comprendra les enjeux politiques menées par les sociétés secrètes des cinglés dans les coulisses, ni ceux de la France, ni ceux du monde

entier que l'Église compte de conquérir « par le feu et par l'épée » dans la conflagration apocalyptique de la guerre totale où tous les plus sales coups sont anoblis et bénis.

Tant cette Vérité reste dissimulée aux communs des mortels, personne ne comprendra les enjeux politiques menées par les sociétés secrètes des cinglés dans les coulisses, ni ceux de la France, ni ceux du monde entier que l'Église compte de conquérir « par le feu et par l'épée » dans la conflagration apocalyptique de la guerre totale où tous les plus sales coups sont anoblis et bénis. La destruction pour mille ans de la haute civilisation rationnelle et savante a si bien réussi par le sortilège du funeste sacré de Clovis I, « le sale rêve » (Nietzsche) de l'intégrisme catholique.

La destruction pour mille ans de la haute civilisation rationnelle et savante a si bien réussi par le sortilège du funeste sacré de Clovis I, « le sale rêve » (Nietzsche) : l'intégrisme catholique de la colonisation par des « surhommes » ou « hommes-dieux » de l'outre-Rhin la Gaule, réduire sa population de gaulois en serfs abêtis en idiots exaltés, « corvéables et taillables à merci », étendre le régime sadomasochiste spirituel sur le monde entier. Hitler s'apprêtait de nous remettre ce cauchemar pour mille autres années... dans son « Troisième Empire millénaire » prophétisé à l'aide la haute trahison de la France par sa haute société inspirée par l'Académie française, sous les auspices de la Société des Nations, prédécesseur de l'O.N.U. tripoteuse.

-----

Ce blocage législatif aussi empêchait ma prise en main des dossiers contre les Nazis et gangsters français ligués pour les crimes contre l'humanité, les affaires de Pinochet et autres. Il ne me restait plus le recours aux constitutions de partie civiles par voie d'intervention, la production à la barbe des avocats félons des exposés documentés, des dissertations congrues aux juges et procureurs devant la presse nationale et internationale lors des audiences publiques des tribunaux correctionnels de la région parisienne, à Bourges et à Lyon dans les affaires Chaumet/Chalandon, Cogedim/Bouygues, Notaires-Connexion...

Avec mon installation dans ce département 93 près de Paris, par d'autres opérations des saints esprits de la hiérarchie du sommet, au Tribunal de Grande Instance de Bobigny, s'est fait installer l'Association Professionnelle des Magistrats, la « bande de Bobigny » ; des néonazis subversif, fiers de l'être en symbiose de leur homologue partisan Bidalou dans leur circonscription à Aubervilliers au comptoir du Restaurant Le Piccadilly. Tout en supprimant mes actes de procédures congrues contre ce complot politico-judiciaire, des procureurs et juges d'instruction du tribunal de grande instance de Bobigny couvrent les manigances subversives de la désorganisation de la Justice de l'avocat William Bourdon, Jacques Bidalou et consorts, récupèrent à leur profit mes argumentaires et preuves occultés pour s'attaquer au gouvernement de la gauche.

Avec la récupération de mes dossiers, l'ancien juge d'instance rouge Jacques Bidalou s'est instruit, a évolué de ses petits idées du droit civil, a donné une consistance du droit pénal à ses raisonnements foledingues qui lui ont valus naguère sa première suspension de la magistrature. Il ne pratiquait pour lui-même ou ses dupes du « Syndicat des Justiciables » que le plagiat de mes constructions juridiques, les galvaudait pour les rendre judiciairement inopérantes sous la protection des procureurs et juges nazis de l'Association professionnelle

des Magistrats, implantée au Tribunal de Grande instance de Bobigny. Et ces nazis de la magistrature là, au lieu de faire droit à mes demandes, eux aussi plagiaient mes constructions juridiques à l'usage de subversion médiatique, me laissaient faire crever des assauts d'harcèlement des « rebelles du restaurant Le Piccadilly » commandés par le juge rouge Jacques Bidalou. Lui, commandé par les membres du gouvernement, l'agitateur judiciaire est assisté par des journalistes politiques tels que Christian Lançon. En président incompetent d'une association parisienne de défense des victimes de la justice, en compagnie de Bidalou, Lançon m'attaquait sans en être mandaté au nom de cette association par une conclusion délirante, après mes révélations au Tribunal de grande Instance de Bobigny de leurs combines pervers, à la Cour d'appel de Paris pour susciter mon internement psychiatrique d'office. L'escroquerie judiciaire en bande organisée, c'est un sport national placé sous l'égide de la Cour européenne des droits de l'homme et sous celui des Comités du Centre des droits de l'Homme de l'O.N.U.

Toutes ces combines judiciaires sont manigancées par des avocats lobbyistes payés au moins à un millions de dollars/heures, se déplaçant en jets privées et payant des « détectives privés » jusqu'à quatre-cents mille dollars/heures pour faire organiser aux parties opposantes l'enfer sur terre par des gangsters du grand banditisme, des illuminatis pervers, ou des fous à lier, et, paralysent le fonctionnement policières et judiciaire national et international avec leurs « carnets d'adresse » des influentes autorités corruptibles par l'argent, le chantage, la vanité mégalomanie ou par des perversions sexuelles.

**Pour freiner les effets des crimes, pour empêcher leur poursuite, se révèle de plus en plus passionnant pour la compétence juridictionnelle d'office du Premier Président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, (comme ses précédents et celui naguère à Paris saisis en fossoyeurs de la sûreté de l'État de la France par des référés semblables), des recels des capitaux, des biens et des malfaiteurs, l'enchaînement des « manœuvres frauduleuses, artifices coupables, des mises en scènes » des escroqueries complexes et indivisibles se déroulant sur un long période et ayant produit des effets aussi à l'étranger au préjudice des citoyens français, crimes perpétrés par des citoyens français, dont au Chili et en Argentine....**

L'Association Professionnelle des Magistrats couvre dans leur circonscription à Romainville le démantèlement de l'industrie pharmaceutique française par des capitaux recelés des crimes contre l'humanité au camp d'extermination d'Auschwitz de l'ex-holding multinational I.G. Farben, aujourd'hui Hoechst A.G. À ses nombreuses filiales satellites des heureuses néo-nazis des profitables complicités aux crimes au Chili et des envahisseurs pillards de la Lybie, n'endossons pas sans preuves, bien que cela soit fortement probable, l'expérimentation des gaz toxiques dans la Colonie Dignidad au Chili sur les séquestrés, des toxiques destinés aux exterminations massives, ou sournoises assassinats calculés des opposants politiques.

Laissons aux doctes savants économistes de découvrir si n'a pas dû laisser indifférent ces inventions meurtriers de la Colonie Dignidad les experts des réseaux des filiales Hoechst A.G. spécialisé dans la production en gros, si peut-être même un éphémère pape en a été bénéficiaire pour nous quitter si inattendu pour monter au Paradis. On se confie dans les coulisses politiques bien informées, que Saddam Hussein d'Irak écrasé et spolié n'a jamais

produit la moindre goutte des gaz toxiques par lesquels il a exterminé des Kurdes. Les gaz toxiques lui auraient été fournis par des anodines usines chimiques des pesticides et insecticides situées en Afrique noire des complexes agro-alimentaires bien connus par ces économistes au parfum, dont l'avis on refuse d'entendre dans les palais de justice. Il n'est pas exclu que des plus influents juges même en sont des actionnaires des usines de la mort, comme ce maçon prévaricateur en chef du G.L.N.F. Jean-Claude Magendie, siégeant dans le conseil de surveillance du Holding Lagardère de fabrication d'armes et en annexe des fausses nouvelles par ses médias, tout en couvrant aussi la criminalité de l'Association Professionnelle des Magistrats au tribunal de grande instance de Bobigny.

La déduction logique des évidences éclatantes n'a jamais été la vertu principale des informations judiciaires des crimes contre humanité des Nazis orientés dans l'embourbement des sables mouvantes. Au palais de justice les carriéristes ne cherchent pas des coupables. On en fabrique des coupables bien convenables à la politique des ministres de la Justice sous la présidence d'un gangster. Ce coupable d'actualité fabriqué, c'était moi, le juriste retaillé Dietrich. À propos, combien des hautes magistrats des juridictions au Chili, directement ou par personnes interposées, sont actionnaires des sociétés ou de leurs filiales ayant profités du crime organisé de l'association de malfaiteurs gravitant autour de la Colonie Dignidad, siègent même dans les conseils d'administration ou de surveillance ? Ou encore en Allemagne ? À moins, les députés du Parlement européen, fiers représentants des holdings multinationales, ont la franchise de se vanter publiquement avoir présidé ainsi à l'envahissement spoliatrice de la Lybie meurtrie. Et si on posera la même question au clan Kennedy au sujet des filiales protégées de l'ancien holding I.G. Farben, Hoechst A.G. actuellement ? Intéressant dans le cadre du recel. Non ?

**Mais où ira-t-on dans le domaine de la haute criminalité politique si « nul procureur, nul juge, n'est censé d'ignorer la loi », si les magistrats assermentés appliqueraient la loi pénale en conformité des droits fondamentaux supra-constitutionnels ?** Mais où ira-t-on avec les faisans politiques au gouvernement et leurs démagogues resquilleurs au parlement avec l'application égalitaire à leurs criminelles combines devant la Haute Cour de justice. Mais où ira-t-on si les principes de la docte jurisprudence commentée dans des répertoires du droit pénal appliqués à ceux qui se trouvent en prison, des principes appliqués à tort et à travers à ma compagne salvatrice Hélène Panayotou, avec sa fille Carole en bonne santé, mystérieusement trépassée ensuite ? Avec la même célérité, avec la même rigueur qu'on l'a appliquée à tort et à travers à madame Hélène Panayotou à Toulouse : la saisie de ses comptes, mis sous séquestre judiciaire sans ménagement de totalité de ses biens... Page 7 des blogs.

Quand la police judiciaire trouve une bague provenant d'un cambriolage sur les doigts d'une amoureuse d'un petit truand, la malheureuse s'en trouve exproprié en receleuse ; quand une pauvre vieille gagne sa pitance par le ménage dans un hôtel de passe, la malheureuse est poursuivie pour complicité au proxénétisme, car le recel et la corruption se cumulent avec cette qualification légale. Bien sûre que cela est politiquement incorrect chez les faisans politiques et leurs démagogues resquilleurs, emmargeant ouvertement chez proxénètes mafieux ; encore moins quand des capitaux sales provenant des crimes contre l'humanité, du trafic de drogue et des armes, des escroqueries de haute vole... des flux des capitaux

circulant en toute impunité d'une société à l'autre, d'une banque à l'autre, moyennant des fortes commissions... ; des lingot d'ores par tonnes, pillés par les Nazis dans les États occupés, et mis à l'abri chez des Alliées vainqueurs par les filières des banques suisses, suédois, de ceux dans le paradis du prince de Monaco...<sup>139</sup> Black-out, silence radio dans les palais de justice, et hip ! hop ! hop ! Les contestataires éclairés fourrés manu militari dans des « Colonies Dignidad » de cette France, pays des cimetières des droits de l'homme. Soyons politiquement corrects aux palais de justice !

Subtilisé par un fonctionnaire ou un employée résistant à l'oppression criminelle,<sup>140</sup> si jamais un journaliste bénéficiaire à l'audace de faire usage de ces documents ou informations dans des publications mettant en évidence ces escroqueries combinatoires, monumentales, sous protection des forfaitures politisées de la haute société receleuse, alors là, outré de tant de manque de déférence au notables, la justice tape très, très forte : les procureurs font plonger impitoyablement les malchanceux journalistes. Aux juges est réclamée aux cors et à cris la nullité pour fraude de l'information viciée d'une telle abjecte dilatation introduit dans la procédure d'un grand mafieux, d'un baron du trafic de drogue. Les coupables de haut niveau s'en sortent toujours blanchis, avec les honneurs, avec une faramineuse indemnisation des préjudices morales (45 millions d'€ pour Tapie)... avec leurs fortunes recelées et la Légion d'honneur en prime. « **Sacré Bleu ! Nul n'est censé d'ignorer la loi !! Savez-vous !!!**<sup>141</sup>

Si jamais un audacieux contestataire avisé se manifeste : Oust ! Assassinat psychiatrique, Électrochocs, choc d'insuline, camisole de force chimique, bastonnades en mitard en prison (Joseph Couchot), suicide à la mode des gendarmes trop curieux par deux balles dans la tête... Les pratiques dans cette Colonie Dignidad au Chili sont celle d'aujourd'hui impunies, même encouragées, en France. Mais la mésaventure de mon porte-parole empêché, le général ingénieur Sami Albagli, ça n'intéresse personne en France, ni la gamine assassinée par un ex-aumônier militaire paranoïaque, psychopathe fouettard de l'exorcisme de la trisomie dans sa « Colonie Dignidad » à Espéridou (Montpellier), sous la surveillance du professeur psy Dr. André Savelli, ni tous ces gamins sodomisés par des sacrés prélats, des pédosatyres sacrés<sup>142</sup> intouchables dans les « Colonies Dignidad » à eux bien en France.

Le chef de fil de l'Association professionnel des Magistrats, deuxième de la hiérarchie de la Cour de cassation, l'avocat général Alain Terrail préconisent froidement dans une publication subventionnée par les filiales Hoechst A.G., de mettre au four crématoire le substitut de Toulon Albert Levy en raison de son opposition à l'occultation judiciaire des causes de

<sup>139</sup> CARMIN E.R. DAS SCHARZE REICH (L'Empire noir). TEMPELORDEN (Ordres de Tempel), THULE-GESELLSCHAFT (Société Thoulé), DAS DRITTE REICH (Le troisième empire), C.I.A. Édition NIKOL VERLAG 2010. 950 pages bien détaillées. Ouvrage partiellement traduit, introduit dans les procédures judiciaires truquées en France et à l'O.N.U.

<sup>140</sup> Droit fondamental garanti par l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789, Préambule de la Constitution. De ma connaissance, je suis le premier qui s'en sert publiquement dans des audiences publiques obscurcies par mon rabaissement avec ma science des diffamations et injures journalistiques récompensées.

<sup>141</sup> HOREAU Louis-Marie. « Bruguière, vache sacrée (et vice versa). Il n'a demandé et obtenu **qu'une mise en examen pour « recel de violation du secret d'instruction »...** **Le Canard enchaîné du 8 juillet 1998. Or, dans l'affaire de Karachi précitée, par le sabotage de la procédure, ce juge d'instruction partisan à couvert des énormes recels des membres du gouvernement...**

<sup>142</sup> « Satyrisme », perversion sexuelle qui n'a rien à voir avec l'amour, la « pédophilie », aimer les enfants. Encore un terme galvaudé pour adoucir dans l'opinion ces déviations morbides.

l'assassinat de la députée Yann Piat avec sa liste nominative des sénateurs soudoyés de la Mafia. Yann Piat la naïve détentrice de la liste des hautes personnalités compromises jusqu'aux cous par l'émargement à la Mafia, dont des membres du gouvernement et des parlementaires corrompus bien connus, comptant sans doute l'exploitation pour une affaire médiatique de propagande politique personnelle. Cette cachotterie puérole est un comportement devenu aussi fatal aux frères barbouzes Saincené, assassinés à Draguignan avec les mêmes informations, par les mêmes tueurs des services spéciaux du ministère de la Défense François Léotard. Avec le substitut Jean-Pierre Marchi, (empêché de justesse d'être nommé directeur de la Gendarmerie nationale), je l'ai mis en cause <sup>143</sup> par une constitution de partie civile par voie d'intervention à Draguignan et à Toulon dans le complot criminel contre la sûreté de l'État relevant indivisiblement de la compétence exclusive de la Haute Cour de justice. Je l'avais bien démontré aux magistrats de Toulon dissimulateurs, œuvrant avec mon avocat félon Jacques Verges bien aux faits à la mascarade par le simulacre de de la défense devant les Assises. Encore et encore, tous les liens convergents à Aubervilliers au restaurant Le Piccadilly jouxte à Bobigny, à l'Association professionnel des Magistrats incrusté au Tribunal de Grande instance, à la coterie des avocats félons du maître fripon William Bourdon. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Cette canaille d'avocat William Bourdon devient l'avocat de la jugette Eva Joly ayant sauvé de la Haute Cour de justice par des forfaitures d'excès des pouvoirs de sa compétence légale en supprimant à Paris le volumineux dossier de mon intervention dans sa procédure d'instruction médiatiquement tripotée des malfrats retrouvés à l'œuvre à Grenoble avec le ministre de la Justice Jacques Toubon, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, me faisant subir à ce moment-là les astuces de sa « politique des coups de pieds dans les couilles ». Là, à Grenoble, la serviable Eva Joly protégé le détournement massif des fonds par ceux qu'elle a soustrait à Paris de la Haute Cour de justice en supprimant mes actes de procédures. La Joly-Joly est accusée ensuite d'avoir fonctionné à Madagascar comme conseillère juridique de la société multinationale procédant à l'expropriation spoliatrice des terres des autochtones. Et cette Eva Joly aussi à contribuer à mon élimination, m'empêchant de m'emparer des dossiers du Chili avec bien d'autres encore. Tout le monde est d'accord sur un point : les affaires relatives aux crimes contre l'humanité en Chili sont Joly-Joliment truquées même en France.

Et, ce qui est truquée en justice par des manœuvres frauduleuses indivisibles est en France constitutif des escroqueries judiciaires imprescriptibles, rentrent dans le cadre d'un complot contre la sûreté de l'État d'une « coalition de fonctionnaires concertant contre les lois et contre l'exécution des lois ». C'est un des plus importants crimes, - condition sine qua non des réalisations de la haute trahison de l'armée française -, des crimes contre l'humanité qui s'en sont suivis ; crimes d'anéantissement de l'État de droit de la démocratie égalitaire par la « mortification de la branche de notre droit pénal » protégeant la démocratie et l'État de droit, selon les publications de l'éminent professeur pénaliste de l'université de droit Aix-Provence Raymond Garcin. Voyons ! Voyons ! Fièremment des criminels de la haute sont emmédailé par la Légion d'honneur et, inamovibles, tiennent en ce moment même dans les mains les leviers de commande de nos institutions. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

---

<sup>143</sup> ROUGEOT André et VERNE Michel. « L'affaire Yann Piat. Les assassins au cœur du Pouvoir ». Édition. Flammarion 1997.

-----  
 Extrait de la page 1 des blogs, communiqué à l'O.N.U. :

17/12/2011|felixsavet@yahoo.fr | *L'omelette norvégienne ou la face cachée d'Eva Joly.*

*Lu ici de Michel Janva : "La presse française, dans sa très grande majorité et curieusement, n'a jamais vraiment fouillé dans son passé, même récent, comme s'il suffisait d'avoir permis à quelques racailles du CAC 40 d'être jugés et condamnés pour être estampillé au-dessus de tout soupçon et nappé de vertus républicaines. En effet, Eva Joly, alors en disponibilité de l'administration judiciaire française et pour le compte du Norad (organisme public norvégien d'aide au développement), a été, pendant 4 ans, conseillère personnelle du président de Madagascar Marc Ravalomanana pour l'état de droit, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption... On ne rit pas !*

-----

La motivation judiciaire du renvoi dans son confort au Chili du général Augusto Pinochet du Rotary fricoteur a été des intérêts économiques supérieurs des États, dont de la France, essentiellement des contrats de l'industrie d'armement (Lagardère & Magendie ?) qui plus tard a fait d'autres juteuses affaires par l'écrasement du régime de Lybie. Mais, parmi les investisseurs dans cette industrie chilienne se trouvaient majoritairement des capitaux blanchis par le trafic de drogue, de la cocaïne essentiellement, des impressionnants capitaux de cette secte nazie du faux docteur Paul Schaffer et aussi de l'Église sciento entre autres. Les opérations secrets du DINA du Chili,<sup>144</sup> à l'instar de son grand homologue directeur, le C.I.A., ont été pour l'essentiel financées par le trafic de drogue. Marchandant dans un vaste réseau des mafieux et des agents secrets avec le trafiquant international Monzer-Al-Kassar, aussi le fils du général Pinochet s'en remplissait pleine les poches,<sup>145</sup> à l'instar en France les fils camés avec les anciens de la French-connexion, du feu Michel Debré, Ancien ministre de la Défense de 1969 - 1973, Premier ministre de 1959-1962. (Un de ces négriers, cooptés à l'Académie française par le trafic d'influence, pour trafiquer l'influence à la privatisation des chaînes de télévision par des gangsters reconnus tels que Bouygues, exultant sans retenu de fabriquer les prochains présidents de la République, dont son avocat Nicolas Sarkozy, maire de sa bonne ville).<sup>146</sup>

Les deux sectes présentent des ressemblances psychosociologiques caractéristiques, telles qu'ils sont théoriquement enseignés dans les universités. La raison académique est totalement inaccessible aux esprits des demeurés. Hitler même le souligne dans son MEIN KAMPF. Seuls les demeurés du même niveau d'imbécillité sont en mesure de se faire imposer par des discours primitifs des idées reçues et lieux-communs. Ainsi, enseigne la psychosociologie, un gourou, - un paranoïaque (penser de travers) envoûtant au sens exact du terme -, relativement plus intelligent, a besoin des lieutenants demeurés pour être convainquant avec la vulgarisation des délires structurés, passés pour la science exacte avec un sotté vocabulaire ésotérique. C'est ainsi s'organise l'essaimage de l'Église scientologique

---

<sup>144</sup> HELLER Paul Friedrich. Lederhosen, Dutt und Giftgas. Die Hintergründe der Colonia Dignidad. (Chignons, Culottes en cuir et gaz toxiques. Les arrières-plans de la Colonie Dignidad). Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 62.

<sup>145</sup> HELLER Paul Friedrich. Lederhosen, Dutt und Giftgas. Die Hintergründe der Colonia Dignidad. (Chignons, Culottes en cuir et gaz toxiques. Les arrières-plans de la Colonie Dignidad). Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 85.

<sup>146</sup> PEAN P. et NICK CH. « T.F. 1, Un Pouvoir. Édition. Fayard 1997.

avec la science-fiction d'un romancier dont tous les fusibles ont sauté par l'écriture des élucubrations.

Mais, la colonie allemande « Dignidad » au Chili du faux Docteur Schaffer, avec le Rotary-club dans l'arrière-fond, est un microcosme des demeures subjugués physiquement et psychiquement par l'envoûtement de son discours galvanisant d'un psychopathe dégénéré, paresseux, totalement illettré, ne sachant à peine lire et compter. Sa seule force, (comparable à celle de Hitler), consistait dans charisme du magnétisme fascinant de son discours messianique, galvanisant par l'exploitation des superstitions qu'un petit nombre d'adeptes retenus dans sa colonie, de paumés d'Allemagne d'après-guerre avec lesquels le pédosatyre notoire a pris la fuite des poursuites judiciaires.

Une autre caractéristique de sa mentalité est son appartenance aux « surhommes » de la Waffen S/S dont il est un spécimen typique de ces dégénérés pervers, exécrés et redoutés déjà par leur philosophe récupéré et détraqué Frederik Nietzsche. Pour pouvoir être admis dans les rangs de S/S, le faux Docteur Schaffer a dû fournir la preuve de la pureté raciale aryenne, pour rentrer dans ce haras des étalons aryens reproducteurs. Là, il n'a pas « choisi » la fonction de brancardier en raison de ses pulsions au sadisme pédosatyre comme le fait publier un humoristique expert psychiatre du Chili.<sup>147</sup> Là, il a été affecté à la plus humble fonction de brancardier pour transporter ses camarades, parce qu'il a été tout simplement un invalide borgne. Dans son minable fonction au plus bas de la hiérarchie, le troufion homosexuel se voyait très limitée pour donner libre-cours à des pulsions sadiques des Waffen SS dressés à des actions d'extermination.

Les doctes experts psy auraient mieux fait de se pencher de plus près sur les modalités d'installation au Chili de la micro-secte esclavagistes, de violation et de prostitution des mineurs. Au départ, la secte ne présentait en rien les caractéristiques d'une colonie nazie de tortures expérimentales et d'extermination, des concepteurs et fabricateurs d'une grande panoplie raffinée de poisons et de toxiques aux effets rapides ou lentes, d'assassinats individuels, collectifs ou de masse. Au départ, aucun des adeptes ou membres disposait de la compétence scientifique ou technique, le faux docteur imposteur Schaffer, le vrai brancardier gribouille encore moins. Cette perversion sadomasochiste du faux docteur Schaffer et de ses principaux comparses pédosatyres a déjà dû crever les yeux à la Justice allemande. Ainsi, de cette communauté des dégénérées sautent immédiatement aux yeux d'un juriste ou d'un policier l'aspect un bordel sadomasochiste en fuite de la Justice de l'Allemagne avec ses petits esclaves sexuels.

Immédiatement, l'installation au Chili fut favorisée par des personnalités pédosatyres haute placés dans le régime. Des « clients » dégénérés,<sup>148</sup> de ce bordel protégé où on fait se prostituer de force, de tous petits blondinets dressés par des bastonnades jouissives, des drogues et des électrochocs. L'étouffement des poursuites judiciaires pour proxénétisme du

---

<sup>147</sup> POBLETTE Maria & PLOQUIN Frédéric. "La Colonie du Docteur Schaffer. Une secte nazie au pays de Pinochet". Édition Fayard 2004, p. 34.

<sup>148</sup> HELLER Paul Friedrich. "Lederhosen, Dutt und Giftgas. Die Hintergründe der Colonia Dignidad". (Chignons, Culottes en cuir et gaz toxiques. Les arrière-plans de la Colonie Dignidad). Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 16...

faux docteur Schaffer, dès son installation au Chili laissent rêveur plus d'un criminologue sur les compromissions dans le régime. Il ressort implicitement des documents rendus publics, cette colonie a due poursuivre durant toute son existence la fonction proxénète-pédosatyre d'un bordel sadomasochiste même pas tout à fait clandestin ; le poursuit sans doute aujourd'hui encore sous d'autres cieux accueillants : une très puissante arme de corruption, de chantage et de trafic d'influence chez les notables, surtout en France ! **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Selon cette analyse, cette colonie n'a été qu'un petit composant d'une organisation bien plus étendue, bien plus puissante. Il est avéré que le faux docteur, (prétendument en médecine) Schaffer inculte, le comptable fut Albert Schreiber et manager de toutes les affaires interlopes de la Colonie. Ce comptable n'a été un homme de paille d'une firme commerciale, elle-même sans doute une société de façade avec tous ces misères d'une société de façade. La paralysie de la Justice a permis au comptable Schreiber (gourou en second) de prendre le large en apportant, par le détournement avec la complicité des banques receleuses<sup>149</sup>, des importants capitaux provenant du crime organisé d'une association de malfaiteurs bien tardivement qualifiée en tant que telle par la Justice noyauté. Quant au faux docteur Schaffer, comme si de rien c'était produit dans les palais de justice, détourne les fonds de la Colonie Dignidad via des banques situés au Canada, U.S.A... Les appréciables richesses, des produits du crime organisé dans d'innombrables domaines ont été investis dans l'immobilier, dans des mines des métaux rares et précieux où trimaient des forçats, privés de raison par des harassements spirituels, des évadés renvoyés par l'ambassade d'Allemagne ou par policier chilienne, des révoltes matées par d'abrutissement des drogues. Les profits estimés faramineux sont inconnus par le fisc chilien... sous l'égide de l'O.N.U. toujours complice comme naguère la Société des Nations.

Sont basé sur des faits historiques précises, des d'exfiltration des criminels de guerre nazie, de leur protection,<sup>150</sup> du recel des capitaux des crimes contre l'humanité du « trésor nazi » avec les fonds duquel la colonie avait été organisée<sup>151</sup> en une sorte de base d'opérations clandestines. Avant même d'opérer en centre de torture et d'extermination pour Pinochet, les agents furtifs jointes à la Colonie Dignidad sont dotés des vrais-faux passeports chiliens, évoluent en composant des réseaux du C.I.A. d'espionnage,<sup>152</sup> du trafic de drogue et des armes, des mises au point des armes chimiques et des produits toxiques raffinés, ayant servis aux assassinats des hommes politiques... **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Les techniques des tortures leur avaient été enseignés par les agents du service secret DINA de Pinochet. Ces agents ont été formés par des spécialistes français, et ces agents chiliens

---

<sup>149</sup> HELLER Paul Friedrich. "Lederhosen, Dutt und Giftgas. Die Hintergründe der Colonia Dignidad". (Chignons, Culottes en cuir et gaz toxiques. Les arrières-plans de la Colonie Dignidad).Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 126.

<sup>150</sup> HELLER Paul Friedrich. "Lederhosen, Dutt und Giftgas. Die Hintergründe der Colonia Dignidad". Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 239 etc.

<sup>151</sup> POBLETTE Maria & PLOQUIN Frédéric. "La Colonie du Docteur Schaffer. Une secte nazie au pays de Pinochet". Édition Fayard 2004, p. 237.

<sup>152</sup> HELLER Paul Friedrich." Lederhosen, Dutt und Giftgas. Die Hintergründe der Colonia Dignidad". Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 28.

ont été soustraits aux poursuites judiciaires par l'asile politique accordé par la France. L'indivisibilité pénale du complot nazi est bien bétonnée si les historiens, experts et juges oseraient d'y regarder sous l'angle de la science de la psychosociologie, associé au profilage psychologique, devenu une arme efficace de tous les organisations étatiques modernes et des sociétés multinationales. Par l'application de cette science inconnue du grand public ainsi manipulé, c'est inouï à ce qu'on peut machiner dans la haute société dégénérée avec des petits garçons bien dressés à la soumission pédosatyriques esclavagiste.

Ces deux sectes disposaient au Chili des aérodromes privés, gardés secrets, avec leur propres appareils, des moyens de télécommunication internationales ultramodernes, donc des réseaux internationaux d'autres activités que le messianisme associé à la prostitution esclavagiste de petits garçons bien dressés au fouet, à la trique, à la drogue... aux électrochocs d'exorcisme des psychiatres exaltés. La littérature documentaire sur la Colonie allemande « Dignidad » du faux Docteur Schaffer n'en pipe mot de ces relais du trafic de drogue dont les chefs même de la junte militaire se sont notoirement enrichies comme le général Noreiga du Panama, pour continuer la contrebande, rapportent d'autres auteurs de la littérature documentaire. En font écran l'accumulation durant des décennies des « tonnes » des rapports inexploitable sur le pédosatyrisme et les tortures, ainsi que les compromissions des juges libidineux, des faisans politiques corrompus, des démagogues resquilleurs.

Or, c'est par les poursuites du trafic de drogue et de la circulation de l'argent sale la justice trouve les vrais moyens de frapper au cœur du système international corrupteur légendaire. Impossible, car les investigations conduiront au sommet du pouvoir mondial occulte de la grande finance, instrumentalisant les sectes et des partis politiques des dangereux paranoïaques, « penser de travers » au sens exacts du terme depuis la haute antiquité grecque: le délire mystique des dangereux gourous envoûtants, se croyant d'être investis d'une mission divine de la régénération de l'humanité, les plaçant au-delà des lois des humains.<sup>153</sup> Hitler en a été un spécimen typique comme le faux Docteur imposteur Paul Schaffer de la Colonie Dignidad au Chili ; comme, entre autres adeptes déjantés, le vrai docteur Otto Dörr, professeur allemand en psychiatrie, ardent défenseur du faux Docteur imposteur, vrai gourou Paul Schaffer,<sup>154</sup> un des plus dangereux détraqué à lier. (Argumentaires complémentaires page 8 des blogs). **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Il est logique de faire un rapprochement avec le psychiatre allemande poursuivie par la justice pour crime contre l'humanité dans l'exercice de la psychiatrie à l'époque où mes recherches furent neutralisées par l'assassinat psychiatrique. En fuite recherché par l'Interpole, le psy de marque fait reparler de soi par ses crimes contre l'humanité en Amérique centrale dans une autre Colonie Dignidad méconnue. Sont scientifiquement pervertis à l'aide des drogues associées aux manipulations psychologiques, des petits orphelins des opposants assassinés par les dictateurs. Dans la règle de l'art de manipulation psychiatrique, le psy produit des

---

<sup>153</sup> Le Président Schreber d'une cour d'appel, dernier rejeton d'une lignée tarée, se prenait pour l'épouse de Dieu, chargée d'engendrer une nouvelle race de surhommes. Par son cas, Sigmund Freud a réintroduit dans la terminologie médicale le concept de paranoïa de l'inquisition païenne de l'antiquité. Ce terme définit stricto sensu la psychose du mysticisme délirant des gourous et de leurs adeptes.

<sup>154</sup> POBLETTE Maria & PLOQUIN Frédéric. "La Colonie du Docteur Schaffer. Une secte nazie au pays de Pinochet". Édition Fayard 2004, ps 266, 267, 268.

petits assassins dénués de tous scrupules, spécialisés dans l'infiltration pour l'empoisonnement de la nourriture par l'exploitation des sentiments de compassion des victimes. Ce psychiatre criminel est bien du type des monstres des hôtes de marque auquel plus d'une Colonie Dignidad s'offrait en refuge. Le Syndicat des avocats français a beaucoup du pain rassis sur les planches.

Sa folle consœur chilienne de la psychiatrie tortionnaire à la colonie « Dignidad », la vraie doctoresse Gisela Seewald, devant la justice affirmait de n'avoir en aucune sorte manqué à son serment d'Hippocrate par des traitements d'exorcismes du Diable avec des électrochocs.<sup>155</sup> Non plus, les dingos de la même trempe, les psys français, auquel j'ai échappé de justesse, non plus le Conseil de l'Ordre des médecins, mon autre débiteur anticonstitutionnel en France, qui s'est acharné sur le « médecin-flic » docteur Olivier Roujansky pour le radier en raison de ses dénonciations bien argumentées. On n'est en présence seulement d'une nuance de la terminologie : le Diable des exorciseurs mystiques, deviennent le Mal d'une psychopathologie sans fondements scientifique ; des prétendus troubles mentaux des charlatans cupides de la médecine toujours soucieux d'agrandir leur cheptel de patients solvables.

Des militaires tortionnaires en Amérique latine, brandissait devant les yeux des supplices possédés du Mal la Croix (instrument de torture rédemptrice de Jésus), comme naguère les moines dominicains. Ces officiers catholiques intégristes aux esprits rétrécis dès l'enfance, se croyaient sincèrement de se livrer à un noble acte charitable du purgatoire terrestre pour le salut des âmes de leurs victimes possédées du Malin. L'obsession anticommuniste ne dissimule guère que la folie antimatérialiste : la menace historique de la déraison mystique des hallucinés par la raison scientifique des savants. Dans la région parisienne, un « abattoir psychiatrique » ultramoderne a été récemment construit pour des « exorcismes » en série continue de la raison des contestataires avisés de la déraison du politiquement correcte de la raison d'État de l'absurde. Du parlement, des travaux préparatifs menaçants, signalés aux juridictions nationales et internationales, de la loi scélérate autorisant aux psychiatres de se saisir arbitrairement de n'importe quelle personne, à n'importe quel jour ou heure de la nuit, a été mise en vigueur le jour de la fête nationale du franc-tireur suisses, au lundi 1<sup>er</sup> août 2011.

**« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Le message a été très clair pour tous les initiés de l'enjeu de la bataille nationale et internationale des procédures judiciaires : le juriste d'attaque Dietrich n'a dorénavant intérêt de raser les murs de plus près encore, n'a plus intérêt de manifester son audace congrue dans un palais de justice pour réclamer, en application de la loi rigoureusement appliquée aux petits malfaiteurs, de réclamer des condamnation aux dommages et intérêts incontestablement dus par la confiscation des biens recelés par des malfaiteurs associés, quel que soit leur fonction, rang ou position politique. La France toute entière est depuis ce jour fatidique-là transformée en Colonie Dignidad des docteurs paranoïaques, des partis et sectes nazifiées, des charmes du sadomasochisme pédérastiques, par l'avocaillon de merde Nicolas Sarkozy des spéculateurs enrichis sans entraves tels que, entre autres, son sponsor Bouygues. Par ce tour de passe-passe inconnus des électeurs, a été soustrait de leur

---

<sup>155</sup> HELLER Paul Friedrich. "Lederhosen, Dutt und Giftgas. Die Hintergründe der Colonia Dignidad". Schmetterling Verlag Stuttgart 2011, p. 121.

responsabilité civile et pénale le président de la République de la haute trahison Sarkozy avec toute sa petite et grande mafia comploteuse contre la sûreté de l'État : des démagogues délirants, vendus ou resquilleurs au parlement... pures produits de la mystification collective de l'utopie de la démocratie des voleurs, des tricheurs, des exaltés fous à lier, des imbéciles prétentieux... **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

C'est qu'un autre symptôme de la psychopathie délirante de la paranoïa : l'étude médicale de la psychiatrie et de la psychologie pour pratiquer des supplices médicalisées en blouse blanche, pour s'imposer en experts devant la Justice avec des faux diagnostics médico-légaux décriées, pour faire enfermer les gens bien-portants et laisser sévir les fous en toute liberté, même favoriser leur accès au pouvoir comme le réputé toxicomane extralucide au peyotl, strychnine... le magicien noir Adolf Hitler. De leur établir des expertises de complaisance pour les déclarer séniles, inaccessibles à une sanction pénale, tel qu'Augusto Pinochet, soustrait ainsi aussi à la justice française par une escroquerie judiciaire flagrante. Moi, connu comme le loup blanc dans le milieu politico-judiciaire, suivi à la trace de leurs limiers fonctionnaires ou privés, je l'ai contestée même par des publications en réaction à des articles de la presse nationale et internationale. Et quand ce terrible Dietrich lâche une petit pète, espionnée jusque dans son chiotte, le monde policier entier est à l'écoute.

Voici cet autre chapitre de l'avocat félon William Bourdon encore occulté à la justice et aux victimes par mon élimination combinée à partir du restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers. En effet, il relève de la science-fiction de vouloir faire juger au Chili les crimes du complot contre l'humanité. C'est caricaturalement contraire à la nature du politiquement correct. Une bonne partie de la prospère hiérarchie administrative, judiciaire et politique du Chili, comme en France, est liée à ces réseaux internationaux du trafic d'influence du Rotary fricoteur et lobbyiste. La littérature documentaire rapportée aux juridictions démontre leur participation au complot contre l'humanité dans les années 1925 avec l'aristocratie du roi déchu Édouard VIII : la formation de l'Angleterre la plateforme de la conquête du Monde par les Nazis du « cher ami » Adolf Hitler du Roi britannique d'une dynastie originaire de Frankfurt en Allemagne, leur « sale rêve » (Nietzsche) de nous remettre ça au plus grand. Dans ce complot mondial, procédons à une comparaison constructive avec l'intervention militaire internationale, la poursuite du colonel Kadhafi par la Cour pénale internationale de la Haye, et dont la famille martyrisée, calomniée, vilipendée des illuminés pervers, espère toujours de bénéficier d'un utopique jugement équitable dans un délai raisonnable.

(Répétons-le cette comparaison historique s'impose aussi avec les fosses communes taboues en Espagne pour le juge d'instruction espagnol Balthazar Garzon - déstabilisé par une conjuration politique - de l'extermination massive des centaines de milliers républicains sans distinction de l'âge et du sexe de la population hostile à la dictature après le coup d'État de la junte militaire du général Francisco Franco, imitateur de Clovis I, assisté par le corps expéditionnaire nazi « Condor » d'Hitler pour rétablir au pouvoir le régime de la dynastie franque sacrée. Comparaison avec les fosses communes faisant tant de spectacle médiatique du massacre de Katyn en Pologne. Par la police politique de l'Union soviétique (le NKVD), milliers de Polonais catholiques), essentiellement des officiers, mais aussi des étudiants (officiers de réserve) ont été exterminés en réaction du massacre en Espagne des centaines de milliers par des catholiques intégristes. De ma connaissance, aucun historien n'a encore fait

ce rapprochement juridiquement intéressant de l'opération fasciste et nazie en Espagne de Hitler portant le même nom que celle en Chili, réalisé jadis avec des anciens spécialistes fascistes et nazis de l'opération allemande-italienne de la division « Condor » en Espagne).

-----

Sur des prisonniers, à savoir sur des personnes séquestrées dans la Colonie Dignidad du Chili au profit du régime scélérat Augusto Pinochet et ses commanditaires des États Unis, des vrais docteurs expérimentaient sur des prisonniers et séquestrés, mettaient au point des procédés hypnotiques aliénants de manipulation et subjugation des esprits. En Suisse, des pasteurs méthodistes conditionnaient et instrumentalisaient contre moi ma sœur bien aimée Hanni Dietrich, ex-Kurzen, avec sa fille mineure que j'adorais. D'une nature sobre, pieuse et travailleuse, ma sœur Hanni qui m'aimait beaucoup depuis la petite enfance, sous la manipulation mentale de gourous expérimentés finissait de la sombrer en faussaire dans des énormités des escroqueries. En complice de mes tentatives d'assassinat, par ricochet, elle a contribué à la ruine d'innombrables familles française en difficulté judiciaire par le complot contre la sûreté de l'État. En faisant colporter à ma sœur ainsi mentalement dégénérée des calomnies les plus invraisemblables à mon compte pour me vilipender, les pasteurs méthodistes ont ruiné sa famille par un divorce de son sympathique mari Kurt Kurzen, mon ami en non francophone dupé. Ma sœur Hanni devenue folle, dissuadait le reste de ma famille de se porter même moralement à mon secours. Par ces manipulations psychologiques, ma famille devenait un danger duquel j'ai été obligé de me distancier, jusqu'à renoncer à la succession de ma grand-mère autrichien. Mes familles autrichiennes et suisses risquent d'être plongées dans l'opprobre dans leur entourage dès que cette honte devient publique. Ma demi-sœur Ruth Meili avec sa famille, a déjà dû fuir sa ville natale Winterthur en Suisse.

Or, l'Église méthodiste, elle aussi, se trouve en bonne place dans les manœuvres frauduleuses au Chili de la Colonie Dignidad par des mises en scènes trompeuses. Quelles astuces vont nos braves juges français, « ignorant les rudiments du droit », encore inventer pour m'évincer de la procédure, m'empêcher de réclamer aussi à ces fourbes coupables la réparation INTÉGRALE des préjudices morales irréparables à mon âge de 78 ans en 2015, d'un solitaire mis à l'index en paria de la société? À toute compagne de vie qui m'approchera, les sectes feront subir à coup sûr des manipulations d'esprit semblables qu'ils ont fait subir ma sœur Hanni et à sa fille mineure, des procédés étudiés, expérimentés et mis au point sur des séquestrés dans des planques tels que la Colonie Dignidad en Chili. Et de telles planques existent en France, en toute impunité !

Ne cherchons pas la petite bête au Chili. Aussi en France, il suffit de fonder une secte politiquement influente par des paranos passés en saints hommes illuminés du genre Moon (gouv.fr), Opus-Deï, Sciento... pour échapper à la loi tout en bénéficiant de l'État laïque des subventions du contribuable ; avoir des représentants masqués au parlement, même au gouvernement ; dans des emplois fictives des dangereux éléments subversifs dans toutes les administrations. (J'en ai subis leur présence parasitaire durant toute ma carrière).<sup>156</sup> En

---

<sup>156</sup> Le dernier, prosélyte déjanté, formé selon sa vantardise sept ans dans « une université » étrangère à la subversion haineuse dans les quartiers populaires, justifiant crûment le massacre des femmes et d'enfants dans un but politique sacré. Il y a quelque jour seulement durant cette rédaction, ce provocateur professionnel venait m'intercepter pour que je le transfigure sur la voie publique, avec mes poings quotidiennement exercés, en martyr d'un dangereux évadé de psychiatrie, conformément aux incitations de parties adverses.

criminologie, dès que le pénaliste connaît les procédés tordus d'une secte, il en connaît approximativement ceux toutes.

De cette secte allemande Colonie Dignidad exportée complaisamment au Chili, la justice ne s'est saisie de quelques têtes célèbres mises en avant pour calmer les émotions suscitées du scandale. Des auteurs des combines dissimulées derrière la façade de cette micro-secte Colonie Dignidad au Chili, grâce aux capitaux amassés, recelés et non confisqués par la justice, sous l'égide des institutions internationales corrompues, sont plus puissants que jamais. Des caisses noires des partis politiques sont renflouées pour s'assurer des passe-droits des magistrats mis aux leviers de commande de la Justice, nommés par les faisans politique corrompus, cette grimaçante et gesticulante excroissance maligne des démagogues resquilleurs.

Avec leurs capitaux sales recelés par des escroqueries combinatoires, les gourous des sectes, avec des élucubrations mystiques et des exercices spirituels débilissants, des drogues... excitent en Occident des exaltés endoctrinés, suscitent des manifestations hystériques contre l'interruption volontaire de la grossesse... des Blancs, - des parents rendus irresponsables s'exposent avec leurs petits enfants aux gaz lacrymogène de la police anti-émeute pour émouvoir les téléspectateurs en faisant les farauds vus-à-la-télé -, saccagent des hôpitaux, vont jusqu'à assassiner des médecins « sacrilèges », de faire massacrer au fusil d'assaut des élèves, séparés des garçons, du sexe féminin seulement d'une école d'ingénieurs par un jeune subitement exalté, mentalement conditionné par des procédés de la technologie de pointe,... par les mêmes qui ont fait leurs preuves dans le massacre du conseil municipal de Nanterre en France, dénoncé à l'O.N.U.

En Afrique, aux Amériques... ces mêmes gourous hallucinants des sectes coalisées œuvrant dans le massacres et tortures : en Argentine, au Chili, dans le génocide rwandais en 1994 en Afrique... avec les esprits de la populace souillée, harangué, matraquée par les slogans de tribuns fous des médias délirants, téléguidés du fric des spéculateurs dans les confortables coulisses de leurs bureaux d'études. Plane partout la menace sur le Monde l'esprit maléfique de la Nuit de la Sainte Barthelemy déclenché par les intégristes en 1572 à Paris. La populace barbare, copieusement abreuvé de mauvais alcool et soûle des saintes injonctions, extermine des populations entières en poussant l'odieux au plus haute degré comme naguère les hordes barbares de Clovis I : éviscération jouissive des femmes enceinte, violations des jeunes gens, jusqu'aux bébés, de la façon la plus sadique pour les dépecer ensuite, s'offrant des insolites menu plaisirs bandantes...

Grâce au recel impunis des spoliations et trafiques de drogues, les maléfices de l'histoire recommencent éternellement. En France, la Terre Sainte des hommes-dieux francs, avec leurs énormes fonds recelés, encensées par des médias vénales, ces sectes des dangereux hallucinés mettent au Parlement et au gouvernement leurs créatures les plus insidieusement pervers qu'on a vu à l'œuvre dans les mascarades devant la Haute Cour de justice et plus tard, dans la Cour fantoche de la République. Un point de convergence important, bien que cela n'ait pas l'air pour les désinformés, a été le Restaurant Le Piccadilly à Aubervilliers du faubourg de Paris.

Or, en matière des crimes du banditisme du droit commun, la première action des juges d'instruction est de bloquer sans ménagements tous les comptes des malfaiteurs, saisir leurs titres en bourse et autres fruits de leurs actions manifestement criminels en vue de confiscation. Que constatons-nous dans les procédures dans lesquelles je suis intervenu en France ? Au niveau supérieur du crime organisé du grand banditisme politisé, la justice se refuse par des trucages et tripatouillages des escroqueries judiciaires de confisquer les énormes capitaux des complices-receleurs qui dirigent l'opinion publique par leur médias, corrompent les institutions politique, l'administratives et de la justice du haut en bas, anéantissant en fait le régime démocratique. Les sociétés et filiales du bandit notoire Bouygues avec son acolyte Chalandon, les deux miraculés de la Haute Cour de justice par mon écrasement dans l'affaire Cogedim à l'audience publique du tribunal correctionnel de Paris, détiennent à présent la maîtrise des plus importants moyens de communication et les mass-médias en France. Les sociétés-écran de l'église sciento s'y sont aussi mis...

C'est que la qualification légale de l'infraction du recel des produits des sources délictuelles se cumule avec les qualifications légales des infractions relatives aux corruptions. Comme cela s'est étouffé d'une manière grotesque dans les poursuites à Paris du substitut général Jean-Pierre Marchi, corrompus par des malfaiteurs notoires en prison déjà, les valeurs remises pour le corrompre sont des produits des activités criminelles. De ce fait, ses poursuites judiciaires auraient dû être aussi basées, selon les exigences du code pénal, sur la qualification cumulative de recel. Par les membres de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, ces magistrats complices sont miraculés par le pompage de mes argumentaires « supprimés » d'une annulation de complaisance d'office, annulation d'office parfaitement fondée qu'ils me refusèrent depuis trente ans aussi dans l'affaire Papon à Bordeaux ; aux époux André et Gisèle Néron contre la Notaire-Connexion, représentés par l'avocat félon maître fripon William Bourdon et aux bien d'autres victimes du complot encore.

Les produits du zèle du regretté président Christian Le Gunehec, rien à mon détriment, la masse des crimes de faux en écriture authentiques et publics reste encore à déterminer. Les plupart des hommes politiques financés - ils sont innombrables au Parlement et au Gouvernement - par des caisses noires sont des heureux receleurs intouchables des valeurs d'origine délictueuses, des proxénètes qualifiés si ces produits sont versés par des proxénètes, comme la commune renommée atteste ces banalités depuis des lustres. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Le putsch au Chili, manigance avec le C.I.A., le Rotary fricoteur et des sectes de toutes les fantasmagories mystiques sur la purification de l'humanité par des individus supérieurs, a été ostensiblement manigancée par Henri Kissinger, secrétaire d'État du gouvernement du Président des États Unis déchu Richard Nixon. On voit mal un juge d'instruction le plus téméraire de se hasarder dans cette vaporeuse stratosphère du crime politiquement organisé. En France, le juge d'instruction français Roger Le Loire a été saisi de l'information de la disparition de cinq citoyens français par le putsch au Chili. Imperturbable au début, renforcé encore par un rapport du C.I.A., rapportant la manifestation verbale de solidarité de Henri Kissinger avec le général Augusto Pinochet et des encouragements aux extrêmes, le

magistrat s'enhardissait de remonter dans la vaporeuse stratosphère du crime politiquement organisé.<sup>157</sup>

La chose commence à se gâter sur le plan du droit pénal mortifié avec le dessaisissement du dossier sensible du juge d'instruction Roger Le Loire par un avancement d'opportunité dans le cadre du complot contre la sûreté de l'État rapporté par moi à la Haute Cour de justice dans l'affaire contre le ministre Nucci. La Haute Cour de justice à Versailles a été présidée, en symbole de dérision de mes dirigeants dans l'anonymat, par le rotarien Jacques Limouzy, député-maire de Castres et ami de cœur de la tante milliardaire Fabre de Laboratoires, le premier de ma liste justiciable par cette haute juridiction politique. La Cour a été composée des députés de l'Assemblée nationale et des sénateurs, choisis par leurs compères initiés de l'enjeu déclenché par moi à Castres : sensiblement les mêmes fantoches de la Commission d'enquête du Parlement sur les activités criminelles du S.A.C. Si le grand public ignore mon existence, dans le monde judiciaire et politique, je suis connue comme le pire des loups blancs cauchemardesque avec mes déclinatoires de compétence au profit de cette haute Cour de justice présidée alors du député-maire de Castres Jacques Limouzy, désigné du Parlement à cette auguste fonction pour m'écraser moralement. L'anéantissement de mon intervention à Versailles dans l'affaire Nucci allait de soi. **« Nul n'est censé d'ignorer la loi en France », pas vrai?**

Dans ce cadre des crimes qualifiables contre l'humanité au Chili, le dessaisissement du juge d'instruction entreprenant Roger Le Loire d'un dossier qui me concerne à plusieurs points de vues légaux et légitimes est une forfaiture patente de partialité dans le cadre d'un complot contre la sûreté de l'État. Et ce qui vient ici d'être écrit, concerne aussi les avancements opportunités cités des juges d'instruction par le ministre mafieux de la Justice Jacques Toubon, commanditaire du juge rouge Jacques Bidalou au restaurant Le Piccadilly à Aubervilliers. « Tout est lié » !

Roger Le Loire, ce premier juge d'instruction est remplacé par le juge d'instruction Madame Hélène Château. Ainsi donc, la cérémonie de l'enterrement à la française se poursuit par le dessaisissement à son tour en 2002 de ce juge d'instruction entreprenante par son avancement. Avec la mésaventure qui a fait école du Juge d'instruction Henri Pascal dessaisi d'une manière scandaleuse, de l'humiliation du juge d'instruction Gilbert Thiel par un gangster blanchi par une annulation de complaisance, il fallait mieux aux juges d'instruction de rester politiquement corrects.

En même temps des avancements en chaîne des juges d'instruction dans les affaires du général Augusto Pinochet et de la Colonie Dignidad au Chili, la généreuse hiérarchie politiquement correcte m'écrasait par l'entremise de l'avocat félon bien rodé William Bourdon avec mes dossiers sur le complot contre la sûreté de l'État, complicité et recel des crimes contre l'humanité. Sans conteste, le volet judiciaire des nazis au Chili est indivisible avec les volets Papon, Touvier, Barbi et tous ceux relatifs à la French-connexion, de la Notaire-Connexion, des escroqueries de haute vole en tout genre rapportés par moi régulièrement à la Justice. Avec le troisième juge d'instruction désigné d'informer les affaires

---

<sup>157</sup> POBLETTE Maria & PLOQUIN Frédéric. "La Colonie du Docteur Schaffer. Une secte nazie au pays de Pinochet". Édition Fayard 2004, ps 25 et 26.

criminelles Pinochet et de la Colonie Dignidad Chilienne, le dossier a été enterré par le substitut fossoyeur David Peyron, ses tonnes d'actes judiciaires sont restées inexploités. **C'est parce que les victimes décavées par leurs avocats félons, les électeurs et le contribuable désinformés, trompés par leurs médias dirigés par des gangsters receleurs, sont immergés dans l'ignorance de la loi.**

Avec l'escroquerie judiciaire complexe, trentenaire, de propagande de mystification politique de l'affaire Papon à Bordeaux par des juges prévaricateurs décorés de la Légion d'honneur, usurpateurs de la compétence de la Haute Cour de justice, s'établit le lien de connexité judiciaire avec l'Opération Condor relisant l'extermination des forces de la gauche en Amérique latine par des dictateurs. Les préparatifs de l'opération ont été connus et protégés par les autorités françaises soustraits de la juridiction pénale de la Haute Cour de justice, plus tard sous l'égide de l'O.N.U., de la Cour européenne des Droits de l'homme, de la Cour pénale de la communauté européenne de Luxembourg. Sous le régime notamment du président de la République Valérie Giscard d'Estaing (Opus Dei), des généraux opposants de l'Amérique latine furent assassinés sur le sol français,<sup>158</sup> « alors que la police sous la hiérarchie des rotariens croisait les bras ». Des officiers m'en ont mis en garde dès les années 1981 à Toulouse, dans ma lancée contre ce complot, étouffé par des assassinats en série, dont de trois ministres, dont la « tuerie d'Auriol »... Je failli d'y passer moi-même à Toulouse avant et après mon évasion.

En Amérique latine, les assassinats par des gangsters français politisés bien connus pour leur adresse se s'accumulaient de jour en jour. Les poursuites judiciaires, par l'accumulation massive de crimes, devenaient de jour en jour plus aléatoires par une juridiction indépendante, si l'utopie d'une juridiction indépendante existerait. Le président de la République Valérie Giscard d'Estaing, en bon imposteur politique, n'a pas pu s'empêcher d'exploiter à son profit électoral l'émotion de l'opinion public de l'événement scandaleux des tortures et disparitions des séquestrés de la dictature en Argentine. Son régime des «gangsters d'État », avait tant besoin valoriser des trompeuses images de marque d'humaniste, d'une justice indépendante hors-soupçon, noircie en France des assassinats en série de ses propres opposants et des complices de ses incalculables trafics et rapines nationales et internationales. C'est la caricature la plus caractéristique des « gangsters d'État » qui en est chargé d'intercéder en bon simulateur auprès des autorités Argentines : Maurice Papon, le ministre du Budget, à l'époque justiciable, par les deux Hautes Cours de Justice (1944 et 1958) et miraculé par des forfaitures des magistrats de la Chevalerie d'honneur de l'empereur sacré Napoléon Bonaparte.

De l'ancien préfet de Police de Paris Maurice Papon, une de ces initiatives les plus remarquées par l'Histoire a été la formation des « forces supplétives » de la Police recrutés parmi des têtes brûlés, anciens d'Indochine et d'Algérie, des exaltés primaires se remarquant par leur fanatisme et violence. Le nombre des victimes de la répression dans le sang d'une anodine manifestation des Algériens pour l'indépendance et la cessation des assassinats et tortures des spécialiste en Algérie, ne peut être évalué pour le simple fait des disparitions des

---

<sup>158</sup> ROBIN Marie-Monique." Escadrons de la mort à l'école française". Éditions La Découverte/Poche ps 384 et suivantes.

cadavres.<sup>159</sup> Combien des membres de ces « forces supplétives » du bon apôtre Maurice Papon ont renforcé les rangs des tortionnaires et massacreurs au service des généraux du gabarit Pinochet et compagnie en Amérique latine. Allez savoir avec des procureurs et juges ignorant la loi ! Souvent n'ont jamais réellement assimilés dans l'université de droit aux examens truqués des pistonnés.

Il est tout à fait légitime de se demander si Maurice Papon en préfet de Police de Paris n'a pas aussi fait favoriser les actions meurtrières des services secrets du Rotary-club internationale des dictateurs Pinochet et compagnie. Le clou a été enfoncé dans l'indivisibilité judiciaire, lorsque leur séide Maurice Papon, inculpé à Bordeaux pour complicité des crimes contre l'humanité, eut le mauvais goût de solliciter un certificat de bon moralité en raison du simulacre de propagande politique de son action humanitaire en Amérique latine,<sup>160</sup> alors que partout en France les néonazies organisaient un écran judiciaire contre mes interventions argumentés avec la prolongation à l'infini des procédures nulles d'ordre public. La simple tentative d'escroquerie au jugement est déjà punissable par la loi. Mais cette demande largement médiatisée de la mission humanitaire commandée par Valérie Giscard d'Estaing à son séide Papon a déjà faussé le jugement des observateurs, notamment des jurés de l'assise d'indonée en continu par journalisme de désinformation dirigé par le Pouvoir.

Si l'avocat félon des victimes chiliennes des massacres et tortures dans la Colonie Dignidad sectaire des nazis du faux docteur Schaeffer imposteur l'avocat William Bourdon ne m'avait pas fait éliminer des conférences au Restaurant Le Piccadilly d'Aubervilliers, si le traître de ses clients n'avait pas occulté mon existence salvatrice auprès l'association de défense des victimes des notaires près de Bourges dans le Cher, j'aurais été en mesure d'apporter par des dissertations détaillées à ce substitut fossoyeur David Peyron, à ce juge d'instruction Roger Le Loire et les suivants noyées, des informations sur l'écofondamentaliste » Kissinger (Prix Nobel de la Paix), leur programme d'extermination massive de deux tiers de l'humanité sic, rendant inévitable sa poursuite sous la qualification « crimes contre l'humanité ». Non seulement dans la Colonie Dignidad des foldingues allemands forniqueurs, des armes chimiques et bactériologiques ont été expérimentées au Chili sous le régime Pinochet par des braves docteurs nazis rescapés de la Justice d'Allemagne en compagnie de ceux du C.I.A. **C'est parce que les victimes décavées par leurs avocats félons, les électeurs et le contribuable désinformés, trompés par leurs médias dirigés par des gangsters receleurs, sont immergés dans l'ignorance de la loi.**

-----

Il reste d'examiner la prétendue installation des membres de la colonie du faux docteur imposteur Paul Schaeffer et des sectes nazifiées comparables dans des antennes coloniales en France pour se livrer au trafic de drogue, les capitaux recelés, blanchie par des investissements dans l'économie en France par des filiales, le droit d'asile politique accordé par la France à des policiers et militaires assassins et tortionnaires de Chili pour les soustraire à la Justice avec leurs butins criminels... Des tabous trop bien protégés, pour l'instant, impénétrables avec mes moyens limités de l'indisponible solitaire télécommandé à 1500 € nets mensuels, ou alors une opération de commando d'action spéciale seulement ajournés

<sup>159</sup> CAILLE Marcel." L'Assassin était chez Citroën". Éditions sociales 1978.

<sup>160</sup> ROBIN Marie-Monique. "Escadrons de la mort à l'école française". Éditions La Découverte/Poche p. 362.

par...

---

**Constitution de partie civile complémentaire pour escroquerie judiciaire propagandiste contre M. Jean-Marie LE PEN et le FRONT NATIONAL<sup>161</sup> dans le cadre du complot contre la sûreté de l'État exposé par des argumentaires précédents ayant acquis l'acquiescement de judiciaire sans réserve des malfaiteurs associés mis en cause. Déclinatoire de compétence de l'ensemble juridictions de droit commun saisies.**

À la Courneuve le 13 novembre 2015.

-----

À Madame le Juge d'instruction Isabelle Prévost-Desprez - Tribunal de Grande Instance - 179 av F et I Joliot Curie - 92000 NANTERRE.

De Peter DIETRICH - Diplôme des Études approfondies de Droit privé de l'Université Sorbonne-Panthéon de Paris. Certificat des Études universitaires des Sciences pénales et de Criminologie. Adjudant honoraire du Service de Santé des Armées. I.D.E. Médaille militaire, Croix de Valeur militaire, Croix de combattant, demeurant à 80, rue Voltaire, 93120 LA COURNEUVE, <http://dietch13.wordpress.com> || <http://dietchp13.wordpress.com> || <http://dietch13.blogspot.fr> || <http://Dietrichpeter.blogspot.fr>||.

Après avoir été informé le 13 octobre 2015 de la revendication de l'avocat Me Jean-Marie Le Pen de deux millions d'Euros au parti politique de l'extrême droite en raison de son élimination opportuniste, j'ai l'honneur d'apporter la justification de mes propres revendications relatives aux préjudices qui m'ont été infligés par des actes de complicité indivisible du Front national à l'ensemble du complot international contre la sûreté de la France dont je viens compléter l'argumentaire par l'acte de ...pages ci-joint adressé le 13 novembre 2015 aux autorités judiciaires précitées, transmis au Centre des droits de l'Homme de l'O.N.U. et diffusé sur ce Google drive texte et à la page 14 de mes blogs.

Résumons très me griefs déjà exposés en détails. Dans les années 1980, après la fusillade médiatique à Toulouse chez les huissiers de justice refusant la signification d'une requête de renvoi pour suspicion légitime des magistrats ouvertement prévaricateurs, mon secours en conseiller juridiques fut sollicité par l'expert-comptable Jacques Belhomme aux abois judiciaire, me proposant même un contrat de travail. Moi, « commando d'actions spéciales » manœuvré dans les universités de droit par les services spéciaux de l'Armée, les comploteurs au parfum me branchaient en parallèle « le juge rouge » Jacques Bidalou.

Ce « frère insinuant », dissimulant sous sa fausse gentillesse du martyr secourable des victimes du complot ses turpitudes du redoutable manipulateur hypocrite, s'est fait suspendre de la magistrature à deux reprises à l'effet de sabotage judiciaire de mon progression et de récupération au profit de son organisation subversif ma technique et ma science et mes dossiers.

---

<sup>161</sup> CHATAIN Jean. « Les affaires de M. Le Pen ». Éditions Messidor Document 1987.

Après avoir été réduit en paria traqué par des tueurs, (alors je m'y suis toujours opposé vigoureusement), l'association de défense des victimes de justice avec mon image de marque du « para justicier » fut récupérée par le Front national aux fins électorales et de propagande à Toulouse. Rendu totalement mytho-mégalo par des manipulations médiatiques du juge de la coterie littéraire « rouge-brune », son président Jacques Belhomme en devient le représentant local suicidaire du Front national pour faire fuir ses derniers soutiens sérieux, éclaboussant par ricochet ma réputation du juriste apolitique, franchement hostile à cette traîtreuse conjuration attentatoire à la sûreté de l'État. C'est que l'avocat Jean-Marie Le Pen, en lieutenant de réserve, s'est débrouillé pour servir quelques temps chez les parachutistes de la Légion étrangère, porter le légendaire béret vert à l'usage de propagande politique des néo-nazis. Ainsi le Front national comptait me placer sur son étendard en le plus brillant symbole de la bravoure militaire, tout en sabotant en douce mes actions télécommandées par des agents des services spéciaux de l'armée.

Depuis l'important succès international d'apparition sur internet de mes blogs, le Front national, sous le masques d'autres associations de défense des victimes de la justice, n'a cessé de tenter récupérer mon image de marque de l'intègre universitaire : légionnaire-parachutiste d'attaque judiciaire, le scandale de son arrestation illégale et la spectaculaire évasion en haute sécurité, suivie avec succès la continuation des études universitaires à Paris.

En même temps, devant la Cours d'assise de Bourges en compagnie du rabatteur « juge rouge » Jacques Bidalou, représentant du Syndicat des justiciables, le médiatique député de l'Assemblée nationale, l'avocat marseillais Gilbert Collard du Front national, sabotait mes travaux salvateurs des nombreuses victimes bernées. Les médias fêtent l'imposteur en héros, après avoir éliminé par des diffamations injurieuses la seule intervention juridiquement exacte : celle occultée de ce juriste avisé Dietrich. Or dans les argumentaires présentés aux juridictions de Bourges, ce Dietrich a aussi référencié l'assassinat de la députée Yann Piat et les fraudes des procédures connexes dans les villes de la Côte Azur Toulon et Draguignan. Pourquoi se gêner ? À Marseille déjà, Gilbert Collard du Front national avait saboté la procédure connexe de « la tuerie d'Auriol » des femmes et enfants, toute la famille d'un inspecteur de police pour documents comparables, devenait un des plus médiatiques des stars attrape-gogos du barreau par une série des coups tordus pareilles.

Professeur d'histoire et de géographie, l'actuel sénateur du Front national Jean-Claude Gaudin, l'ancien député-maire de Marseille, ancien ministre, a échappé des poursuites du complot contre la sûreté de l'État par la Haute Cour de justice, grâce aux crimes de suppression de mes actes de procédures à Toulon en présence de mon ancien avocat félon Jacques Verges, bien rodée dans ce genre des traîtres tripotages judiciaires. Des lourdes présomptions pesaient sur Claude Gaudin et l'ancien ministre de Défense François Léotard, d'avoir organisé l'assassinat de la députée Yann Piat, détentrice des listes nominative des hautes personnalités appointés par la Mafia.<sup>162</sup> Notons : le ministre de Défense François

---

<sup>162</sup> ROUGEOT André & VERNE Jean-Michel. « L'affaire Yann Piat. Des assassins au cœur du pouvoir ». Éditions Flammarion 1997. La publication de cette ouvrage imposait la saisine «ans délais » la Haute Cour de justice, rende nulle

Léotard avait nommé comme directeur de la Gendarmerie nationale le substitut général Jean-Pierre Marchi, appointé avec d'autres magistrats par des truands parisiens. « Tout est liée », s'est écrié le Juge d'instruction Pierre Michel avant de succomber sous les balles de la même mafia marseillaise

Alors que mes affaires en délibéré devant l'O.N.U. risquent de déclencher un Big-bang judiciaire internationale, s'ayant fait procurer les copies de mes dossiers par la ruse, le Front national, organisation néo-nazie criminelle y dénoncé, cherche à se dédouaner, sauver son existence pour la fille du chef croulant, l'avocate Marine Le Pen, masquer ses responsabilités par la mise en scène d'un procès de simulation, suscité par l'exclusion de son président sénile Jean-Marie Le Pen, promu député européen par ses fervents militants. De longue haleine en coulisse international, sourdement et sournoisement, les comploteurs internationaux ont préparé au Front national la prise du pouvoir en 2017 en France en redresseurs des tords du scandale suscité par mes actions judiciaires. Avec ou sans moi, ils se sont fait bien placer sur échiquier pour réussir.

Le 20 octobre 2015, la blonde Marine Le Pen, présidente du Front national, comparaît devant le tribunal correctionnel à Lyon, avec un dossier rétréci, pour « provocation à la discrimination, à la violence ou à la haine envers un groupe de personnes en raison de leur apparence à une religion ». Il se trouve que parmi les provoqués et fanatisés se trouve mon fidèle camarade parachutiste chuteur, l'adjudant-chef honoraire Julien Kim. J'ai été accueilli dans sa famille en Alsace et lui chez mon défunt père Paul Dietrich à Winterthur et chez ma sœur Hanni ex-Kurzen-Dietrich dans le canton Bern.

En 1980/81, encore en activité au 8° Régiment parachutiste de l'Infanterie marine à Castres, ce balaise sportif des bérets rouges est intervenu à mon secours à l'université de Toulouse contre les attaques des truands proxénètes et trafiquants de drogue de la ville. Les tentatives de mon assassinat et la traque par des tueurs ont empêché que je devienne le parrain à la naissance de sa première fille. Elle est à présent avocate à Moscou, au moment déterminant privé des dossiers et pièces à conviction d'une affaire qui la touche personnellement et sa famille étendue, par l'intimidation de son père avec l'intox des fausses nouvelles. Dès que j'étais branché sur internet, le Front national cherchait de m'intoxiquer moi aussi par intermédiaire de mon fidèle camarade Julien Kim, car privé partiellement de discernement par les débuts de la maladie Alzheimer, les manipulateurs l'ont beau jeu de endoctriner par les harcèlements des e-mails propagandistes qu'il m'a retransmis aux fins de ma récupération.

-----

Dans les années 2012, par l'apparition de mes blogs juridiquement édifiants sur le Web, je me suis fait contacter par le président d'une association de défense des victimes de justice de Paris. Le dénommé René, tantôt Georges Forney, des qualifications culturelles inconnus, est un internaute très actif dans le rabattage politique des justiciables en difficulté avec un impressionnant site sur le Web, diffusant massivement des e-mails de publicité par lesquels il

---

d'ordre public les procédures poursuivis à Draguignan et à Toulon et établit une certitude incontestable de la culpabilité des ministres épargnés par la fraude criminelle.

a réussi de s'insinuer dans ma confiance et se faire accréditer par la feinte sur mes blogs (p. 9), derrière lui le Front national. Bien qu'il ait réussi d'obtenir les copies de mes dossiers instructifs, jamais ce justicier effréné ne s'est manifesté contre ma détresse judiciaire produit par les forfaitures grossières du président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation Christian Le Gunehec. Lorsque les apologies des crimes contre humanité du chef du Front national Jean-Marie Le Pen sont passées à sa Cour supérieure, le président Christian Le Gunehec s'est désisté car, estimait-il, de ne plus avoir l'impartialité requise de juger en raison d'une certaine familiarité avec le prévenu.

En 2014, le président justicier René, tantôt Georges Forney, de l'association des justiciables en difficulté m'invita de participer une conférence juridique à Paris en présence de l'avocate Madame Marine Le Pen, la nouvelle président du Front national. Lorsque le président justicier internaute fut mis en prison pour quatre mois par un tribunal correctionnel inconnu, pour des motifs inconnus, des militants et personnalités du Front national de partout de la France me harcelaient sur le net pour que j'intervienne publiquement en sa faveur devant la justice, sans me faire connaître le dossier et les qualifications pénales du motif du jugement.

-----

Mettons que l'acte dommageable, prétendument injurieux et dégradant de l'exclusion de l'avocat Jean-Marie Le Pen ne produit des effets que dans un petit cercle des chers militants en moyen d'une heure par jour. Pour ces quelques, en expert, le maître réclame deux millions euros de dédommagement. Moi, par les fautes malignes associés du Front national, j'ai été exclu de la société toute entière de 1981 jusqu'à nos jours. Un vide social a été systématiquement organisé autour de moi ; on a fait littéralement tomber le ciel sur ma tête. Livré sans défense, avec la coactivité pénale du Front national aux assassinats tout courts, aux assassinats fiscaux, aux assassinats judiciaires, aux assassinats journalistiques, aux assassinats politiques et législatifs, aux assassinats psychiatriques, aux assassinats universitaires depuis plus de quarante ans, conpue, diffamée, injuriés, dégradée, vilipendé avec ma science congrue par les acolytes de l'avocat Jean-Marie Le Pen, plus personne de fiable m'adresse la parole, plus personne écoute mes griefs d'importance international, insidieusement caricaturés.

Ça fait combien des mois cauchemardesques indemnisables selon le taux de son magistral raisonnement exposé aux juges aujourd'hui par l'organisation criminelle Front national ? Cela notamment par son Président Le Pen, par sa branche de l'Association Professionnelle des Magistrats qui m'a écrasée à partir du T.G.I. de Bobigny, couvert le sabotage judiciaire à partir du restaurant Le Piccadilly, l'officine du « juge rouge Bidalou » à d'Aubervilliers, incité et protégé la subversion des comploteurs, le noyautage politique et le rabattage des avocats félons par des association de défense des victimes de la justice animées ou même présidées par des journalistes politiques tels que Christian Lançon : Bourdon, Cochet, Collard, Guénin Patrice, Verges et collaborateurs... avec d'autres maîtres bonimenteurs des barreaux de cette moule des escrocs militants, des minables constamment vedettisées par les médias attrape-gogos intéressés.

Je suis donc en droit que de revendiquer que soit mis immédiatement un terme à cette escroquerie judiciaire relative de l'exclusion du Front national de son vieux président usé et dont les joutes oratoires nazi de l'apologie des crimes contre l'humanité ont constamment été applaudies et scénarisés en sketches grand spectacles par leur humoriste antisioniste et antisémite engagé Dieudonné, grand ami personnel de la famille Le Pen. Je suis en droit de revendiquer de mis sous séquestre judiciaire des fonds qui garantissent mes indemnisation évalués par les parties adverses à un million dollars/heures depuis mon engagement contre ce complot contre la sûreté de l'État, engagement interrompant toutes les délais de prescription, répétons-le.

Parmi ces fonds garantissant mon indemnisation se trouve la captation d'héritage de la fortune considérable de son militant Lafarge noyé à point dans l'alcool et qui a permis l'avocat Jean-Marie Le Pen d'acquérir une notoriété politique par la création de l'organisation criminelle Front national avec le crédo « de l'histoire de France depuis le baptême de Clovis » : « détruire tout ce qui est de noble sur terre » (Nietzsche) ; la réduction du peuple gaulois crétinisé à l'esclave, sous le joug et les foutes les surhommes francs colonisateurs, de la philosophie de Charles Maurras. L'acte d'accusation édifiant, rapporté et occulté depuis des lustres aux juridictions nationales et internationale, est rédigé depuis 1987 par Jean Catin : « Les affaires de M. Le Pen », éditions Messidor Document.

Je suis donc en droit réclamer pour garantir l'indemnisation de me préjudices matériels et morale la mise sous séquestre judiciaire les produits de cette succession, dans quelques mains elles se trouvent. Selon l'ancienne épouse de l'avocat « patriote » Jean-Marie Le Pen, les produits de cette phénoménale succession aurait été transmis clandestinement en contrebande « par valises bourrés de billets » à des banques situées dans le canton Fribourg<sup>163</sup> en Suisse et que sa fille Marine serait encore une fanatique plus dangereuse que son père.

Singé Peter DIETRICH

---

<sup>163</sup> Le Canton Fribourg en Suisse est dominé par des catholiques noirs. À l'époque, un de ses évêques, dans ses homélies, soutenais l'extermination des Juifs par les Nazis de Hitler. C'était un des évêques suisses ayant encouragé la désertion de cadres de l'armée suisse, leur engagement dans la Waffen S/S; le recel des criminels contre l'humanité et de leurs spoliations par les banques suisses.

**Lundi 13 août 2013. CONFÉRENCE SUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE.** Amphithéâtre Farabeuf. Campus des Cordeliers. Université Paris VI. 15, rue de l'École de Médecine. Paris 6°.

De grâce ! Assez des demi-vérités tendancieuses !

De Peter DIETRICH, DEA de droit privé, Criminologie, Sciences pénales. Adjudant honoraire du Service de Santé des Armées (I.D.E.). Médaille militaire, Croix de Valeur militaire. Croix de combattant.

**Http : // dietrichpeter.blogspot.fr. Rédacteur analyste et « rapporteur » le plus consulté dans le Monde, copié et recopié par des dizaines de milliers d'internautes avertis, du pôle le Sud au pôle Nord.**

Révélations incontestées, concrètes, sérieuses, étayées et documentées des tabous des secrets **des États** sur les hautes trahisons de l'Armée française par la haute sphère politique et militaire, - **informations étouffées, trucidées par la justice à Alger et aux USA depuis 1943** -, dont le roi déchu Édouard VIII, le Duc camé Édouard de Windsor, de son état-major en France (A. Allen, ≤ héritiers des mémoires tenus secrets par I. Fleming...) et de son Right-club secret, du Rotary... (J. Costello). Des hécatombes engendrées par la Haute Finance, (Joseph Kennedy et consorts de Wall Street), par pure spéculation sur des bénéfices astronomiques tirés du double-jeu au-dessus des têtes des combattants, avec le massif financement politique en sous-main du parti marginal des gourous toxiques « irresponsables » de la magie noire (Hitler, Hess...) et de leurs adeptes hallucinés de la secte « THULE » des surhommes aryens de race « extraterrestre ». Leur crédo : l'extermination radicale par l'apocalypse wagnérienne de la « guerre totale » des sous-hommes de race basement terrestre et les bêtes « humanoïdes » de couleur. (Sur les blogs, traductions de l'allemand des extraits d'ER. Carmin, N. Goodrick-Clarke etc.)

**Continuation des occultations par des suppressions criminelles en France de la documentation édifiante avec son « rapporteur » (mascarades judiciaires 1982-2002 ↔ ?? des affaires gestapiste Barbi, collabos Papon, Touvier, Bousquet, SS macchab Brunner...) à l'aide des assassinats en série, perpétrés en crime organisé du grand banditisme financier, judiciaire et politique à l'instar des années fatidique succédant 1922.** C'est de l'histoire certaine, « l'holocauste juif n'a été qu'une question de détail de la Deuxième Guerre mondiale ». A déjà été programmée, confirmée par Himmler sans ambages dans ses discours aux chefs SS : **« Après les Juifs, le peuple français est notre pire ennemi ; il l'est depuis des siècles »,** rapporte Sven Hassel, l'extermination méthodique des « exécrales sous-hommes gaulois », même de la souche sublimisée de la chevelure eau-oxygénée Le Pen, « la destruction de fond à comble » de la France, à l'instar du sacré ancêtre et idolâtré Clovis I, a été jurées à son Cher Ami Hitler par le Duc E. de Windsor. Voilà sur quoi portait précisément le complot, les trahisons, la Collaboration, les complicités, ce tout camouflé aux plaignants par nos parjures procureurs et juges.

**« La prescription ne court pas contre ceux qui ont été placés dans l'impossibilité d'agir par le juge d'instruction ». Crim. 25 nov. 1954, B. 352. A fortiori : par les cours de justice internationaux au complets. « La prescription en matière de presse (désinformation combinatoire) est interrompue par des (ces) obstacles de droit ». Crim 12 oct. 1993, B. 289.**

**« Dans une escroquerie (aux jugements) complexe, comportant des manœuvres frauduleuses, multiples et répétés (faux en écritures, mises en scènes, artifices, trucages...) qui se poursuivent sur une longue période, formant entre elles un tout indivisible (crimes et recel des crimes contre l'humanité) et provoquant des remises successives (jugements à décharge, exonérations, occultations), la prescription ne commence à courir qu'à partir de la dernière remise** ( d'une décision truquée, prolongeant interruption jusqu'à nos jours, depuis la mascarade de l'affaire Papon à Bordeaux, passant par la Cour de cassation et le Conseil d'État aux deux Cours européennes à Strasbourg et pénal à Luxembourg), **alors qu'il s'agit des actes distinctes sans rapport entre eux** (1945 : sosies de Hess présenté au procès de Nuremberg), **si ce n'est que l'identité des parties** (conjurations sectaires mythico-mystico-politiques contre l'humanité, sociétés et cartels de haute finance aux actions criminelles secrètes conjuguées...) ». Crim 9 mai 1972, (a simili), D. 72. Somm.73. In Traité du droit pénal des affaires de DUPONT-DELESTRAINT. || Cour d'appel de Paris 13 fév. 1990, Gaz. Pal. 13 mai 1990, Chronique du droit pénal par le professeur Doucet, p. 16.

**« La loi doit être la même pour tous... Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis... »** (Et non récompenser des forfaitures et prévarications l'insidieux **Ennemi maniéré de l'Intérieur** par des pendeloques de la Légion d'honneur). Droits fondamentaux de la République garantis par les articles 6 et 7 de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789, Préambule de la Constitution de 1958.

Code de procédure pénale, article 203 : **Les infractions sont connexes soit lorsqu'elles ont été commises en même temps par plusieurs personnes réunies, soit lorsqu'elles ont été commises par différentes personnes, même en différents temps et en divers lieux mais par un concert formés à l'avance entre elles, soit lorsque les coupables ont commis les unes pour se procurer les moyens de commettre les autres, pour en faciliter, pour en consommer l'exécution, ou pour en assurer l'impunité, soit lorsque les choses enlevées, détournées ou obtenues à l'aide de crime ou d'un délit ont été, en tout ou en parti, recelées.**

<https://docs.google.com/document/d/1KfKbnp4wxnni6Q96rmeaBFkb6JebDXoOe1C-6H7S5wA/edit?usp=sharing&invite=CMDXroAI>

Avec mon ravissant étoile d'opéra Ana Netrebko,

### *Elina Garanča13, ma sublime déesse enchanteresse du bel canto.*

*Partout l'incantation vibrante de ta douce voix, la grâce émouvante de tes gestes, de l'exquise séduction amène de ton visage si rayonnant, conserveront ton charme céleste de la féerique splendeur, Elina Garanča, ma sublime déesse enchanteresse du bel canto.*

*Ô magie, ma douce et tendre Rossignol nimbée de ta corolle des fines pailles d'or. Ô magie, de ton regard captivant de la pureté du saphir d'un bleu céleste, du sommet radieux de la sphère du génie de l'auguste art musical.*

*Ma douce et tendre Rossignol, Elina, ma sublime déesse enchanteresse, pénètre mon âme meurtrie du rayonnement de ta sublime magie vocale, réchauffe mon âme meurtri immergé dans un vil abîme de dissonance hypocrite.*

*Trille tendre Rossignol! Trille tendre Rossignol en crescendo du sommet radieux de la sphère du génie de l'art musical. Laisse résonner la magnificence des doux timbres de l'incomparable magie de ta vocalisation du ravissement musical. Du lutteur solitaire, remue en vibrato son cœur meurtrie dans sa gangue d'acier, Elina, ma sublime déesse enchanteresse.*

*Brille tendre Rossignol nimbée de ta corolle des fines pailles d'or! Brille à l'Opéra tendre Rossignol, oh ! oh ! surprise, ravie en sublime Compagne virtuelle de charme dans le cheminement de mon escapade dans l'Histoire de l'Humanité à la recherche éperdue de Grands Hommes.*

*Laisse briller le suprême l'éclat du Bel Canto, sur ce solitaire finaud de Voleur aux anges, quelques rayons de ton céleste halo. Brille tendre Rossignol nimbée de ta corolle des fines pailles d'or! Brille, Elina, ma sublime déesse enchanteresse, cède de bon cœur au lutteur solitaire de toutes les audaces un peu d'éclats de ta brillance céleste dans les ténèbres de son vil abîme de dissonance hypocrite.*

Peter Dietrich

## ECHO Klassik 2015



Abspann



Elina Garanča

Elina Garanča stammt aus einer Musikerfamilie. Sie studierte an der Musik-Akademie ihrer Geburtsstadt Riga. Die Karriere der Mezzosopranistin begann am Staatstheater Meiningen und führte sie über Frankfurt und Wien auf die Bühnen der Welt. Der internationale Durchbruch gelang ihr 2003 bei den Salzburger Festspielen. Elina Garanča wurde mit mehreren Preisen geehrt und 2013 zur Österreichischen Kammersängerin ernannt. Zu ihren Paraderollen gehört neben Mozart-Partien auch Georges Bizets Carmen.

**Elina Garanča vient d'une famille de musiciens. Elle étudia à l'Académie de Musique de sa ville natale Riga en Lituanie. Sa carrière mezzo-soprano a commencé le 13 février 1999 à l'opéra de Meiningen en Allemagne et se poursuivra à Francfort et Vienne et sur les scènes du monde. À la percée internationale au Festival de Salzbourg de 2003, Elina Garanča a été honorée avec plusieurs prix et en 2013 est officiellement agréée cantatrice d'opéra autrichienne. Parmi ses rôles les plus célèbres aux côtés de rôles mozartiens se trouve aussi Carmen de Georges Bizet.**

Elina Garanča vient d'une famille de musiciens. Elle étudia à l'Académie de Musique de sa ville natale Riga en Lituanie. Sa carrière mezzo-soprano a commencé le 13 février 1999 à l'opéra de Meiningen en Allemagne et se poursuivra à Francfort et Vienne et sur les scènes du monde. À la percée internationale au Festival de Salzbourg de 2003, Elina Garanča a été honorée avec plusieurs prix et en 2013 est officiellement agréée cantatrice d'opéra autrichienne. Parmi ses rôles les plus célèbres aux côtés de rôles mozartiens se trouve aussi Carmen de Georges Bizet.

# ***En France « Tout finit par des chansons » !***

(Beaumarchais).

<https://youtu.be/2v2iHvX6FEk>

Le concert de Paris, 14 juillet 2014, avec mon ravissant étoile d'opéra Ana Netrebko, Elīna Garanča, ma sublime déesse enchanteresse du bel canto.

<https://youtu.be/kaOWY8jclMo>

Elīna Garanča, - La Grande-Duchesse de Gérolstein « Ah, que j'aime les militaires ». Jacques Offenbach.



**Page 11 des blogs : « Manigances subornatrices des juges, victimes, témoins, électeurs ». 14 novembre 2013 : Émail réplique de Dietrich au noyautage avocassier par la publicité mensongère. De quelle parti politique, de quelle secte?**

Bonjour la compagnie.

Je vous répète, mes e-mails ont été que des messages d'information des arnaques politiques, judiciaires, avocassiers... aux universitaires, aux magistrats, à une certaine presse et aux victimes potentielles. Je ne me suis jamais livré à des recommandations d'avocats dont j'ignore la qualité, je n'ai jamais demandé l'assistance d'un avocat. Bien au contraire, dans mes e-mails et blogs est clairement précisés que je compte, conformément aux dispositions supra-légales du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'O.N.U. « de me défendre moi-même », en « tout égalité » avec les autres parties, dont le ministère public. **Ce message ci-dessous constitue en toute partie une publicité mensongère d'une organisation fiduciaire d'avocats pour lesquels je ne me porterais point garant.**

[« Peter Dietrich,

« Suite à votre demande de l'aide par courriel au sujet des problèmes que vous avez rencontrés nous vous dirigeons vers l'avocat qui peut vous conseiller (plus de 30ans d'expérience).

Ne restez pas sans aide et prenez un rendez-vous par téléphone ou via formulaire de contact - <http://www.avocat-xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx>

Aucune consultation ne sera donnée par téléphone.

Si vous avez des difficultés financières, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle ».] avocat à conseiller - suite à la demande de peter dietrich

Reçu le 14 novembre 2013 à 18:52|| 12 Ko || De : [xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx](mailto:xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx)[Ajouter aux contacts](#)

A : "[xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx](mailto:xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx)

Copie(s) : .....

Vous cherchez un avocat par cher qui sera à votre écoute pour résoudre vos problèmes dans le domaine du droit de personnes, droit de commerce, prud'hommes ?

La réponse est ici - <http://www.XXXXXXXXXXXXXXXXXXX>

Plus de 30 ans d'expérience, aide juridictionnelle acceptée !

N'hésitez pas à contacter son cabinet pour demander un rendez-vous (aucune consultation ne sera donnée par téléphone) - <http://www.avocat-XXXXXXXXXX>

---

À : [xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx](mailto:xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx)

Suite à la demande [XXXXXXXXXX](mailto:XXXXXXXXXX) après de ses services [XXXXXXXXXX](mailto:XXXXXXXXXX) annonce le lancement du site de l'AVOCAT qui peut vous aider pour résoudre vos différents problèmes.

Aide juridictionnelle acceptée!

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement à ce sujet ou si vous voulez créer votre site web avec la publicité efficace!

<http://www.xxxxxxxxxxxxxx>. Le 20 octobre 2013 17:45, [xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx](mailto:xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx) **Qui sont ces insinuants sournoises, quels maîtres chanteurs, quelle parti politique, quelle secte... ???**

## Commenté par publication « Actes de la recherche en sciences sociales ».

### Code de conduite pour les responsables de l'application des lois

Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 17 décembre 1979 (résolutions 34/169)

L'Assemblée générale,

Considérant que l'un des buts proclamés dans la Charte des Nations Unies est de réaliser la coopération internationale en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, Rappelant, en particulier, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme,

Rappelant également la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 3452 (XXX) du 9 décembre 1975,

Consciente du fait que la nature des fonctions d'application des lois pour la défense de l'ordre public et la manière dont ces fonctions s'exercent ont une incidence directe sur la qualité de la vie des particuliers, tout comme de la société dans son ensemble,

Consciente de la tâche importante que les responsables de l'application des lois accomplissent avec diligence et dignité, conformément aux principes des droits de l'homme,

Consciente néanmoins des abus que l'exercice de ces devoirs peut entraîner,

Reconnaissant que l'élaboration d'un code de conduite pour les responsables de l'application des lois n'est que l'un des divers et importants moyens de garantir la protection de tous les droits et intérêts des citoyens que servent les responsables de l'application des lois,

Consciente qu'il y a d'autres principes et conditions préalables importants qui doivent être respectés pour que l'application des lois reste humaine, à savoir :

a) Que, comme tout organe du système de justice pénale, tout service chargé de l'application des lois doit être représentatif de la collectivité dans son ensemble, répondre à ses besoins et être responsable devant elle,

b) Que, le respect véritable de normes morales par les responsables de l'application des lois dépend de responsables de l'application des lois dépend de l'existence d'un système juridique bien conçu, accepté par la population et de caractère humain,

c) Que tout responsable de l'application des lois est un élément du système de justice pénale, dont le but est de prévenir le crime et de lutter contre la délinquance, et que la conduite de chaque fonctionnaire du système a une incidence sur le système dans son ensemble,

d) Que tout service chargé de l'application des lois, dans l'accomplissement du premier devoir de toute profession, doit être tenu de s'imposer une discipline en pleine conformité avec les principes et normes ici énoncés, et que les actes des responsables de l'application des lois doivent être officiellement contrôlés, que ce contrôle soit exercé par une commission d'examen, un ministre, un procureur général, la magistrature, un ombudsman, un comité de citoyens, ou par plusieurs de ces organes, ou encore par un autre organisme de contrôle,

e) Que les normes en tant que telles n'ont pas de valeur pratique tant que leur contenu et leur signification n'ont pas été inculqués à tous les responsables de l'application des lois, grâce à une éducation et à une formation ainsi qu'à un contrôle. Adopte LE Code de conduite pour les responsables de l'application des lois qui figure en annexe à la présente résolution et décide de le transmettre aux gouvernements en recommandant qu'ils en envisagent favorablement l'utilisation, dans le cadre de la législation ou de la pratique nationales, en tant qu'ensemble de principes que devront observer les responsables de l'application des lois.

### Annexe

#### Code de conduite pour les responsables de l'application des lois

##### Article premier

Les responsables de l'application des lois doivent s'acquitter en tout temps du devoir que leur impose la loi en servant la collectivité et en protégeant toutes les personnes contre les actes illégaux, conformément au haut degré de responsabilité qu'exige leur profession.

##### Commentaire :

a) L'expression « responsables de l'application des lois » englobe tous les représentants de la loi, qu'ils soient désignés ou élus, qui exercent des pouvoirs de police et en particulier des pouvoirs d'arrestation ou de détention.

b) Dans les pays où des pouvoirs de police sont exercés par des autorités militaires, en uniforme ou en civil, ou par des forces de sécurité de l'Etat, la définition des responsables de l'application de la loi s'étend également aux agents de ces services.

c) Le service de la collectivité désigne en particulier l'assistance fournie aux membres de la collectivité qui, dans des situations d'urgence, d'ordre personnel, économique, social ou autre, ont besoin d'une aide immédiate.

d) La présente disposition vise non seulement tous les actes de violence et de déprédation et autres actes préjudiciables, mais également la totalité des actes interdits par la législation pénale. Elle est également applicable aux actes commis par des personnes non susceptibles d'encourir une responsabilité pénale.

##### Article 2

Dans l'accroissement de leur devoir, les responsables de l'application des lois doivent respecter et protéger la dignité humaine et défendre et protéger les droits fondamentaux de toute personne.

##### Commentaire :

a) Les droits fondamentaux en question sont définis et protégés par le droit national et international. Les instruments internationaux pertinents comprennent notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, la Convention pour la prévention et répression du crime de génocide, l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus et la Convention de Vienne sur les relations consulaires.

b) Dans les commentaires nationaux sur cette disposition, il conviendrait que soient identifiées les dispositions régionales ou nationales qui définissent et protègent ces droits.

##### Article 3

Les responsables de l'application des lois peuvent recourir à la force seulement lorsque cela est strictement nécessaire et dans la mesure exigée par l'accomplissement de leurs fonctions.

##### Commentaire :

a) Cette disposition souligne que les responsables de l'application des lois ne doivent qu'exceptionnellement avoir recours à la force; quoique cette disposition implique que les responsables de l'application des lois peuvent être autorisés à recourir à la force, dans la mesure où cela est raisonnablement considéré comme nécessaire vu les circonstances, pour empêcher un crime, ou pour arrêter ou aider à arrêter légalement des délinquants ou des suspects, il ne peut être recouru à la force au-delà de cette limite.

b) Le droit national restreint généralement le recours à la force par les responsables de l'application de la loi, conformément à un principe de proportionnalité. Il est entendu que l'interprétation de la présente disposition doit tenir compte de ces principes nationaux de proportionnalité. La présente disposition ne doit en aucun cas être interprétée comme autorisant un usage de la force hors de proportion avec le but légitime poursuivi.

c) L'emploi d'armes à feu est considéré comme un moyen extrême. Tout devrait être entrepris pour exclure l'emploi d'armes à feu, spécialement contre des enfants. D'une manière générale, il ne faut pas avoir recours aux armes à feu, si ce n'est lorsqu'un délinquant présumé oppose une résistance armée ou, de toute autre manière, met en danger la vie d'autrui, et lorsque des moyens moins radicaux ne suffisent pas pour maîtriser ou appréhender le délinquant présumé. Chaque fois qu'une arme à feu a été utilisée, le cas doit être signalé promptement aux autorités compétentes.

#### Article 4

Les renseignements de caractère confidentiel qui sont en la possession des responsables de l'application des lois doivent être tenus secrets, à moins que l'accomplissement de leurs fonctions ou les besoins de la justice n'exigent absolument le contraire.

#### Commentaire :

De par leurs fonctions, les responsables de l'application des lois recueillent des renseignements qui peuvent avoir trait à la vie privée d'autres personnes ou être susceptibles de nuire aux intérêts, et en particulier à la réputation, de ces personnes. On doit apporter le plus grand soin à la préservation et à l'utilisation de ces renseignements, qui ne doivent être divulgués que pour les besoins du service et dans l'intérêt de la justice. Toute divulgation faite à d'autres fins est totalement abusive.

#### Article 5

Aucun responsable de l'application des lois ne peut infliger, susciter ou tolérer un acte de torture ou quelque autre peine ou traitement cruel, inhumain ou dégradant, ni ne peut invoquer un ordre de ses supérieurs ou des circonstances exceptionnelles telles qu'un état de guerre ou une menace de guerre, une menace contre la sécurité nationale, l'instabilité politique intérieure ou tout autre état d'exception pour justifier la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

#### Commentaire :

Cette interdiction découle de la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée par l'Assemblée générale et aux termes de laquelle :

« [Cet acte constitue] un outrage à la dignité humaine et doit être condamné comme un reniement des buts de la Charte des Nations Unies et comme une violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme [et d'autres instruments internationaux en matière de droits de l'homme]. »

b) Dans ladite Déclaration, la torture est définie comme suit : « Le terme « torture » désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont délibérément infligées à une personne par des agents de la fonction publique ou à leur instigation, aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'un tiers des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle a commis ou qu'elle est soupçonnée d'avoir commis, ou de l'intimider ou d'intimider d'autres personnes. Ce terme ne s'étend pas à la douleur ou aux souffrances résultant uniquement de sanctions légitimes, inhérentes à ces sanctions ou occasionnées par elles, dans une mesure compatible avec l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus. »

c) L'expression « peine ou traitement cruel, inhumain ou dégradant » n'a pas été définie par l'Assemblée générale, mais doit être interprétée de façon à assurer une protection aussi large que possible contre tous abus, qu'ils aient un caractère physique ou mental.

#### Article 6

Les responsables de l'application des lois doivent veiller à ce que la santé des personnes dont ils ont la garde soit pleinement protégée et, en particulier prendre immédiatement des mesures pour que des soins médicaux leur soient dispensés chaque fois que cela s'impose.

#### Commentaire :

a) Les « soins médicaux », expression qui désigne les services rendus par le personnel médical, y compris les médecins agréés et le personnel paramédical, doivent être assurés lorsqu'ils sont nécessaires ou demandés.

b) Bien que le personnel médical soit généralement rattaché au service de l'application des lois, les responsables de l'application des lois doivent déférer à l'avis de ce personnel lorsque celui-ci recommande que la personne placée sous leur garde reçoive un traitement approprié appliqué par du personnel médical ne dépendant pas du service de l'application des lois, ou en consultation avec un tel personnel médical.

c) Il est entendu que les responsables de l'application des lois doivent assurer également des soins médicaux aux victimes de violations de la loi ou d'accidents en résultant.

#### Article 7

Les responsables de l'application des lois ne doivent commettre aucun acte de corruption. Ils doivent aussi s'opposer vigoureusement à tous actes de ce genre et les combattre.

#### Commentaire :

a) Tout acte de corruption, de même que tout autre abus d'autorité, est incompatible avec les fonctions de responsable de l'application des lois. La loi doit être pleinement appliquée à l'égard de tout responsable de l'application des lois qui commet un acte de corruption, étant donné que les gouvernements ne sauraient espérer appliquer la loi à leur ressortissants, s'ils ne peuvent ou ne veulent l'appliquer à leurs propres agents et au sein de leurs propres services.

b) Bien que la définition de la corruption doive être du ressort du droit interne, elle devrait s'entendre comme englobant tout acte de commission ou d'omission accompli par le responsable dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions en échange de dons, de promesses ou d'avantages exigés ou acceptés, ou le fait de recevoir ceux-ci indûment, une fois l'acte considéré accompli.

c) L'expression « acte de corruption » mentionnée ci-dessus comprend la tentative de corruption.

#### Article 8

Les responsables de l'application des lois doivent respecter la loi et le présent Code. De même, ils doivent empêcher toute violation de la loi ou du présent Code et s'y opposer vigoureusement au mieux de leur capacités.

Les responsables de l'application des lois qui ont des raisons de penser qu'une violation du présent Code s'est produite ou est sur le point de se produire signalent le cas à leur supérieurs et, au besoin, à d'autres autorités ou instances de contrôle ou de recours compétentes.

#### Commentaire :

a) Le présent Code doit être observé chaque fois qu'il a été incorporé dans la pratique nationale. Si la législation ou la pratique contiennent des dispositions plus strictes que celles du présent Code, ces dispositions plus strictes seront observées.

b) Le présent article vise à maintenir l'équilibre entre la discipline nécessaire au sein du service dont dépend dans une large mesure la sécurité publique, d'une part, et la nécessité de prendre des mesures en cas de violation des droits fondamentaux de la personne humaine, d'autre part. Les responsables de l'application des lois doivent signaler les violations par la voie hiérarchique et ne prendre d'autres mesures licites que s'il n'y a pas d'autres recours ou si les recours sont inefficaces. Il est entendu que les responsables de l'application des lois ne sont pas passibles de sanctions administratives ou autres pour avoir signalé qu'une violation du présent Code s'est produite ou est sur le point de se produire.

c) L'expression « autorités ou instances de contrôle ou de recours compétentes » désigne toute autorité ou toute instance créée conformément à la législation nationale, qu'elle relève du service responsable de l'application des lois ou en soit indépendante, et dotée du pouvoir statutaire, coutumier ou autre de connaître des plaintes et griefs relatifs à une violation des règles visées dans le présent Code.

d) Dans certains pays, les moyens de communication de masse peuvent être considérés comme remplissant des fonctions de contrôle analogues à celles qui sont décrites à l'alinéa ci-dessus. Les responsables de l'application des lois peuvent alors être fondés à porter des violations de cet ordre à la connaissance de l'opinion publique, par l'intermédiaire des moyens de communication de masse, en dernier recours et conformément aux lois et coutumes de leur propre pays et aux dispositions de l'article 4 du présent Code.

e) Les responsables de l'application des lois qui se conforment aux dispositions du présent Code méritent le respect, le soutien moral actif et le concours de la collectivité dans laquelle ils exercent leurs fonctions ainsi que ceux du service auquel ils appartiennent et de leurs pairs.